

CM
CAHIERS
MARXISTES

nul avec bulles, le capital

Bárdos-Féltoronyi
Dupret - Godard - Labie
Martou - Paye
Savage



mai-juin 09 - 239

Les Cahiers Marxistes

Référant aux courants marxistes, la revue tend à considérer la société comme totalité ; à privilégier donc une approche multidisciplinaire critique et l'articulation entre théories et pratiques sociales. Les engagements y seront assumés comme clé de scientificité ou comme valeur philosophique et morale. La revue se conçoit comme lien entre chercheurs, citoyens actifs et responsables d'organisations sociales et politiques. Elle procède actuellement plutôt par thème.

Abonnement (5 numéros)

pour la Belgique	30 EUR
pour l'Union européenne	35 EUR
hors Union européenne	40 EUR

au compte **001-1047600-76** des *CM*
av. Derache, 94 b. 6, 1050 Bruxelles,
ou carte VISA/MASTERCARD

Tél/fax : 0032-2-650.49.21.

E-mail : cmarx@ulb.ac.be

www.ulb.ac.be/socio/cmarx

Comité de rédaction

Mateo Alaluf, Jacques Aron, Claire Billen, Francis Bismans, Albert Carton, Barbara Delcourt, Pascal Delwit, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Rosine Lewin, Jacques Nagels, Nadine Plateau, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

Rédacteurs en chef

Pierre Gillis & Michel Godard

Secrétariat, mise en page & couverture

Thomas Perissino

Les *Cahiers Marxistes* sont publiés avec le soutien du GReMSS de l'Institut de Sociologie de l'ULB.



Sommaire

• <i>Edito</i>		3
• Candide sur le chemin de la finance et du capital	Michel Godard	9
• Mais où sont passés nos « liards »... et la confiance ?	François Martou	23
• Crise conjoncturelle ou mutations du capitalisme ?	Nicolas Bárdos-Féltoronyi	37
• Ode aux moindres certitudes	Marc Labie	63
• Crise financière ou crise globale ?	Reginald Savage	75
• La crise réelle du capitalisme fictif	Xavier Dupret	107
• Une jurisprudence impériale	Jean-Claude Paye	135
• <i>Lectures</i>		147

mai - juin 2009 **239**

Les Cahiers Marxistes

Référant aux courants marxistes, la revue tend à considérer la société comme totalité ; à privilégier donc une approche multidisciplinaire critique et l'articulation entre théories et pratiques sociales. Les engagements y seront assumés comme clé de scientificité ou comme valeur philosophique et morale. La revue se conçoit comme lien entre chercheurs, citoyens actifs et responsables d'organisations sociales et politiques. Elle procède actuellement plutôt par thème.

Abonnement (5 numéros)

pour la Belgique	30 EUR
pour l'Union européenne	35 EUR
hors Union européenne	40 EUR

au compte **001-1047600-76** des *CM*
av. Derache, 94 b. 6, 1050 Bruxelles,
ou carte VISA/MASTERCARD

Tél/fax : 0032-2-650.49.21.

E-mail : cmarx@ulb.ac.be

www.ulb.ac.be/socio/cmarx

Comité de rédaction

Mateo Alaluf, Jacques Aron, Claire Billen, Francis Bismans, Albert Carton, Barbara Delcourt, Pascal Delwit, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Rosine Lewin, Jacques Nagels, Nadine Plateau, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

Rédacteurs en chef

Pierre Gillis & Michel Godard

Secrétariat, mise en page & couverture

Thomas Perissino

Les *Cahiers Marxistes* sont publiés avec le soutien du GReMSS de l'Institut de Sociologie de l'ULB.

Nul avec bulles, le capital

La dernière fois que nous aurions pu entendre un ministre socialiste belge mettre la nationalisation du crédit à son programme, c'était... en 1934. Et le ministre, c'était Henri De Man, avec *Le Plan du Travail* porté par le POB. Ils ont dû, en 1935, se contenter de l'instauration de mesures réglementaires et de contrôle des banques. On y revient, septante-cinq ans plus tard,... l'histoire repasse parfois des plats.

Et voilà qu'en ce week-end du 27-28 septembre 2008, on nous a annoncé la nationalisation de Fortis! Certes, pour une semaine après revendre à BNP, le moment de volupté bolchevique fut bref, malgré les prolongations, et pas unanimement partagé. Mais Fortis et la Belgique n'étaient ni les seuls ni les derniers. Il fallait éviter l'écroulement du système financier dont d'aucuns se flattaient qu'il fut mondialisé, alors que la contagion de mystérieux «*produits toxiques*» rendait effectivement malades une bonne part des banques, à commencer par celles du centre *US*, les unes après les autres déniaient puis avouant être contaminées par de honteuses copulations. Encore la fausse vierge KBC ces derniers jours. Et les Etats les plus libéraux ne furent pas les derniers à nationaliser. A coups de milliards, de dollars ou d'euros.

Puis on parla de «*l'économie réelle*», concernée elle aussi, par coïncidence ou conséquence, cela dépendait des avis. Et les Etats les plus libéraux ne furent et ne sont pas les derniers à intervenir. A coups de milliards, de dollars

ou d'euros. Contre toute la doctrine proclamée, et par exemple en s'asseyant en Europe sur les « *critères de Maastricht* ».

Marx, le retour

En ces temps troublés, il paraît que Marx revient. Oserait-on dire qu'il a la cote ? Voilà nos chers abonnés aux *Cahiers marxistes* réconfortés : ils ont fait un bon placement ! Quelques esprits religieux parmi eux se réjouiront de son énième vie et résurrection. A ceux qui opposent l'économie réelle aux bulles financières, on pourra bientôt proposer le concept de « *capital fictif* » élaboré par ce bon vieux Charles pour les articuler.

L'ébranlement idéologique est en fait plus massif, à la mesure d'une crise économique d'ampleur généralement comparée à celle de 1929 – le *krach* boursier – et des années après. Voilà les bedeaux libéraux du capitalisme entortillés dans une philosophie de café du commerce pour expliquer que « *le libéralisme ce n'est pas le capitalisme* », et étonnés que leur improvisation laisse sceptique et fasse rire (en premiers, jaune, les petits actionnaires de Fortis).

Voilà aussi les sociaux-libéraux, qui ont colonisé une bonne partie de la gauche organisée, tout aussi dépourvus. « *Les profits d'avant-hier furent les spéculations d'hier et le chômage d'aujourd'hui* », c'est difficile à vendre aux clients.

En préparant ce numéro, nous avons également éprouvé les effets d'une stratégie de terre brûlée qui a été menée sur le terrain académique et des bureaux d'étude. Comme discipline, l'économie y a largement cédé la place au *management*, au *business*, avec sa psychologie à trois sous pour petits chefs, boursicoteurs et comptables astucieux, c'est le plus radical. Et pour les économistes rescapés, il ne fut pas bon de s'écarter du *mainstream* néolibéral :

-
1. Bien que nos convictions nous poussent à ne considérer pour nous-mêmes que les valeurs d'usage, nous nous réjouissons d'avance d'en compter bientôt davantage, en échange de quelque monnaie. Voyez la deuxième de couv', on a encore un compte en banque.

pour ne rien dire des marxistes, les plus braves keynésiens furent ostracisés et réduits à la portion congrue. Ou apostats.

Les analyses critiques de la financiarisation néolibérale lancée dans les années 70 n'ont donc pas été bien nombreuses. Si on met à part le secteur des relations Nord-Sud (que nous ne traiterons pas non plus dans ce numéro²), les mises en question furent rares, et dans le domaine académique francophone et récemment, elles se concentrent sur quelques noms – Michel Aglietta et son équipe, Patrick Artus, François Morin,...³ – si on compte séparément les tenants d'analyses marxistes plus anciennement engagés comme François Chesnais et Michel Husson⁴.

On peut y ajouter quelques critiques des fonds de pension⁵, en notant que, chez des praticiens syndicaux notamment, la défense de principe du « premier pilier » est souvent allée de pair avec la participation au deuxième et au troisième.

Crise bancaire, financière, globale

Dans ce contexte, l'intelligence collective est largement à construire, et le propos des collaborateurs de ce numéro nécessairement pédagogique. C'est pourquoi en outre votre estimé éditorialiste s'est attaché à une introduction qui n'aurait pas eu sa place dans un édito. « *Candide sur le chemin de la Finance et du Capital* » s'efforce de baliser suffisamment un terrain qui sera exploré et interrogé plus en détail dans les textes suivants.

-
2. Voir nos récents n°s 235 et 236, notamment les contributions de Jean-Philippe Peemans et Frédéric Lapeyre ; et plus ancienne, celle de Jacques Nagels (n° 230 de 2004).
 3. Voir par exemple : François MORIN, *Le nouveau mur de l'argent – Essai sur la finance globalisée*, Seuil, Paris, 2006. Patrick ARTUS et Marie-Paule VIRARD, *Le capitalisme est en train de s'autodétruire*, La Découverte, Paris, 2005 ; *Les incendiaires – Les banques centrales dépassées par la globalisation*, Perrin, Paris, 2007. Michel AGLIETTA, *Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel, Paris, 2004 (entre autres).
 4. Par exemple réunis dans *Actuel Marx*, « La finance capitaliste », PUF, Paris, 2006.
 5. Voir « 2040-2045 – La guerre aux vieux », *CM* n° 231, 2005.

La première contribution est celle que **François Martou** nous a confiée peu avant son décès soudain. Elle fait écho direct – et nous voudrions en la publiant lui rendre hommage – à un de ses derniers combats publics, qui l'a vu affronter quelques uns des bedeaux évoqués (Miller, Colmant,...). Alors que, se demandant « *où sont passés nos liards ?* », il ne défendait somme toute qu'une restauration de réglementation bancaire et des sanctions, il se vit finalement envoyer à Pyongyang ou à La Havane.

La contribution suivante, de **Nicolas Bárdos**, part également des banques, pour examiner la crise conjoncturelle et souligner fortement que l'activité bancaire fait partie de l'économie réelle. Il soutient une re-régulation, mais propose une double interrogation élargie où le lecteur reconnaîtra le géo-économiste : sur la fin d'un cycle de Kondratieff et sur la fin d'une « *période longue* » au sens de Braudel et Wallerstein. Sous ce dernier aspect, il s'agit de voir comment le centre nord-américain céderait la place à un polycentrisme.

Avec **Marc Labie**, le lecteur est ensuite convié à examiner les rapports entre « *crise et management des entreprises* », sous-titrant une « *Ode aux moindres certitudes* » qui parle d'elle-même. Le point de départ est ici celui d'un de ces fameux discours de gestion, moqués ci-avant. A l'heure où presque « tout le monde il est (re)devenu keynésien », l'auteur souligne qu'il ne suffira pas d'un peu de re-réglementation financière et de relancer la demande brièvement (avant de remettre l'austérité sur les salariés pour payer la dette). Ce sont les déséquilibres créés par les politiques néolibérales, les rapports sociaux modifiés par les nouvelles technologies, la mise en concurrence généralisée, par exemple, qui posent problème. Ce qui appelle une véritable régulation, dont l'auteur esquisse quelques axes.

Crise et capital

Les deux contributions finales, de **Reginald Savage** et de **Xavier Dupret** développent une analyse historique et économique à la fois. L'un et l'autre mettent l'accent sur le fait qu'il ne s'agit pas, avec la crise actuelle, d'un simple accident, serait-il en chaîne.

Le premier souligne d'emblée que, et montre comment c'est le « régime de croissance financiarisé » et le « mode d'accumulation » qui sont en cause, « dans la filiation d'une longue série de crises financières (1987, 1993, 1997-98, 2001-03) ». La restauration des taux de profit a débouché sur une accumulation de capitaux insuffisamment valorisés, ou valorisables en l'état (ce débat est ouvert). Avec pour enjeux les inégalités sociales et les inégalités de développement.

En titrant sur « la crise réelle du capital fictif », le second affronte en outre la formule paradoxale de Marx qui interrogeait l'articulation entre capital productif et titres de propriété, les capitaux du rentier, celui qui boursicote entre autres. L'analyse de XD examine de plus près le tandem central USA-Chine : taux de change, taux d'intérêt, monnaies, dette publique américaine, notamment. En bouclant pour conclure sur la bulle éclatée du *subprime* et quelques contradictions qui vont avec : la sortie de crise n'a pas l'air pour tout de suite.

Michel Godard

Hors thème, nous poursuivons la publication des travaux de **Jean-Claude Paye**. Il analyse cette fois « une jurisprudence infernale », comprendre celle de l'Empire américain en matière de terrorisme quand elle s'impose en France et en Belgique.

Candide sur le chemin de la Finance et du Capital

Michel Godard*

Une banque, ce n'est pas une usine ni une ferme : en somme, dans notre imaginaire économique collectif, et prolétarien, on supposerait plutôt qu'elle ne produit rien. Qu'il s'agit de coffres-forts, où il y a, accumulé par l'histoire, de l'argent... Beaucoup, à entendre les chiffres de la récente valse mondiale de milliards. La crise « systémique » menaçait, a-t-on dit. Ci et là on a même nationalisé des banques. Partout des paquets de milliards ont été et sont encore injectés par les Etats : pour le coup, « *Etat capitaliste* », « *de classe* », « *au service des possédants* », quelques formules rayées du bon langage prenaient un coup de jeune.

Mais que se passe-t-il donc!? Candide vous emmène dans de merveilleux pays.

* L'auteur n'est pas économiste (et il ne se prend pas non plus pour Voltaire – merci de ne pas le prendre pour Pangloss). A l'usage des lecteurs que rebute le foisonnement du jargon financier et qu'étonne le silence théorique des économistes orthodoxes, en pleine crise, il revendique donc une certaine fraîcheur et la vertu pédagogique qui peut aller de pair pour un propos introductif à ce numéro des *CM*. Sous le contrôle aimable des autres contributeurs.

La caisse d'épargne

Si l'on dépasse les images de l'Avare comptant ses pièces d'or, l'expérience aujourd'hui la plus commune, c'est que la banque reçoit des dépôts, notamment de l'épargne, d'une part, et qu'elle prête, d'autre part ; et que le taux d'intérêt donné sur l'épargne est inférieur à celui pris sur les emprunts. La différence, généralement de l'ordre de 2% au moins, c'est ce qui couvre son « service » et ses bénéfices. Le service comprend aussi les paiements et les encaissements, la tenue de comptes.

Dans un passé pas si lointain, la grande majorité de la population vivait à la journée, à la semaine, et tout juste : elle n'avait guère de quoi épargner et, au cas où, mettait ses sous dans des bas de laine, des oreillers ou des lessiveuses,... Elle épargnait avant d'acheter et ne mettait pas les pieds à la banque, au mieux détenait-elle des « livrets d'épargne ».

Aujourd'hui, dans nos pays, la précarité a sensiblement reculé et on utilise de moins en moins les pièces et les billets, beaucoup se passe en écritures bancaires. Presque tout le monde a un compte en banque, un peu d'avance et de réserve : si les banques faisaient faillite, en raison de leur fonction de caisses d'épargne ce serait une catastrophe sociale. Voilà un des motifs de l'intervention publique récente : après avoir privatisé les banques publiques, il y a quelques années, il fallait dare-dare restaurer et renforcer la garantie publique, pour les comptes jusqu'à 100 000 euros comme on a vu.

Si ce métier de caisse d'épargne des consommateurs n'est pas historiquement premier dans les banques – qui opéraient surtout pour les entreprises et commerçants, et les Etats – ni dominant dans la plupart, sa présentation au bilan d'une entreprise financière permet en première instance de situer les enjeux selon le schéma suivant.

Actif	Passif
Crédits	Capitaux propres
	Dépôts Comptes courants, à terme, d'épargne
Prêts interbancaires	Emprunts interbancaires

A telle date, du côté de l'**actif**, il y a les créances, les prêts divers faits par la caisse-banque avec des échéances de remboursement ultérieures diverses et à des taux divers.

Du côté du **passif**, il y a les capitaux propres (y compris les réserves, des bénéfices des années précédentes), et les **dépôts** divers – qui sont comme des dettes, à rendre, à rembourser – avec des délais et des taux divers, dépôts par exemple mis en « comptes courants », à terme, d'épargne.

Le passif, ce sont les fonds récoltés pour « en faire quelque chose », et l'actif, c'est ce qui en est fait. Ainsi le fonctionnement de base est-il simple : l'argent dont des déposants n'ont pas un besoin immédiat permet – via la banque – à des emprunteurs d'acheter au-dessus de leurs moyens immédiatement disponibles¹, par exemple un bien cher et « durable »

comme une cuisine équipée, ou des services exceptionnels et coûteux, comme une fête de mariage, un voyage... Et le risque, c'est que l'emprunteur brûle ou casse le mobilier, divorce où perde son revenu et ne sache plus rembourser : à cet égard, les **capitaux propres** constituent une garantie pour les déposants, et des règles ou recommandations de **prudence** en fixent les proportions pour divers risques (selon l'objet et/ou le client), à hauteur de 4 à

1. C'est comme une tontine ou une cagnotte de *bodega*, sauf que là le bénéficiaire est tiré au sort ou choisi par une règle particulière, et il n'a pas nécessairement d'obligation de rembourser – ce n'est pas un emprunteur *stricto sensu*.

10%, selon des formules compliquées. Il s'agit d'une garantie de **solvabilité** de la banque.

Un premier degré de complexité tient à la diversité des échéances et des taux : entre les entrées et les sorties se pose chaque jour un problème de **liquidités**, en trop ou en trop peu. La solution tient aux **prêts interbancaires**, et entre banques et **banque centrale**. Cela fait une couche en plus à l'actif et au passif – l'ondulé dans le schéma signale que les proportions sont variables – et un facteur de plus à considérer, celui des taux pour ces prêts.

Un deuxième degré de complexité tient à l'internationalisation dès lors que l'actif ou le passif comprennent plusieurs monnaies : les variations des **taux de change** posent un problème de prudence et de solvabilité. Si une banque prête 1000 euros en dollars à 1.30, il s'agit de 1300 dollars ; si elle les récupère à 1.50, cela ne fera plus que 866 euros ! A ce risque de base s'ajoute celui des différentiels variables de taux d'intérêts, selon les politiques de la *Fed* aux *USA* pour le dollar, et celles de la *BCE* pour l'Euro par exemple.

Premières observations du voyageur

1. Les règles ou recommandations de prudence – notamment « *de Bâle II* », lieu où siège la Banque des règlements internationaux (BRI) qui en a édicté – ont été réduites et semblent avoir été peu respectées et/ou mal conçues : capitaux propres insuffisants et risques sous-évalués, notamment dans le prêt immobilier (américain, britannique, irlandais, espagnol, ...), de sorte que depuis 2007-2008 les pertes ont siphonné rapidement les fonds propres, jusqu'à deux doigts de la faillite. Il a fallu, et il faut encore « recapitaliser » pour restaurer la solvabilité. Et il faudra ré-instaurer des règles prudentielles fermes pour ne pas rechuter.
2. Les politiques des banques centrales en matière de taux (« *directeurs* »), motivées par des considérations macro-économiques diverses et variables, font partie du problème autant que de la solution. L'intervention publique récente a d'abord porté sur la liquidité, au moment où l'interbancaire était bloqué par la défiance générale. Et les taux directeurs ont été amenés à des minima historiques.
3. La politique de libéralisation des taux de change (« *flottants* » depuis un tournant de 1971-73, plutôt que « *fixes* », liés à l'or et au dollar selon les

accords de Bretton Woods de 1944), a ouvert la porte aux spéculations mondialisées diverses, et constitue un facteur d'instabilité supplémentaire. En période de crises, quand des monnaies dégringolent, les prêteurs étrangers font des pertes considérables (par ex. actuellement, en Europe de l'Est). Il faut reconstruire un système monétaire mondial régulé.

4. ou 1 *bis*. Le mouvement économique d'ensemble affecte le fonctionnement financier : quand des emprunteurs, en masse, perdent de leur revenu, le risque qu'ils ne puissent rembourser augmente sensiblement, et leurs garanties peuvent s'étioler parallèlement – comme par exemple la valeur de l'immobilier en vente forcée.

Affaires des banques

A côté du prêt aux particuliers, les banques prêtent aussi beaucoup aux entreprises, notamment commerciales, ce fut leur première fonction. Une forme élémentaire, c'est le « crédit de caisse », l'autorisation de dépenses et l'exécution de paiements, « en négatif », dans l'attente de recettes. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les banques ont non seulement fait des prêts mais aussi pris à leur actif des obligations (c'est presque la même chose), puis de plus en plus, pris des **actions** : le saut qualitatif, c'est qu'alors le rendement devient variable, en forme de dividendes, et que la valeur même des actions peut s'apprécier... ou se déprécier (voire se perdre). Engagées sur ce terrain, on les appellera **banques d'affaires** (ou encore banques d'investissement), et dans cette fonction, elles se rapprochent des *holdings*.

Avec un souci, c'est que les fonds des déposants (au passif) sont utilisés pour des actifs aux risques sensiblement étendus. Tout alla bien, encore qu'avec des cycles, jusqu'à la crise de 1929. Le **krach** emporta les entreprises, les actions, les banques... et les épargnants, ruinés. Parmi les mesures de sauvegarde prises dans les années 30, la **séparation entre banques d'affaires et banques de dépôt** fut imposée par la loi : aux USA, il s'agissait du *Banking Act* de 1933 (mieux connu par le nom de ses deux auteurs, *Glass-Steagall Act*). La séparation fut contournée à partir des années 80 (administration Reagan), puis finalement abrogée en 1999 (administration Clinton). En Belgique, le mouvement fut parallèle. La séparation (plus stricte qu'ailleurs en Europe) fut instaurée le 22 août 1934 (et confirmée le 9 juillet 1935, avec la création

de la Commission bancaire); le grignotage de la réglementation commença dès les années 60 et le démantèlement final intervint en 1993, sous impulsion européenne, avec l'adoption d'un modèle dit de la **banque universelle**, qui nous a ramenés aux années 20-30.

L'activité de banque d'affaires ne se limite évidemment pas à l'achat d'actions : courtage, gestion de fonds, introduction en Bourse, fusion et acquisition d'entreprises, produits titrisés et dérivés, en général ingénierie financière sont au menu. Avec quelques problèmes d'opacité – au jeu, on ne montre pas ses cartes – et de « *déontologie* » comme on dit maintenant sans rire. Au moment où la conjoncture se retourne, où des bulles boursières éclatent, la banque est « exposée », et ne veut pas même dire de combien, jusqu'au moment d'appeler au secours. Les actifs pourris ou « *toxiques* » sont perdus ou destinés à des banques poubelles ou *bad banks*, à créer, et/ou « socialisés » (comme il sied aux pertes et non aux bénéfiques).

Dans le genre opaque, la **titrisation**, c'est-à-dire le regroupement « hors bilan » de prêts (entre autres immobiliers) en « véhicules » ou contrats *ad hoc* – les créances étant transformées en titre – puis celui de ces titres en d'autres sur plusieurs étages ont joué un rôle important. Au moins au déclenchement de la crise baptisée *ipso facto* « des *subprime* », selon le qualificatif donné aux prêts hypothécaires américains les plus risqués. Au moment où la bulle immobilière se dégonfle, les banques qui ont gardé de ces titres à leur actif en savent assez pour savoir qu'elles sont touchées, que la solvabilité de nombre d'entre elles est compromise : elles bloquent l'interbancaire, avec répercussion immédiate sur la liquidité.

Deuxièmes observations du voyageur

5. Bon nombre de caisses d'épargne se sont abstenues de jouer en Bourse, ont gagné peu sur des actifs sûrs comme les emprunts publics, et ont échappé à la crise financière. Les travailleurs et les épargnants ont le droit que leurs fonds soient protégés et ne soient pas compromis dans des investissements et jeux financiers. Il faut réinstaurer la séparation entre banques et réserver la garantie de l'Etat aux banques de dépôt, reconstituer des banques publiques à cette fin, notamment quand il y a nationalisation. Il s'agit d'un service public de l'épargne populaire.

6. L'ingénierie financière a l'opacité pour principale caractéristique sinon fonction. La titrisation peut tout simplement être interdite et en tout cas, réservée aux banques d'affaires « séparées », sous condition de transparence.
7. Sans épiloguer sur leurs relations, la bulle immobilière n'a pas fini de se dégonfler et la bulle boursière non plus. Les pertes pour l'actif « affaires » des banques continuent.

Et les assurances ?

A considérer le schéma simplifié de bilan et de fonctionnement ci-dessus, la proximité avec ceux d'une société d'assurance peut frapper: les primes payées par les assurés sont comme des dépôts d'épargne, et les risques couverts sont comme des créances régies par des statistiques (de mortalité, d'accidents,...). Cette proximité a conduit les stratégies de fusion en « *ban-cassurance* », ce qui à première vue ne soulève pas d'objection. Ce qui par contre pose problème, c'est la contamination par la banque d'affaires. On a vu en l'espèce se multiplier les « fausses » assurances qui sont en fait des placements en actions et obligations du genre Sicav (même sous le déguisement de comptes d'épargne du genre *first of all*).

Un autre niveau de contamination, c'est celui de l'assurance et des garanties contre les pertes portant sur les actions et autres montages de banque d'affaires. Les pertes sur les titres dérivés de prêts immobiliers américains ont par exemple entraîné la faillite de la mondiale et américaine compagnie d'assurance AIG.

Des paquets de milliards en ballades

Les journaux nous ont appris récemment à compter en milliards, d'euros ou de dollars, en nous évitant les zéros, les exposants, la conversion hasardeuse des billions et trillions de l'américain au français.

Pour sa gouverne, on peut se remémorer quelques chiffres de juste avant ladite crise.

Plan Marshall wallon : 1 milliard (sur 4 ans ...), c'est notre nouvelle unité.

Budget wallon 2008 : 7 (initial 6.7 en dépenses et 0.3 de dettes)

Profits GBL + CNP (Albert Frère) 2007 : 1.2 (en 2006, 3.5)

Trou de Madoff : 50 (dont 1 dans la culotte de Fortis)

Profits de Fortis 2007 : 4 (premières pertes sur le *subprime*)

Budget fédéral belge 2008 : 80 (initial 46 en dépenses et 33.5 pour la dette)

PIB belge 2008 : 344

dont part des salaires (50%) = 172

Dettes fédérales belges : 309 (novembre 2008)

Sauvetage Fortis, Dexia, Ethias, KBC : 45 (25 en garanties + 20 en capital)

Bilan des banques belges fin 2008 : 1 422

dont dépôts des particuliers : 259 (soit 18.2%)

Dans l'affaire des banques, le poids des **dépôts des particuliers** (259/1422) n'est pas dominant, et il faut être attentif à la grande inégalité de répartition : chacun des Belges (enfants compris, ramenons les à 10 millions) n'a pas la moyenne de 259 000 euros sur ses comptes ! Mais c'est un premier lien qui ne compte pas pour peu.

La masse salariale : salaires et profits

D'ailleurs, le rôle des salaires, des revenus et des consommations de masse n'est généralement pas méconnu dans l'analyse macro-économique. C'était l'acquis fordiste-keynésien, ébauché dans les années 1930 et développé après 1945. La question de l'**endettement** des particuliers vient faire un deuxième lien avec les banques.

On doit en effet considérer qu'au salaire « poche », individuel, et aux salaires collectifs, faits de cotisations de sécurité sociale (parts patronale + salarié) et de contributions à l'impôt pour les services publics, s'ajoutent en pratique des crédits : un peu chez les amis..., surtout dans les banques.

Pour une part (rappel du schéma introductif de la caisse d'épargne), il s'agit bien de moyens disponibles d'autres salariés (plus anonymes, nombreux et mieux dotés que les amis).

Mais il s'agit aussi et surtout de profits des actionnaires et propriétaires de capitaux, y compris ceux des sur-salariés et faux salariés, quelques pour cent des « particuliers » précités qui font la masse des dépôts ainsi référés.

Ce qui doit attirer notre attention sur une autre logique, qui n'est pas sans rappeler celle du patronat du XIX^e siècle quand il tenait encore des cantines : *« mes enfants, je ne vous donne pas un salaire suffisant, je vous en prête »*. Le problème de l'endettement massif des ménages, notamment aux USA et en Grande-Bretagne autour de 150 et 100% du PIB respectivement, est pour une part celui de salaires massivement trop bas, en retard sur la croissance. Au demeurant, la même ligne idéologique c'est aussi *« je ne paye pas d'impôts à l'Etat, je lui prête »*, discours libéral perpétuel (archéo comme néo) : la dette publique, c'est la somme accumulée des impôts nécessaires et non prélevés (pas même dus, réduits, ou éludés et fraudés).

Dans les deux cas, la banque fonctionne en faisant tourner des profits et en rajoutant un intérêt prélevé sur les salaires et sur les contribuables des années suivantes.

Troisièmes observations du voyageur

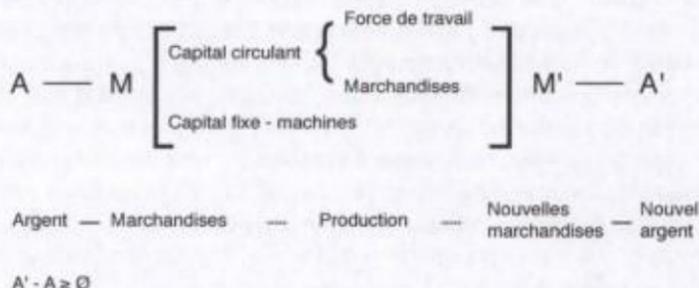
8. Masse des dépôts, salaires et profits, politiques financières et monétaires des Etats, la vie des banques ne se passe pas sur une île ou dans une cave au trésor. Elles sont dans l'économie réelle, et la crise bancaire n'est pas susceptible d'être traitée par un simple confinement et des soins financiers, ni d'être comprise comme un simple problème de technique ou morale financières.

Profits et capital

La question des profits et du profit, et celle des « bulles » en particulier méritent donc un détour d'économie politique. A gauche, avec un héritage plus ou moins fidèle à Marx, l'attention a privilégié le cycle productif, soit dans une perspective de développement ou rattrapage – cas des pays du Sud, de

l'Europe centrale et orientale et de la Russie – ou de re-développement – cas des régions d'ancienne industrialisation – soit encore dans une perspective d'action politique portée par la classe ouvrière industrielle (et les ouvriers agricoles), organisée en mouvement ouvrier, avec des partis « ouvriers et socialistes ».

Ce cycle du capital a été le plus souvent représenté comme suit.



Au centre, et au cœur, il y a le cycle productif et l'exploitation de la force de travail, dont la valeur d'échange est essentiellement inférieure à la valeur d'usage.

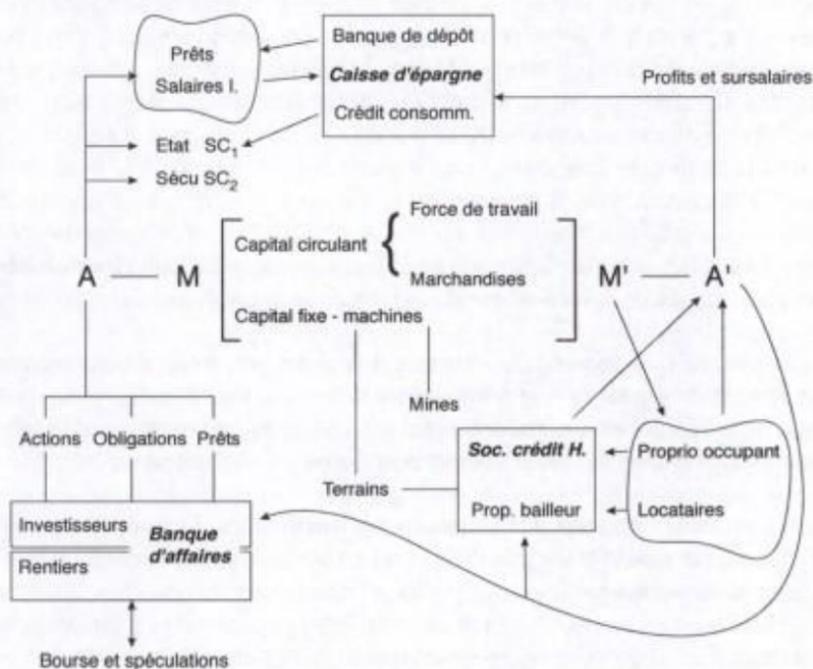
Le profit ou la plus-value (qu'on peut ici assimiler) tient dans l'équation $A' - A \geq 0$ ou $A' \geq A$. Et l'accumulation et concentration du capital s'appuient bien sur ce cycle, avec retour de A' en A : si le surplus est nul, on est dans la précarité; s'il est entièrement consommé par les oisifs (militaires, curés, nomenklaturistes,...), on est dans la stagnation; s'il est ré-investi, on est dans la croissance. La figure emblématique depuis le XIX^e siècle en Europe est celle du propriétaire des moyens de production, qui commence artisan et finit industriel monopoliste.

S'agissant pourtant d'économie monétaire, on a parfois perdu de vue qu'il était bien question d'argent², dans un cycle qui est aussi financier en amont ($A - M$ à gauche du schéma) et commercial en aval ($M' - A'$ à droite). Le souci

2. Encore que Marx n'ait connu dans les années 1860-70 que le début des sociétés anonymes et des banques d'affaires, une part notable du *Capital* – du Livre III – est bien consacrée au crédit, et la forme argent y est omniprésente.

idéologique et théorique dominant a été de montrer que « l'argent ne fait pas de petits », ne mûrit pas « comme le poirier donnant des poires »³.

Le schéma revisité comme suit permet d'articuler l'activité bancaire, en général comme **tribut** prélevé sur les profits, et sous quatre fonctions principales : crédit à la consommation des salariés, crédit immobilier résidentiel, investissement productif et montages financiers et boursiers ; les deux premières pour les ménages, les deux autres caractérisant la banque d'affaires. Etant entendu que ces fonctions ne sont pas forcément séparées légalement, ni *ipso facto* physiquement.



En haut du schéma est illustrée la fonction de caisse d'épargne, tout comme les trois espèces de salaire, et les prêts à la consommation des salariés pré-

3. Image de Marx, *Capital* – Livre III, ch. XXIV, p.56 de la publication des Editions Sociales, Paris, 1970.

sentés ci-avant. Les salaires viennent de A et le salaire poche alimente la caisse comme, venant de A', des profits et sur-salaires. L'enveloppe des salariés comprend salaires poches et prêts (et on pourrait ajouter des retours en allocations de la Sécu et de l'Etat parties en salaires collectivisés 1 et 2).

En bas à droite est illustré le circuit spécifique de l'immobilier, qui en regroupe plusieurs : la marchandise spécifique logement, partie de M', peut être mise à disposition d'un propriétaire occupant, qui a de quoi payer la partie correspondante de A' en une fois, ou qui fait intervenir une société de crédit hypothécaire (et devra lui rembourser) ; ou bien M' est destiné à un locataire, qui paiera un loyer à un propriétaire bailleur, celui-ci disposant de A' ou l'empruntant. Le schéma note aussi l'alimentation de la société de crédit hypothécaire par affectation d'une partie de A'. Mais la particularité fondatrice de ce circuit, ce sont les rentes foncières : la propriété du sol, l'unicité des localisations permettent de tirer la couverture ($A' - A$) de ce côté, sans limite de principe, le **tribut foncier** et la spéculation contaminant le crédit et même la production. L'autre caractéristique, s'agissant de biens qui valent plusieurs années de salaires du grand nombre, tient au rôle stratégique des politiques de crédit (et à toutes les aides et soutiens publics en la matière). La **bulle immobilière** procède de ces deux rentes (ou tributs), foncière et bancaire.

Pour mémoire, le secteur des mines est noté en position similaire : comme en agriculture également, le prélèvement d'un tribut peut s'opérer au nom du droit de propriété, en s'articulant à l'activité productive du mineur ou de l'agriculteur. **Les bulles** sur les **matières premières** se gonflent ainsi.

Enfin, en bas à gauche, sont regroupés investisseurs, rentiers et banques d'affaires, par lesquels le cycle des profits se boucle principalement. La forme prise par le prélèvement sur les profits n'importe pas : dividendes, coupons, intérêts il s'agit toujours d'un prélèvement. Et elle concerne la première fonction bancaire, celle qui assure les investissements réels dans la production. Car avec la seconde, quand un rentier vole un autre rentier en lui fourguant bien cher une action qui ne rapportera plus rien et/ou ne vaudra plus rien demain, on est dans le domaine du « **capital fictif** »⁴. L'investisseur prend une

4. Selon une des formulations de Marx au livre III du *Capital*. D'autres sont « *capital porteur d'intérêt* », « *extérieure à la production* », « *capitaliste passif* », etc.

part du profit en s'inscrivant réellement dans le cycle de production et accumulation (et exploitation) – tandis que le boursicotier n'investit rien du tout, il joue avec des titres de propriété et redistribue la masse du profit existant. Les **bulles boursières** font mousser cette masse.

Quand les capitaux-profits ne s'investissent plus productivement mais passent aux jeux boursiers (et aux consommations privées de leurs détenteurs), on est devant une « *crise du modèle d'accumulation* ».

Crises et crises

L'explication de base des crises économiques cycliques observées depuis le début du XIX^e siècle a visé la sur-accumulation de capital productif et la sur-production au regard de la demande solvable. Le cycle de 8-10 ans a communément été mis en rapport avec le cycle de vie du capital fixe, des machines. La sur-production amène à baisser les prix, les entreprises (les moins productives d'abord, les autres ensuite) font des pertes et tombent en faillite. Les demandes des entreprises entre elles diminuent. Les salariés sont renvoyés (il n'y a pas d'allocations de chômage) et la demande finale diminue, ce qui accentue encore la sur-production, les pertes et les fermetures d'entreprises : du capital productif est réellement détruit, des usines partent à la casse.

Cette évocation sommaire permet de rappeler et signaler, par exemple sous la dénomination de *krach* boursier, la destruction parallèle du susdit capital fictif : les actions ne valent plus rien non plus, on peut en tapisser les murs ; et les banques d'investissement dégringolent, entraînant les déposants.

Les politiques économiques dites keynésiennes, ébauchées dans les années 30 et développées après la deuxième guerre mondiale dans les pays capitalistes dominants ont toutes eu un caractère anti-cyclique : maintien de la consommation de masse, avec des allocations de chômage notamment ; maintien et relance de et par la consommation publique (civile et militaire). Ces politiques ont eu également un caractère « fordiste », tablant sur une croissance des salaires articulée à la croissance des productions et de la productivité – certes dans les limites d'un compromis sur le partage du gâteau, mais croissance des salaires il y a bien eu, au contraire de tout ce qui avait

été observé encore jusque dans les années 30. Et il y a encore eu, même si relativement moins, sous la croissance de la productivité⁵.

Dernières observations du voyageur

9. Le tournant néolibéral des années 70, en ciblant les dépenses publiques et en les poussant à une baisse relative, a réduit les capacités d'action anti-cycliques dans les pays du, ou des centres capitalistes.
10. La mondialisation a laissé largement les salaires de la périphérie hors du compromis fordiste, et les Etats de la périphérie hors du compromis keynésien.
11. Des deux façons, des sur-profits ont été générés. Et on ne savait pas trop quoi en faire de rentable. Ils ont été accaparés en bulles.

Retour sur les bulles

Les jeux boursiers, immobiliers, sur les matières premières procèdent des profits et espérances de profits. Ils peuvent donc se détraquer si la dynamique de ceux-ci est mise en cause. Par exemple sur l'immobilier américain, après le japonais dix ans plus tôt, ou le britannique, irlandais, espagnol,... Ou au début des années 2000, sur les actions *dot.com*.

Or au plan financier, bancaire, on est aussi revenu à avant 1933-34. L'éclatement des bulles financières menace aussi l'épargne comme dans les années 30, et celle des salariés bien plus qu'alors : comme indiqué précédemment, il faut revenir à la séparation et protection des banques de dépôt.

Mais sur le fond économique, c'est un retour anti-libéral qui est nécessaire et il n'est pas sûr qu'il soit concédé sous le label de plans de relance, de Washington à Pékin. Il est vrai que le virage est à 180°. Dur pour les bons apôtres. Aux rangs desquels ne sont pas les contributeurs de ce numéro des *CM*.

5. Une certaine vulgate « léniniste », parfois revendiquée, n'a rien remarqué de tout cela : l'appauvrissement des travailleurs est proclamé avoir continué.

Mais où sont passés nos « liards » ... et la confiance ?

François Martou*

Avant 2008, nous n'avions jamais connu autant de pertes financières. Nous faisons confiance à nos banques et aux autorités qui devaient les contrôler. La crise du système économique et financier a balayé nos certitudes dans l'efficacité du modèle capitaliste libéral. Mais les arbres pouvaient-ils aller jusqu'au ciel et les profits connaître une croissance à deux chiffres de manière éternelle ?

Maintenant le tsunami financier déferle sur l'économie réelle. Le chômage va à nouveau progresser en parallèle avec la pauvreté et la précarité.

* Ancien président du MOC (1985-2005).

Le présent texte est une édition posthume. L'auteur, né le 4 avril 1943, est décédé soudainement le 1^{er} mars 2009. Il avait confié aux *CM* un projet d'article tiré de ses notes de conférences de l'hiver 2008-2009 pour *Présence et Action Culturelle*, notamment dans sa région de Dinant-Philippeville. L'hommage des *CM* va à l'homme, à son engagement, en saluant un de ses derniers combats publics.

Trois attitudes s'imposent aux progressistes : indignation, résistance et propositions.

Mais avant cela, comprendre, car c'est déjà désobéir.

Ce n'est pas la première crise

Depuis la nuit des temps, l'économie est marquée par des crises. Nous parlons encore de la crise « de 1929 », de la « bulle Internet » de 2000. Parfois de la crise « de la tulipe ».

L'une des premières crises modernes de surproduction a encore des allures anecdotiques : la « tulipomania » se joue en effet autour de la production et de la commercialisation des bulbes de tulipes. Introduits en Europe un siècle plus tôt, ces bulbes font florès dans les années 1630. Ils proviennent, pour la plupart, de la Méditerranée orientale et transitent par Amsterdam.

Les tulipes sont très prisées par une population enthousiasmée par la nouveauté et, pour les monarques, elles sont un signe de leur statut. Entre 1634 et 1637, la demande augmente si vite que les prix grimpent de manière exponentielle. Le prix d'un seul oignon atteint la valeur de 2 maisons, de 8 veaux gras et de 15 fois le salaire annuel d'un artisan.

Les gains furent tels qu'ils incitèrent les fournisseurs à produire eux-mêmes de nouveaux modèles de tulipes (vendus encore plus chers), par sélection et modification des variétés originales. De plus, un marché à terme du bulbe de tulipe voit le jour. En 1637, les prix atteignent des niveaux si élevés que la demande s'essouffle. Les prix s'effondrent, entraînant la faillite de nombreux fournisseurs de tulipes. Ceux qui possédaient encore des bulbes après 1637 ne purent que les planter dans leur jardin.

Cupidité et escroquerie ont marqué les éléments de la crise financière de 2008 que l'on voyait poindre depuis des années.

Il est faux de dire que personne n'avait averti, mais les dirigeants étaient sourds et aveugles. Le mimétisme et l'esprit grégaire font partie de la psychologie des crises.

Avez-vous connu de vraies banques et une vraie monnaie ?

De crise en crise, des règles du jeu et des contrôles avaient été mis en place. C'est ainsi qu'en Belgique, comme ailleurs, la Commission bancaire devait garantir la séparation entre banques de dépôts et banques d'affaires, la couverture des risques par les fonds propres, *etc.*

Le bilan d'une banque était donc d'abord constitué, au passif, de dépôts (comptes courants et comptes d'épargne) et de fonds propres et, à l'actif, de créances comme des obligations d'Etat et des crédits hypothécaires. Le contrôle prudentiel portait sur l'adéquation des fonds propres aux risques. Des réviseurs désignés et payés par la Commission bancaire veillaient au grain.

A l'époque, les principaux risques portaient sur les changes. On se rappellera la démission, en 1973, d'Alexandre Lamfalussy de la fonction de président du comité de direction de la Banque de Bruxelles suite à une perte de change de 3 milliards... de francs belges¹.

La principale mission des banques était de gérer la confiance des épargnants du passif dans l'intermédiation avec les risques de l'actif. Le résultat brut s'appelait d'ailleurs marge d'intermédiation. Les actions et le capital à risque étaient un autre métier, pour la Bourse, les *holdings*, les agents de change et les banques d'affaires.

Depuis vingt ans, tout cela est progressivement devenu obsolète.

1. *Ndlr* – Un petit 75 millions d'euro.

La mauvaise monnaie chasse la bonne

Innovations financières et dérégulation ont marqué la révolution financière des années 1990. La pensée unique de la contre-réforme libérale a dirigé la manœuvre. C'est une mutation multifactorielle qui voit le jour, associant une nouvelle gestion du risque, de nouveaux acteurs et un changement du rôle des banques, une utilisation libérale de la mondialisation et de la technologie informatique, un nouveau modèle de croissance combinant endettement, hausse des profits et des rémunérations des dirigeants et baisse de la part salariale.

Parler seulement de crise financière aux Etats-Unis n'est donc qu'une explication partielle et partiale.

La première innovation a été de créer de nouveaux produits financiers basés sur des modèles mathématiques qui allaient développer la possibilité de créer des produits « dérivés structurés » et la « titrisation ». La titrisation, c'est créer un titre qui représente des paquets de produits financiers tels que des créances hypothécaires, titre que l'on peut vendre après en avoir fait mesurer le risque par une agence de notation (Moody's, Standard & Poor's, Fitch). Ceci permet de sortir du bilan des banques des masses de risques en les transformant en produits cotés, qui peuvent se retrouver ensuite dans des produits dérivés structurés. C'est ainsi que se sont baladés dans le monde des produits toxiques à la signature de grandes banques d'affaires américaines.

La titrisation et la dérivation sont allées de pair avec des opérations à découvert et l'augmentation des masses de liquidités créées par le marché inter-bancaire. Ajoutons à cela que les nouveaux produits financiers ont été vendus par les banques à la place de l'épargne classique à leurs clients, « justifiés » par une hausse des rendements.

Vous souvenez-vous du fameux système des ventes à découvert qui permettait de vendre des titres que l'on ne possède pas et que l'on rachète demain en tablant sur la baisse ? Ce système que les Bourses avaient été contraintes de suspendre, je vous fiche mon billet qu'il ne tardera pas à réapparaître, si ce n'est déjà fait ici et là...

Les produits dérivés sont des titres dérivés d'autres titres ou activités. Il s'agit de produits financiers tels que les certificats, les contrats à terme (*futures*), les bons de souscription (warrants), les options, les certificats d'option, les opérations à terme (*forward*) et les échanges (*swaps*). Les « valeurs de base » peuvent être des actions, des obligations, des matières premières, des métaux précieux, des cours de change ou encore des intérêts et des indices boursiers. La plus petite fluctuation de la valeur de base peut être à l'origine de très grandes variations du cours des dérivés, vers le bas comme vers le haut.

La valeur des produits dérivés négociés dans le monde correspond à huit fois le produit intérieur brut (PIB) de tous les pays, c'est-à-dire à huit fois l'ensemble des biens et des services produits dans le monde en une année. En 2005, le volume des transactions réalisées par les Bourses de produits dérivés a été plus de trente fois supérieur au produit national brut de la planète.

Les produits dérivés peuvent être utilisés afin de se prémunir contre les fluctuations de cours des devises, les écarts de prix des marchandises ou les variations de cours des titres (*hedging*). Quand ces dérivés sont négociés dans cette intention, encore fondée sur l'économie réelle, il ne s'agit pas de spéculation pure. Pourtant, les instituts financiers n'ont presque aucune limite dans la création de nouveaux produits dérivés ni dans leur combinaison (pour obtenir ce qu'on nomme des produits structurés). Même les dettes contractées par des tiers vis-à-vis d'un établissement bancaire peuvent être transformées en titres négociables sur le marché. C'est pourquoi la crise des prêts hypothécaires à hauts risques (*subprime*) sur le marché états-unien, en été 2007, a également touché les fonds spéculatifs et les institutions qui avaient acheté des dérivés adossés à ces hypothèques (appelés dans le jargon dettes garanties ou *collateralized debt obligations* – CDO).

La plupart des produits dérivés sont négociés à terme. Il s'agit d'un droit ou d'une obligation d'acheter ou de vendre quelque chose à une date déterminée. En achetant une « option », on obtient par exemple le droit d'acheter (option d'achat ou *call-option*) ou de vendre (option de vente ou *put-option*) une quantité définie d'actions à un prix convenu, contractuel, pendant une période donnée (durée du contrat) ou à son échéance (date d'exercice de l'option), sans pour autant être contraint à cet achat ou à cette vente. Avec les options d'achat, on mise sur l'augmentation des cours (au-dessus du prix convenu), alors que, avec les options de vente, on

s'attend à une baisse. L'option elle-même peut être négociée et il est ainsi possible de spéculer également sur la hausse du cours de l'option.

Les *futures*, négociés en Bourse, et les *forwards*, hors marchés boursiers, sont des contrats à terme qui doivent être réalisés jusqu'à la date d'échéance.

Une partie des produits dérivés sont standardisés et se négocient dans des Bourses spécialisées. Il existe également des dérivés qui sont échangés directement entre partenaires commerciaux spécialisés. Ceux-ci sont appelés « hors cote » ou « hors Bourse » (*over the counter* – sur le comptoir). Le négoce de produits dérivés hors Bourse est particulièrement opaque. Au final, les chiffres inscrits au bilan n'ont plus rien à voir avec la réalité. Les produits dérivés permettent aussi de créer de manière ciblée des structures financières complexes, afin de blanchir de l'argent ou de permettre une évasion fiscale agressive.

Le décor est ainsi planté pour le déclenchement du drame.

2006 : Le papillon immobilier US bat de l'aile

La crise des *subprime* s'est déclenchée au deuxième semestre 2006 avec le *krach* des prêts immobiliers (hypothécaires) à risque aux Etats-unis (les *subprime*), prêts que les emprunteurs, souvent de condition modeste, n'étaient plus capables de rembourser. Révélée en février 2007 par l'annonce d'importantes provisions passées par la banque HSBC, elle s'est transformée en crise financière mondiale à partir de l'été 2007, avec une défiance envers les créances titrisées (*ABS*, *RMBS*, *CMBS*², *CDO*) qui comprennent une part plus ou moins grande de crédits *subprime*, puis envers les fonds d'investissement, les OPCVM – Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (dont

2. *Ndlr* – *ABS*: *Asset-Backed Securities*, titres adossés à des actifs, dénomination générale; *MBS*: *Mortgage-Backed Securities*, idem adossés à des prêts hypothécaires; *RMBS*: *Residential MBS*, idem sur le logement; *CMBS*: *Commercial MBS*, idem sur le commercial.

les Sicav monétaires – Sociétés d'investissement à capital variable) et le système bancaire susceptibles de détenir ces dérivés de crédit.

Cette crise de confiance générale dans le système financier a causé une première chute des marchés boursiers à l'été 2007. Elle fut cependant beaucoup moins profonde que celle de l'automne 2008. Les autorités ont d'abord cru à une crise de liquidité bancaire et les banques centrales n'ont cessé d'injecter massivement des liquidités dans le marché interbancaire. Mais peu à peu, le scénario d'une crise de solvabilité globale des banques s'est imposé.

Un total de 500 milliards de pertes et 300 milliards de recapitalisation

A partir de l'été 2007, les banques du monde entier ont dû passer chaque trimestre dans leurs comptes des dépréciations de la valeur de leurs actifs liée aux *subprime*, en particulier les *ABS* et les *CDO*. De l'été 2007 à l'été 2008, ces dépréciations ont totalisé 500 milliards de dollars américains, ce qui a fait chuter d'autant les capitaux propres des banques. Certaines ont épongé ces pertes grâce à des augmentations de capital, en vendant en Bourse de nouvelles actions.

Ces augmentations de capital ont totalisé 300 milliards de dollars de la mi-2007 à la mi-2008. Plusieurs fonds souverains, de pays asiatiques notamment, ont ainsi pris des participations significatives au capital des grandes banques américaines.

Mais ces recapitalisations sont restées inférieures de 200 milliards de dollars américains aux pertes constatées, une majorité de banques préférant reconstituer leurs réserves par une diminution de leur activité de crédit traditionnelle, et se contentant de respecter au strict minimum les ratios de solvabilité, malgré une crise dont l'ampleur crée un besoin de sécurité plus important.

Les premières nationalisations, en Angleterre, en Belgique et aux Etats-Unis

Au printemps 2008, le gouvernement britannique a reconnu l'existence d'une crise de solvabilité en nationalisant la banque Northern Rock. Mais il a fallu

attendre l'automne pour voir d'autres nationalisations, avec les sociétés de refinancement américaines Freddy Mac et Fannie Mae le 8 septembre, puis avec l'assureur AIG le 16 septembre. En Europe continentale, Fortis a été la première grande banque nationalisée, le 29 septembre. Au Royaume-Uni, trois des quatre plus grandes banques ont accepté le 8 octobre le principe d'une recapitalisation imposée par le premier ministre Gordon Brown. Le 11 octobre, la France et l'Allemagne ont annoncé aussi qu'elles pourraient éventuellement recapitaliser des banques, mais sans donner de nom.

Tous les établissements n'ont pas été secourus. Le 15 septembre 2008, le gouvernement américain a laissé la banque d'affaires Lehman Brothers faire faillite sans intervenir, après s'être assuré que ses créanciers étaient assez nombreux pour que l'impact soit dispersé. Cette décision a obligé les banques à prendre des mesures. Prenant conscience que les Etats privilégieraient le sauvetage des banques de dépôt, plusieurs grandes banques d'investissement américaines se sont fait racheter afin de sauver leur activité : Bear Stearns, Merrill Lynch, Washington Mutual et Wachovia.

Ces banques d'affaires étaient les victimes désignées du système d'assurance des créances immobilières par les rehausseurs de crédits, qui avait eu un grand succès auprès des épargnants jusqu'en 2007, mais s'est révélé inefficace devant l'ampleur des risques à couvrir. Ces rehausseurs de crédit ne disposant pas d'assez de capitaux propres pour tenir leurs engagements, ils se sont retrouvés en faillite, obligeant des clients aussi prestigieux que la banque d'affaires Merrill Lynch à porter plainte.

De gigantesques plans de sauvetage dans tous les pays

Les rehausseurs de crédit sont au cœur du système, en créant une demande inespérée pour les créances hypothécaires risquées *ABS*, issues des *sub-prime*. Ils mélangent ces *ABS* avec d'autres créances moins risquées, pour créer des *CDO*, placements présentés aux investisseurs sous la notation financière la plus sûre, le AAA. Ce tour de passe-passe fait croire à un placement à la fois sûr et très rentable. En finance, c'est risque et rentabilité qui vont normalement de pair.

Le taux d'intérêt élevé des *ABS*, regroupements de *subprime*, augmente le rendement total du placement *CDO*, tandis que le caractère plus sûr des autres créances est censé suffire à garantir sa sécurité.

Du coup, les banques ont vu le système des *CDO* sous l'angle du succès très rapide d'un placement de père de famille, jugé à la fois sûr et rentable, et ont multiplié des produits dits « garantis », qui se sont vendus comme des petits pains chez les épargnants. La croissance de la demande a tiré à son tour celle des créances immobilières risquées (*subprime*), qui se voyaient offrir ainsi un débouché inespéré.

Les agences de notation financière (*Moody's*, *Standard & Poor's*, *Fitch*, etc.) ont pendant plusieurs années donné la meilleure notation financière (*AAA*) aux placements de type *CDO* avant de se rendre compte qu'il fallait brutalement l'abaisser. Le plus souvent, ces agences de notation financière se sont contentées de collecter les données communiquées par les créateurs des titres financiers : les organismes de crédit immobilier dans le cas des *ABS*, les rehausseurs de crédit pour l'émission des *CDO*, et les banques dans le cas des contrats d'échanges censés protéger contre le risque de non-remboursement, appelés *CDS*³.

Cette indulgence peut s'expliquer par le fait que les rehausseurs de crédit étaient devenus, du fait de leur croissance, des clients importants pour les agences de notation financière, pour la notation des *CDO* qu'ils émettaient. Par ailleurs, ces *CDO* ont trouvé une clientèle importante dans les réseaux commerciaux des banques, elles aussi clientes stratégiques des agences de notation. L'analyste financier d'une agence de notation financière avait donc commercialement intérêt à ne pas se poser trop de questions.

3. *Ndlr* – *Credit Default Swap*: contrat « d'échange » en cas de défaut sur le crédit, c'est-à-dire contrat d'assurance, moyennant une prime, et des précisions sur l'événement, la perte qui peut enclencher et l'indemnisation.

Les banques belges, une question financière américaine ?

Le bref historique ci-avant montre que les événements se sont bousculés en Belgique à la suite de la crise américaine des *subprime* et de la faillite, en septembre 2008, de Lehman Brothers. Mais cela n'éclaire pas, seul, les problèmes spécifiques des banques belges. Pourquoi ont-elles été plus et plus vite touchées que dans d'autres pays ?

C'est que Fortis et Dexia faisaient partie des banques européennes qui dépassaient les 100 % du Produit intérieur brut de leur zone de référence pour l'épargne. Ceci entraîne une dépendance plus grande du marché interbancaire qui était devenu la drogue de l'économie-casino. L'on achète et l'on vend proportionnellement plus de produits, y compris pourris, sous la dépendance des autres banques. Quand tout va bien on touche, mais quand l'interbancaire s'écroule, on tombe aussi plus vite.

Les données 2007 montrent l'ampleur du phénomène en Belgique. Pour un total de bilan consolidé de 1578 milliards d'euros, dont 1422 pour les quatre grandes banques (Fortis, Dexia, ING, KBC), les dépôts comportaient 582 milliards dont 281 pour la clientèle de détail, mais les dettes envers les établissements de crédits comptaient pour 432 milliards. On rappellera que le PIB belge comptait en 2007 pour 330 milliards et les dépenses publiques pour 155 milliards.

Plusieurs banques européennes ont un actif qui dépasse le PIB

Kaupthing :	442 % du PIB islandais
Union des Banques Suisses :	431 % du PIB suisse
Fortis :	252 % du PIB belgo-luxembourgeois
Dexia :	173 % du PIB belgo-luxembourgeois
Royal Bank of Scotland :	109 % du PIB du Royaume-Uni

La Belgique avait donc un problème avec KBC (1 x PIB), Dexia (2 x PIB) et Fortis (3 x PIB).

Pour mémoire :

Deutsche Bank : 82 % du PIB de l'Allemagne

BNP Paribas : 95 % du PIB français

Données sur le système bancaire belge 2007-2008

Etablissements de crédit (données sur base consolidée, en milliards d'euro)

PIB = 330 milliards en 2007 / 344 milliards en 2008

	2007	2008
Rubriques du passif		
Dépôts	582.4	557.4
dont particuliers	280.9	259.1
Dette interbancaire	431.4	276.2
Capitaux propres	67.3	49.1
Rubriques de l'actif		
Crédits hypothécaires	208.4	132.2
Titres d'emprunts	296.2	298.8
TOTAL BILANTAIRE	1578.4	1422.1
Rubriques du compte de résultats		
Revenus nets	26.3	19.5
dont marge intérêts	13.3	14.5
commissions	13.0	5.0
Profits	6.7	-20.7

Source : CBFA, données reprises dans le *Bulletin statistique de la BNB*, tableaux 13.3.

Il s'agit de données consolidées, c'est-à-dire incluant celles des filiales à l'étranger : par ex. en 2007, Fortis Bank Nederland dans Fortis et pas Dexia Crédit Local dans Dexia, etc. ; il y a eu du changement en 2008 !

Cette dette interbancaire de 432 milliards en 2007 était évidemment plus vulnérable aux choix stratégiques « osés », ceux de Fortis avec ABN-Amro et de Dexia avec sa filiale américaine FSA. Si l'on ajoute à cela un peu plus de produits toxiques, vous avez tous les éléments du drame. A la crise américaine s'ajoutaient des causes stratégiques et managériales propres à ces

banques, dont les dirigeants pleins de suffisance n'avaient responsabilité et culpabilité.

Le Gouverneur de la BNB a dû expliquer, lors d'un célèbre match du Standard à Liège, au premier ministre Leterme et au ministre perpétuel des Finances Reynders, qu'il avait déjà dû prêter 100 milliards d'euros à Fortis et que la limite était dépassée.

On voit où sont les bandits, mais où est la police ?

Cette phrase du directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, illustre une question que l'on devrait instruire en Belgique à charge et à décharge de M. Reynders et de son ancien chef de cabinet Servais qui préside la Commission bancaire, financière et des assurances, la CBFA.

Les bandits étaient dans le *management* des banques et « vos liards » sont, pour partie, dans leurs rémunérations. Des mises en cause sont donc réelles quant à la compétence, à l'orgueil, à la transparence et à la responsabilité des dirigeants.

Mais en Belgique, qui faisait la police et quelles étaient les questions ?

Comme évoqué ci-dessus, deux banques belges étaient plus exposées que d'autres. Non seulement le volume de l'interbancaire posait problème mais aussi le niveau des produits toxiques ; et les affaires ABN-AMRO pour Fortis et FSA pour Dexia devaient entraîner une vigilance particulière. Et il fallait aussi se soucier d'une troisième, Kaupthing : pourquoi payer si l'on a rien à voir ? Mais ils travaillaient en Belgique, surveillés par la CBFA !

Ce sont évidemment des questions qui mettent en cause la Commission bancaire et le ministre des Finances.

Qu'est-ce que le contrôle prudentiel, quand on lit le rapport de la CBFA de 2007 ? Page 47 : « *au niveau domestique, la CBFA a, au courant de l'année de référence, collaboré à l'organisation d'un exercice visant à tester les capacités de gestion des crises financières* ». Et « *du fait de sa dimension natio-*

nale, ce test a surtout permis de mettre en lumière les aspects locaux de ces problèmes». Ainsi que «en 2007 un test de procédure nationale de gestion des crises opérationnelles dans plusieurs établissements a également été organisé».

Compétence, connivence et manque d'esprit critique méritent d'être mis en question. Lors de la crise de la dioxine et des affaires de Charleroi, il y a eu plus de mises en examen et de démissions...

La pensée unique ou la contre-réforme libérale

La crise n'est pas qu'une question de gestion de risque par des banques américaines. Elle s'étend par contagion à tout le système financier. Mais elle trouve aussi son origine dans une offensive idéologique totalitaire sur le modèle économique et social.

La chute du communisme a permis, au début des années 90, le retour de la suffisance de la pensée libérale capitaliste. C'était «*la fin de l'histoire*», disait Fukuyama, alors que Michel Albert voyait l'affrontement entre capitalisme anglo-saxon et capitalisme rhénan. «*L'Etat est le problème, le marché, la solution*» disait Ronald Reagan. Les simplismes libéraux ont donc été érigés en dogmes. Il faut privatiser, augmenter les profits, diminuer la part salariale dans la valeur ajoutée, augmenter les revenus des dirigeants par des *stock options*, diminuer les impôts sur les hauts revenus et les bénéfices.

L'accroissement des inégalités est allé de pair avec le modèle américain de l'endettement. Les ménages américains en étaient à 100% de dettes par rapport au PIB pour 40% en Europe continentale. Il fallait, d'autre part, des profits à deux chiffres avec une croissance à deux chiffres.

L'Europe, avec ses modèles sociaux, devenait le problème, la Bourse et la flexibilité, la solution.

Les meilleurs économistes ont averti de l'impasse dans laquelle on était engagé. C'était le message de prix Nobel tels que Stiglitz et Krugman, ainsi que de Michel Aglietta et de Jean Peyrelevalde.

Mais les dirigeants financiers et la majorité des économistes sont restés sourds et aveugles à ces avertissements. Au contraire, s'est développé le modèle de l'autorégulation et de la *corporate governance*. La pensée unique et la cupidité des dirigeants cohabitent avec des appels stériles à l'éthique. Quel est le rôle des agences de notations et des réviseurs d'entreprises si ce n'est une certification publique et indépendante ? Comment revoir les règles de rémunération des dirigeants ?

Les normes « de Bâle II » et les codes de « *gouvernance* » à la Lippens ont montré leurs limites. Mais l'aliénation culturelle au modèle culturel dominant empêche, dans un premier temps, le développement d'une vraie alternative. Le combat est autant une question idéologique et culturelle qu'économique.

Conclusions

Les liards sont partis dans la poche des actionnaires et des *managers* des dernières années. Certains méritent d'être mis en cabane pour escroquerie. Celle-ci vise ceux qui ont abusé de la confiance des gens pour s'approprier leur propriété. Ainsi le code pénal parle-t-il de « *banqueroutes, escroqueries et autres espèces de fraude* ».

Mais si l'action de la Justice est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante pour rétablir la confiance. Les deux conditions premières sont un plan de relance et un plan de réforme du système financier. Mais cela nécessite aussi un débat sur notre modèle de développement et la place des finances et de la pensée unique libérale dans celui-ci. C'est une question en Belgique et en Europe.

Un autre monde est possible si l'on réunit les progressistes sur un projet qui associe solidarité, coopération, innovation.

C'est un travail politique, culturel et d'éducation permanente.

Crise conjoncturelle ou mutations du capitalisme en ce début du XXI^e siècle ?

Nicolas Bárdos-Féltoronyi*

*« La réalité n'est jamais qu'une amorce à un inconnu
sur la voie duquel nous ne pouvons aller bien loin...
L'univers est vrai pour nous tous et
dissemblable pour chacun »¹.*

Comme à l'accoutumée, c'est avec une grande clarté que Robert Cobbaut nous explique la crise financière, « *de la genèse à l'apocalypse* » dans *La Revue Nouvelle* de février 2009, et que Reginald Savage questionne : « *La croissance a-t-elle un sens ?* » (dans la même revue en mars 2009). Rien n'est

* Professeur émérite à l'UCL.

1. Marcel PROUST, *A la recherche du temps perdu, III, La Prisonnière*, Bibliothèque de la Pléiade, pp. 534 et 694.

à y ajouter et ces textes restent absolument à lire. Mon propos consiste donc plutôt à m'interroger en complément sur :

- l'environnement de cette crise financière qui, selon moi, fait partie d'une crise plus globale touchant des domaines variés et plus fondamentalement la société entière, avec ses inégalités croissantes et l'excès de richesse d'une petite minorité ; cette crise correspond à celles de l'alimentation, de la surproduction, aux crises bancaire et financière, énergétique, de l'emploi et de l'environnement, qui toutes se cumulent ;
- l'évolution de fond que ces crises entretiennent, dans laquelle se modifient les rapports de force géopolitiques, y compris dans leurs dimensions géo-économiques, et apparaissent « l'avènement, la prospérité et le déclin des empires ».

En ce début 2009, on se trouve en effet dans une situation bien spécifique et on aurait tort de l'oublier. En réalité, dans le monde, une triple mutation pèse sur le capitalisme en tant que tel et sur les rapports de force entre les grandes puissances. Il s'agit bien entendu de plusieurs bouleversements :

- la crise générale a ses origines aux Etats-Unis d'Amérique (EUA), qui sont sur-endettés et sans surveillance économique réelle ; elle fait suite à la substitution partielle et progressive, durant la dernière décennie, de l'euro au dollar en tant que devise-clé à l'échelle mondiale ;
- la crise militaire en Caucasic méridionale, où le conflit russo-américain a été marqué par le holà que la Russie a signifié aux EUA, après que ces derniers eussent déjà perdu leurs positions en Asie centrale, en sa faveur et en faveur de la Chine ;
- les admonestations récentes de la Chine aux EUA à propos de leur endettement et de la nécessité de mieux gérer le pays pour rassurer leurs prêteurs, dont précisément la Chine, le plus important d'entre eux.

Dans les trois cas, la position hégémonique des EUA est mise en question. Pour moi, il serait illusoire, voire dangereux de croire qu'avec le changement significatif du ton d'Obama, la politique extérieure des EUA change en quoi que ce soit dans l'avenir², encore que la forme du discours puisse avoir un

2. Dans un éditorial, le *Neue Zürcher Zeitung* écrit déjà ceci : « Obama apprend vite. Il continue maintenant la politique de Bush en matière de techniques spéciales d'interrogatoire, de surveillance, d'extraditions, d'actions et même de mise au secret. Le tout juridiquement

certain impact sur les évolutions. Le resurgissement des « atlantistes » en Europe peut voir ceux-ci gagner quelques batailles telles que la quasi adhésion d'Israël à l'UE, mais ils ne peuvent pas triompher indéfiniment. Pour sa part, la rhétorique anti-protectionniste développée des deux côtés de l'Atlantique vise, me semble-t-il, à empêcher de voir clair et de chercher des solutions originales après la vague de libéralisation, des privatisations et de la « désertification » de ces dernières décennies.

Dans cet article, je me limiterai à explorer la nature et le contexte non financiers de la crise bancaire ; ensuite je resituerai cette dernière dans la crise générale pour esquisser enfin l'hypothèse suivante : je me demande en fait si l'on n'assiste pas à un croisement, une juxtaposition entre la fin d'un développement de plusieurs décennies, voire de siècles et une tendance conjoncturelle, avec leurs répercussions multiples dans le domaine monétaire. Donc le raisonnement tenu aura un caractère circulaire : commencer et terminer avec les banques³ !

Rôle des banques et des « fonds »

Ainsi, il nous faut revenir d'abord sur le rôle des banques en ce début du XXI^e siècle.

Apparemment en effet, le point de départ de la crise est dans les banques. Rappelons qu'historiquement, la banque est une entreprise spécialisée dans le paiement. Selon les ordres qu'on lui donne, elle est appelée à payer à l'endroit, au moment et dans la monnaie voulus. Si un agent économique n'a pas d'argent liquide ou d'avoirs en compte, elle paye en lui faisant crédit, à sa demande. Outre le fait de payer et de prêter, la banque tient aussi les comptes de ses clients et *ipso facto* gère leur trésorerie. Elle procède également au change d'une monnaie en une autre et collecte des dépôts pour pouvoir res-

proprement catalogué, sécurisé et émotionnellement déclassé. Irritation et indignation sont absentes. La gauche se tait, la droite se réjouit. « La sémantique est quand même quelque chose de précieux », 30 mars 2009 (trad. CM).

3 Afin d'alléger le corps du texte, je m'abstiens des références bibliographiques et renvoie le lecteur à la bibliographie donnée à la fin de cette contribution.

ter toujours « liquide ». Enfin, elle effectue des opérations dites financières en émettant des actions, des obligations ou tout autre titre de créance en faveur de tiers et fréquemment selon les ordres de tiers. Et elle vise le profit comme toute entreprise capitaliste.

Dans l'espace monétaire actuel, devenu à certains égards mondial, les banques multinationales sont à la fois des acteurs et de simples composantes du système. Elles disposent de leur capacité de payer partout et d'octroyer des crédits multiples. Elles s'implantent énergiquement à travers le monde et pratiquent de multiples opérations. Elles accompagnent et favorisent ainsi l'internationalisation de la production, des échanges et de la propriété sous formes financières. Elles ont réussi la « bancarisation » du grand nombre⁴. Il en résulte de l'endettement croissant des particuliers, des entreprises et des pouvoirs publics.

De fait, l'accumulation du capital, à une échelle de plus en plus mondiale, et à travers des crises parfois brutales comme nous en vivons aujourd'hui, s'opère tantôt à l'initiative des firmes, tantôt à celle des banques. Toutefois, sans régulation de type étatique ou public, ce système de caractère tout à fait privé, et donc non coordonné, sombre dans des crises impliquant manques brusques de liquidité, flottements des changes, moratoires, consolidations ou reports de paiements, ainsi que des concentrations vigoureuses du capital bancaire.

Il convient encore de clarifier un autre point : la différence entre les entreprises financières. On a compris ce qu'est une banque. La caisse d'épargne s'en distingue, sous sa forme classique, parce qu'elle ne paye pas mais octroie des crédits ordinaires au fur et à mesure qu'elle dispose des dépôts d'épargnants (à remarquer : les caisses de ce type, convenablement gérées, n'ont pas été touchées par la crise financière). La compagnie d'assurance, elle, couvre les risques en masse et sur base de la loi des grands nombres. Cette loi statistique lui permet en principe de ne pas se soucier trop des cas individuels ou spécifiques. Elle ne paye pas comme une banque et ne recueille

4. Rappelez-vous vos aïeux, qui n'avaient pas de compte bancaire mais simplement un livret d'épargne, qui refusaient de s'endetter et qui payèrent toujours par billets de banque. Ils furent « hors banques » ! Au contraire de nos enfants ou adolescents qui désormais disposent de comptes et de cartes bancaires dès leur plus jeune âge.

pas d'épargne. Enfin la banque d'affaires ou d'investissement, ou encore le *holding*, est une société de portefeuille d'actions et d'autres titres. Grâce à des participations « significatives », elle intervient dans la gestion des entreprises dont elle détient des actions. Jusqu'aux années 1980, la banque comme telle et la banque d'affaires ont été rigoureusement séparées en vertu de la loi, afin d'éviter des confusions entre celui qui fait crédit et le propriétaire, l'actionnaire.

Les fonds communs de placement, les fonds de pension ou les sicav gèrent l'épargne qui est placée sous des formes « diversifiées ». La différence entre eux est surtout une question de régime fiscal. La diversification de leurs placements signifie qu'ils prennent des participations non significatives et selon des répartitions variées en termes de devises, de géographie, de secteurs économiques, *etc.*, de manière à répartir les chances de gains et de pertes.

Par contre, et précisément en évitant la diversification, les « fonds de couverture », ou en américain les *hedge funds*, se distinguent par la masse des sommes qu'ils mobilisent. Pour chacun, le nombre de ceux qui y placent leur argent ne dépasse guère quelques dizaines et parfois centaines de personnes. Ces fonds gèrent typiquement une partie des grandes fortunes des « riches », des montants fort élevés engagés avec des risques strictement réduits. Pour chacun des intervenants, les montants en jeu dépassent des dizaines et parfois des centaines de millions d'euros. Grâce à cette ampleur, les sommes recueillies autorisent lesdits fonds à emprunter, à court terme, cinq ou dix fois les montants initiaux⁵. Ce qui leur permet de « peser » sur la Bourse dans le sens voulu et sans devoir accepter des risques.

Mais que font ces entreprises financières ? Des opérations...

Quelles sont les opérations monétaires et financières ?

Toute transaction de l'économie privée fait intervenir l'argent, un paiement, ne serait-ce qu'en échange. Le jeu des « contreparties » monétaires et finan-

5. Dans le jargon du secteur, on appelle cela l'effet de levier.

cières fait intrinsèquement partie de l'économie capitaliste réelle. On peut en distinguer les opérations et les objets. Opérations monétaires: paiements, transferts ou versements, change des devises. Opérations financières: placements, prêts ou emprunts, achats ou ventes de titres (actions, obligations, parts ou certificats, etc.). Chacune de ces opérations est susceptible de spéculation: spéculer c'est opérer sans couverture ou du moins sans promesse de couverture, ou agir par des masses importantes ou encore les deux. Pour l'acheteur et le vendeur comme contrepartie, chacune de ces opérations peut comporter des gains ou des pertes, pour l'un comme pour l'autre.

Or, outre le risque de crédit, un système bancaire quelconque est constamment en position de risque de perdre ou en position de manque à gagner en termes de gestion financière. La raison en est évidemment l'impossibilité pour lui de couvrir, à chaque instant, pour chaque échéance, pour chaque taux d'intérêt et pour chaque devise, les positions débitrices ou créditrices⁶. Un risque systémique s'y ajoute, par ailleurs: l'imprévisibilité pour chacun des acteurs des plans, des décisions et des stratégies de tous les autres. Cette situation provoque, bien entendu, l'incohérence et le mimétisme des comportements: le surendettement des entreprises et des ménages comme l'étrangement du crédit et la panique des banques.

Devant l'aggravation du risque systémique, l'intervention d'une banque centrale publique est nécessaire, mais pas forcément possible ou suffisante, en tant que prêteur en dernier ressort, et cette intervention peut prendre des formes variables⁷. L'établissement des grandes zones de monnaies-clés appelle de son côté une coopération des banques centrales de chaque zone en matière de gestion des devises principales. Cependant, des difficultés énormes apparaissent. Le caractère colossal des liquidités que les grandes firmes/banques sont capables de mettre en mouvement accentue l'effet des divergences des taux d'intérêt de zone à zone pour expliquer les alternances de conflits et de coopérations, de succès et d'échecs cuisants.

6. Autrement dit, des positions en compte où la banque doit de l'argent ou bien où elle en dispose.

7. Par les taux de refinancement ou par les opérations de changes, etc., afin d'apporter des liquidités aux banques.

La dérégulation des opérations monétaires et financières en général, et plus particulièrement la suppression progressive des contrôles de change et des cours de change fixes, à partir de la fin des années 1960, ont provoqué une volatilité des cours de change inconnue depuis 1945. Dans l'ensemble du monde développé du capitalisme, la séparation des fonctions de banque, de caisse d'épargne et d'assurance a de plus été supprimée. Dans la crise bancaire et financière actuelle, on voit les résultats désastreux de la confusion de ces fonctions. Certes, il existe des règles dites prudentielles, telles que les conventions successives de Bâle⁸. Il aurait fallu les appliquer correctement et avec rigueur. Des deux côtés de l'Atlantique, il n'en fut pratiquement rien⁹.

Il reste encore une question qui mérite des éclaircissements. Il y a toujours des risques et tout risque mérite d'être couvert. Est-ce toujours possible et à quel prix ? Soit il existe une couverture spontanée par ajustement des entrées et des sorties, soit il y a une couverture volontaire par gestion, soit encore il y a une volonté de spéculer. Pour faire bref, on pourrait dire qu'une spéculation a lieu lorsqu'on emprunte pour acheter ou quand on vend pour prêter ou placer. La spéculation s'associera à la hausse comme à la baisse du cours d'une devise. Il en sera de même en cas d'anticipation de mouvements semblables des taux d'intérêts. On empruntera, à titre d'exemple, pour vendre une devise contre une autre en espérant placer la devise acquise à un taux d'intérêt supérieur pour une durée déterminée ou non. Pour réussir une spéculation, il vaut mieux que son intention soit partagée, volontairement ou involontairement, par d'autres intervenants s'inscrivant dans la même stratégie. On arrive au même résultat si l'on pèse tellement lourd que le succès est quasi assuré. Les perdants alors correspondent aux nombreux « petits » ou aux pouvoirs publics, c'est-à-dire aux contribuables.

-
8. Obligations de disposer de fonds propres en rapport aux crédits accordés, coefficients obligatoires de liquidité, contrôles d'opérations de change et règlements variés et variables tels que dépôts ou placements obligatoires.
 9. La Commission bancaire, financière et des assurances belge (CBFA) met au travail des centaines de personnes. Ces personnes soit n'ont pas travaillé, soit sont incompetentes; ou encore tout au contraire, elles sont compétentes (il n'y a aucune raison de supposer le contraire) mais il n'a pas été tenu compte des résultats de leurs analyses. Les représentants du secteur bancaire en son sein auraient-ils constitué un obstacle ?

Départ des réflexions

C'est dans ce contexte que j'aborde les questions posées au départ. Cobbaut met excellemment en évidence que, ces dernières décennies, les banques ont surtout fait leur profit sur les opérations où elles ne sont apparemment pas « intermédiaires » mais seulement entremetteuses entre emprunteurs et prêteurs. S'instaure ainsi la « finance directe » à la place de la « finance indirecte » traditionnelle qui consiste pour la banque à octroyer des crédits et à rechercher des dépôts. La finance directe s'avère sans risque mais comporte des belles commissions pour les banques, autrement dit pour les actionnaires de celles-ci. Comment font-elles ? Elles transforment le lien entre emprunteurs et prêteurs en établissant un contrat écrit et en vendant ce dernier à des prêteurs. C'est précisément la « titrisation », dont l'exemple le mieux connu porte sur le simple prêt hypothécaire.

Le contrat en question devient désormais un titre achetable et vendable, fongible ! Echangé au jour le jour, alors que le prêt hypothécaire court pour des années. La titrisation signifie précisément la possibilité de transactions et cela se vérifie s'il existe une contrepartie, sinon tant pis. L'existence de la fongibilité nécessite ce que l'on appelle métaphoriquement un marché, un concept qui s'avère une belle invention des économistes d'une certaine idéologie. La plupart du temps le prétendu marché n'est que le guichet d'une banque, d'un agent de change ou d'autres officines plus ou moins convenables, face auquel le client-épargnant s'avère fort démuni. Certes, les banques d'affaires ou d'investissement comme les grands fonds ne se trouvent pas dans la même situation.

Cobbaut montre que si un tel titre est vendu, la créance forcément ne figure plus au bilan de la banque. N'en étant plus propriétaire, celle-ci se lave les mains. La position financière de l'acheteur dépend désormais de l'honnêteté et de la qualité du banquier-vendeur et du contrôle bancaire. Si des devises différentes interviennent dans l'opération, la banque propose en plus toutes sortes de « couvertures » contre les risques de change (et ceci, bien entendu, également avec une rémunération solide). Il en va de même en ce qui concerne les « couvertures » contre les fluctuations des taux d'intérêts.

Cela tombe bien car depuis vingt, vingt-cinq ans, nos banques devenues multinationales se sont transformées en « bancassurances » et mélangent activités bancaires et d'assurances. Afin de rassurer en apparence l'acheteur de titres, les banques complaisantes fournissent ainsi des assurances également. Ces contrats d'assurances prémuniraient contre la défaillance de celui qui doit « honorer » son contrat métamorphosé en titre, c'est-à-dire du débiteur¹⁰. Certes la qualité du débiteur importe énormément¹¹.

Mais selon moi, ce qui s'est avéré plus grave c'est la manière dont ces genres de titres ont été mis dans des espèces de fonds communs de placement des deux côtés de l'Atlantique : dans les sicav ou les fonds de pension affublés de noms américains et/ou incompréhensibles. Totalement insaisissables, les parts de ces fonds ont été à leur tour vendues, revendues et ainsi de suite. On assista à une « *démultiplication par une ou même plusieurs re-titrisations* », comme le décrit Cobbaut. A chaque étape de ces re-titrisations, la visibilité et la compréhension diminuèrent vertigineusement comme la consistance véritable des avoirs en jeu.

Sous la pression des actionnaires et dans l'espoir des bonus à toucher, les dirigeants de banques ont de plus accepté que certains de ces titres à haut rendement et risque soient gardés et dès lors logés à leurs bilans. C'était une des façons de se (re)transformer en banques d'affaires.

Enfin, voici encore un autre mécanisme pour obscurcir totalement l'histoire. Pour nous expliquer, prenons un cas. Un prêt hypothécaire transformé en titre est placé par une banque ou une compagnie d'assurance dans un fonds quelconque. Le fonds à son tour émet un titre qui représente le placement en jeu. Ce titre-ci peut être donné en garantie pour un crédit à une autre ou à la même banque. La boucle est réalisée et la pyramide¹² se construit. A chaque étape, une commission est évidemment due, mais elle ne garantit rien.

10 Un quidam aurait cru que le banquier propose normalement des titres de « bon père de famille », qu'il ne faille pas assurer. Le cas de Fortis aurait-il fourni la preuve du contraire ?

11 Ce qui manifestement n'a pas préoccupé les banquiers dans le cas d'une partie notable des emprunteurs hypothécaires dont les contrats sont devenus des titres aux Etats-Unis d'Amérique.

12. On parle aussi de pyramide pour une escroquerie comme celle de Madoff, récemment arrêté

Au lieu du « grand soir », la crise surgit lorsque certaines banques ou compagnies d'assurance ne parviennent plus à faire payer leurs débiteurs. Ces derniers ne payent plus parce que, soit ce qu'ils ont ne vaut plus rien, soit ils n'ont plus de liquidités. Les banques se trouvent alors soudainement dans une situation de manque de liquidités pour exécuter les ordres de paiement ou pour rendre l'argent de leurs clients en billets. Connaissant la situation des unes des autres, elles suppriment immédiatement les possibilités d'emprunts et de prêts entre elles : les « opérations interbancaires » se réduisent soudainement.

Or comme on l'a déjà souligné, ces opérations – des montants nécessairement gigantesques – sont indispensables pour équilibrer l'ensemble de leurs bilans pour chaque échéance (jour, semaine, mois, année), pour chaque niveau d'intérêts et éventuellement pour chaque devise utilisée. Equilibrer veut dire simplement : couvrir ce qu'elles doivent et placer ce qu'elles ont en surplus. Si l'équilibrage échoue, la débâcle est là ! L'intervention des autorités publiques visait précisément le rétablissement de la capacité de payer des banques, ce qui n'a rien à voir avec le respect de certaines réglementations bancaires telles que Bâle I ou II.

Peut-on re-réguler la mondialisation du capitalisme contemporain ?

La régulation d'un système économique peut être spontanée, c'est-à-dire résulter des rapports de force au sein de la société mondiale, ou être mise en place volontairement par les pouvoirs publics. La première variante voit le monde comme « *un vaste empire transnational, déterritorialisé, dont la capitale est Washington* ». Nous venons de voir ce qui en résulte. La seconde entrevoit la possibilité d'une régulation publique de plus en plus internationale

à New York. Il s'agit là d'accepter des fonds en vue de placements mais de ne placer rien et de rédiger de faux bilans. Des rendements mirobolants sont promis pour attirer les fonds et des dividendes sont effectivement distribués. On veille à ce que les fonds arrivent en quantités et à un rythme supérieurs aux montants distribués, en empochant la différence. Le jeu de pyramide dure aussi longtemps que les gens apportent leurs avoirs en croyant « gagner gros ».

du système financier mondial, sans même mettre en question le capitalisme en tant que tel.

Dans cette optique, il faut refuser le mythe que les Etats actuels, ou un ensemble d'Etats modernes tel l'Union européenne, soient complètement désarmés devant la globalisation, comme si une contrainte universelle ou une malédiction intégrale pesaient sur eux. Il ne faut pas abandonner non plus l'idée de pouvoir contrôler un jour, à échelle européenne ou plus largement, les quelques 20 grands groupes bancaires ou d'assurance et 500 fonds communs ou de pensions qui en dépendent. Ces organismes doivent réaliser 80 à 90% des opérations monétaires et financières dans le monde. A l'époque de l'informatique, un contrôle véritable ne pose plus aucun problème technique – le problème reste, pour les banques multinationales l'acceptation de s'y soumettre et, pour les Etats, de les y obliger.

Il faut cependant reconnaître la capacité d'adaptation du capital. Comme le XX^e siècle l'a montré, le capitalisme internationalisé s'adapte aisément à un libéralisme fort interventionniste, à un bolchevisme d'Etat, à un régime nazi ou fasciste ou encore à un système d'économie de bien-être fordiste et d'inspiration keynésienne. Cependant, on ne peut nullement compter sur l'autorégulation des firmes/banques des secteurs concernés. Une telle autorégulation en fonction d'une quelconque « gouvernance » très à la mode n'engagerait et ne favoriserait que ceux qui l'élaborent et y souscrivent.

A l'échelle mondiale, le plan Stiglitz de mars 2009 préconise une nouvelle organisation du crédit, à la place du FMI et de la BM, un Conseil de régularisation/réglementation à la place de la BRI¹³ et une devise-clé de réserve à la place du dollar. Pour ce qui concerne une nouvelle organisation, la question de fond n'est évidemment pas autre que celle de la composition du Conseil d'Administration de la chose. Il en va de même pour un Conseil de régularisation. Seuls les Etats y seraient-ils représentés ou d'autres également, à parité de voix ou non ? Enfin, en ce qui concerne la nouvelle devise-clé, l'euro s'impose déjà à côté du dollar et finalement je ne comprends pas de quoi on

13. FMI = Fonds monétaire international ; BM = Banque mondiale ; BRI = Banque des règlements internationaux, où se sont élaborées les diverses « règles de Bâle » visant à imposer aux banques des fonds propres, des réserves suffisantes par rapport à leurs risques.

cause en l'occurrence. La substitution partielle et progressive de l'euro au dollar s'est opérée durant la dernière décennie en tant que devise-clé à l'échelle mondiale. Cela s'est passé d'autant plus facilement que l'économie qui soutend le dollar se trouve surendettée internationalement, alors que l'euro s'appuie sur une économie relativement peu endettée envers l'extérieur.

Déclarer la fin du système du dollar, appelé parfois de Bretton Woods ? C'est fait et donc plus de problème. Nationaliser les banques ou les fonds de pensions ? Pourquoi pas ? Créer une grande caisse d'épargne publique et européenne pour les secteurs énergétiques, du logement et de l'urbanisme, des investissements environnementaux, des transports en commun ? Pourquoi pas ? Informatiser et centraliser l'ensemble des transactions monétaires et financières par un organe public et européen en vue d'un meilleur contrôle ? Pourquoi pas ? Re-séparer les banques des banques d'affaires et des compagnies d'assurance ? Pourquoi pas ? Ré-instituer des politiques de crédit en acceptant une certaine subsidiarité au sein de l'UE ? Pourquoi pas ? Supprimer les « oasis fiscaux » ? Pourquoi pas ? Lancer des « plans de relance » ? Pourquoi pas ?

Tous cela est fort beau mais il faut encore bien opérer ces changements et être plus rapide que les banquiers et les autres dirigeants de multinationales ! La chose n'est de plus pas aisée, car le secteur financier n'est pas seul en cause. Il faut prendre en considération l'ensemble dans toute son évolution.

L'internationalisation du capital comme contexte et théorie explicative

En réalité, le secteur financier fait intrinsèquement partie du système et surtout de sa mondialisation. L'économie mondiale se distingue de l'économie-monde, selon Braudel. Citons-le assez amplement. « *L'histoire des grands événements, l'histoire de la conjoncture et des crises, et enfin l'histoire massive et structurale évoluant lentement au fil de la **longue durée** (...)* L'économie-monde occupe

1. *un espace géographique donné (...),*
2. *forme un tout économique (...)* et
3. *se partage en zones successives.*

(...) Pour chaque époque donnée, un trait de crayon délimite grossièrement les économies-mondes en place. Comme ces économies changent lentement, nous avons tout loisir pour les étudier, les voir vivre et en soupeser le poids. Lentes à se déformer, elles signalent une histoire profonde du monde, (...) les changements de centre, les **décentrages** des économies-mondes, puis (...) la division de toute économie-monde en zones concentriques (...) Le capitalisme vit de cet étagement régulier : les zones externes nourrissent les zones médianes, et surtout les centrales. Et qu'est-ce que le centre, sinon la pointe dominante, la **superstructure** capitaliste de l'ensemble de la construction ? (...) D'où le poids de l'affirmation d'Immanuel Wallerstein : le capitalisme est une création de l'inégalité du monde (...) Le capitalisme a besoin d'une hiérarchie (...) Le capitalisme ne triomphe que lorsqu'il s'identifie avec l'Etat, qu'il est l'Etat (...).

Dans cette perspective, c'est devenu un lieu commun de considérer que l'économie-monde actuelle a connu depuis la guerre 1939-45 un processus de restructuration globale. Cette restructuration s'inscrit dans le cadre de la nouvelle internationalisation du capital, ou autrement dit, du capitalisme. Déjà, pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, le capitalisme avait connu une évolution fort semblable, sans articulations convenables. Elle a abouti aux « guerres de trente ans » du XX^e siècle¹⁴. A partir de 1945, les gouvernements ont réussi, vaille que vaille, à réguler progressivement le fonctionnement « sauvage » du capitalisme à travers des tumultes nombreux. C'est précisément cette capacité de réguler le capital¹⁵ qui semble manquer aujourd'hui et c'est l'enjeu principal dans la crise actuelle.

Communément, on considère que l'internationalisation durant le XX^e siècle est le résultat de stratégies multiples, pas nécessairement cohérentes, d'acteurs variés de la sphère internationale. L'importance de ces acteurs s'avère variable, mais celle des firmes et banques est majeure, ainsi que celle des Etats. Au cours des dernières décennies, le processus fait apparaître, au moins, quatre caractéristiques structurelles.

14. 1914 à 1945.

15. Par contre, la régulation policière, sociale ou culturelle fonctionne parfaitement.

- **Une redéfinition constante des relations capital-travail** par une exploitation accrue. Grâce à celle-ci, le profit s'accroît, dans une proportion dépassant l'ordinaire historique, au bénéfice de quelques-uns (1 à 5% de la population), alors que les conditions de travail se détériorent pour la majorité des populations au centre comme à la périphérie, notamment par l'introduction stratégique des technologies nouvelles, de la « gestion dynamique du capital humain » et de son organisation, et de la flexibilité transnationalisée (immigration, télécommunication, durée du travail, délocalisations et horaire, *etc.*)¹⁶.
- **Une modification fondamentale du rôle des pouvoirs publics** par des mécanismes de libéralisation, de déréglementation et de privatisation dans la sphère des Etats. La plupart d'entre eux deviennent trop petits en comparaison des quelques centaines de grandes firmes et banques, et compte tenu du déclin relatif mais structurel des EUA et de la Russie, et de l'avènement de nouvelles grandes puissances telles la Chine, l'Inde, le Japon, le Brésil, l'UE, *etc.*, peu nombreuses. De plus, l'argent public se transforme, sans contrôle démocratique suffisant, en subsides, directs ou indirects, de plus en plus massifs en faveur des entreprises privées, par des mécanismes de redistribution à rebours ou d'aide.
- **La création de nouveaux modèles de financement**, dans la sphère privée des investissements, de l'accumulation du capital à échelle mondiale par ces mêmes firmes et banques, et grâce à la « finance directe » et à la titrisation (dont question *supra*). S'y ajoutent la privatisation subreptice de

16. Depuis le début des années 1970, le travail se trouve davantage imposé, fiscalement parlant, et le capital ou ses revenus connaissent un allègement fiscal. Les effets peuvent en être doubles : soit, le travail coûtant plus cher, il sera moins utilisé en tant que facteur de production – d'où chômage – tandis que les revenus du capital augmentent et que le capital se substitue au travail ; soit, le travail voyant sa rareté relative augmentée sera davantage demandé et rémunéré, alors que le capital devenant abondant sera moins recherché et sa rémunération diminuera. Suite aux recommandations d'un certain nombre d'économistes distingués, la première hypothèse a été arbitrairement admise afin de pouvoir réduire les frais des employeurs à partir des années 1970 et d'accroître davantage le profit, alors qu'une taxation du capital aurait pu avoir le même effet escompté, au lieu d'avantager indûment les actionnaires. En fait, la seconde hypothèse de son côté se vérifie progressivement au tournant du siècle. En général, quelle est donc l'évolution effective ? Ce sont les rapports de force entre travail et capital qui la décident, bien entendu.

la création monétaire, toujours plus importante, et les nouvelles méthodes de paiement par usage de comptes bancaires, de chèques puis de cartes bancaires et de crédit, des crédits personnels, *etc.*

- **L'apparition ou le développement de nouvelles institutions ou organisations** de droit public ou, surtout, privé international, dont les structures politiques et la position géopolitique sont de portées variables – telles les G-8, G-10 ou G-20¹⁷, l'ONU, l'OMC, l'UE, la CEI, l'ALENA, la BCE¹⁸ – et de nombreuses organisation non gouvernementales, toutes institutions dont la dimension ne fait qu'augmenter dans la mesure où l'internationalisation du capital en a besoin et le provoque.

Développement inégal, fragmentation et concentrations

Le processus en cours favorise des interdépendances et des possibilités de conflits accrues à travers les frontières nationales, mais aussi le **développement inégal**. Les rapports sociaux de production subissent des mutations par la réorganisation des méthodes de travail qui accroissent le rythme et le contrôle du travail (qu'il soit intellectuel ou physique). Ces développements mènent à un affaiblissement des contre-pouvoirs au sein de la société et de la capacité des organisations syndicales à améliorer (ou à préserver) les conditions de travail. Ils sont grandement facilités par le développement des transports et l'introduction stratégique et progressive de nouvelles technologies, notamment de l'informatique et de l'organisation, tout aussi bien que de la télématique, des télécommunications et de la « gestion stratégique du personnel ».

Ces évolutions ont provoqué une extraordinaire fragmentation de la société du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, une dualisation au sein de l'économie-monde et une accentuation marquée des inégalités dans les pays « centres » du capitalisme, dans les pays ex-staliniens et du Tiers-monde.

17. Au fur et à mesure que la multipolarisation du monde s'installe, le nombre des « grands » à réunir augmente.

18. OMC = Organisation mondiale du commerce; CEI = Communauté des Etats indépendants; ALENA = Accord de libre échange Nord-américain.

Depuis les années 1960, la crise du capitalisme s'installe ainsi dans les pays développés, faisant suite à une baisse des taux de profit. Elle y entraîne dans les années 1970 un chômage massif qui, à son tour, modifie structurellement les rapports de force entre le capital et le travail. De plus en plus, cette évolution pèse sur les conditions de travail et les salaires, ce qui bien entendu permet une reprise vigoureuse du taux de profit¹⁹. Celui-ci en moyenne atteint, au moins, actuellement le double des taux moyens observés dans l'histoire du capitalisme. Cette observation prouve que la concurrence tant vantée ne fait que se réduire à une peau de chagrin, par suite des fusions et acquisitions nombreuses. Ces concentrations du capital créent des structures oligopolistiques, voire monopolistiques nombreuses, sans contrôle adéquat des autorités publiques.

La reprise du taux de profit a un double effet. Elle facilite, financièrement, la diffusion de nouvelles technologies et celles-ci augmentent rapidement la productivité. Les deux effets conjugués renforcent la nouvelle hausse des taux de profits dans les années 1980-90, sans que les salaires réels ne cessent de stagner, parfois de baisser. L'abondance du profit permet entre autres de placer dans des opérations financières gagnées d'avance (au détriment notamment des « petits » épargnants). De leur côté, autonomes ou non, les Etats sont en crise structurelle, dont ils tentent de sortir par l'intégration « vers le haut » et par le régionalisme « par le bas ». Simultanément, on peut parler ces dernières décennies d'une véritable « prolifération » d'Etats à la « périphérie », processus qui affaiblit la majorité d'entre eux par rapport aux plus grands²⁰. La catégorie « Etat » peut de fait être appliquée soit à un acteur indépendant ou autonome, soit à une entité soumise aux intérêts privés dominants, selon les moments et les lieux.

19. Historiquement, le taux de profit s'établit dans une fourchette de 2 à 4% en termes réels. Or, un véritable financier belge pas mal connu exigea, il n'y a pas longtemps encore, 15% pour son capital bancaire. Il l'obtint ! Alors que vous ou moi, nous avons dû nous contenter de 4 à 5% pour notre livret d'épargne et de 1% ou rien pour notre compte courant. Retenez bien, il faut être exigeant dans la vie ! Au début des années 1980, dans la banque sous l'égide de ce même financier, le rapport entre l'employé le moins bien loti et le président se situait à 15 en termes de rémunération. Quinze ans plus tard, il est passé à 59 et, depuis lors, il n'a pas beaucoup diminué. Est-ce l'affaire des bonus des dirigeants ou celle des bas salaires ?

20. Depuis 1945, le monde passe de quelque 25 à plus de 200 Etats !

Tout est réellement financier !

Pour moi, il serait dichotomique de ne pas situer les phénomènes financiers et monétaires au sein des activités économiques. Il serait dangereux de singulariser les évolutions d'ordre monétaire, sans voir que dans le capitalisme toutes les transactions comportent toujours le grand A (argent) de Marx. Tant le profit que le capital sont, par définition, d'ordre financier. D'où l'importance de la notion de « capital financier » dans l'explication de l'internationalisation du capitalisme. Le concept de capital financier englobe le capital industriel, de service et de banque. L'internationalisation capitaliste ne peut être analysée, comme dirait Reginald Savage, « *indépendamment de l'analyse critique des rapports sociaux (au sens large du terme) et géopolitiques mondiaux qui en constituent le substrat* ».

Certains voient le risque que l'économie réelle se détache de l'économie financière. Celle-ci aurait sa propre vie et créerait des bulles ou d'autres excentricités. Pourtant, le capitalisme est toujours à la fois réel et financier dans l'obtention du profit et par la décision d'accumuler. Certes, il choisit certaines techniques financières qui, au commun des mortels, paraissent plus frappantes qu'avant. Mais sa réalité est toujours financière : toute action de capital de firmes/banques, cautionnant le droit de propriété, a une valeur intrinsèque ou boursière en francs et en centimes ; tout profit ou placement capitaliste ne peut se manifester qu'en monnaie sonnante et tout investissement à but lucratif ne se décide qu'en termes d'argent.

A ceux ou celles qui envisagent une disjonction « *entre la finance et l'économie réelle* », il convient de rappeler ce qui suit :

- à l'actionnaire, que l'action qu'il détient et les dividendes qu'il touche sont réels ;
- au quidam endetté, que l'argent qu'il doit est bien réel ;
- au pensionné qui voit son fonds de pension en train de s'effondrer qu'il est réellement appauvri ; et ainsi de suite.

Si les finances n'étaient pas réelles, lors des crises dites financières nous ne désespérerions point !

L'internationalisation du capital financier s'est réalisée par un triple mouvement, même dans les années des crises les plus profondes et ce, dans la sphère de la production autant que dans celle des échanges.

- La **délocalisation** d'activités du « centre » développé de l'hémisphère Nord, atlantique ou pacifique, vers la « périphérie » qui s'ouvrait au capitalisme dans la direction de l'Est et du Sud. Il s'agit d'une « dérive sectorielle » dans l'espace mondial du capitalisme, c'est-à-dire de délocalisations des entreprises vers les lieux de consommation potentiellement intéressants (voir le secteur automobile) ou vers les lieux de bas salaires ou de bas prix des matières premières.
- Tout au long des décennies de crises de l'emploi déferle une vague continue de fusions et d'acquisitions. Les **concentrations** nombreuses ont été et restent importantes dans les secteurs tels que la chimie, la pharmacutique, l'électronique et l'informatique, ainsi que bien sûr les banques et les assurances.
- Dans l'esprit du « tout s'achète, tout se vend », la **marchandisation** s'étend géographiquement dans les contrées où les échanges n'étaient pas monétarisés et touche des secteurs encore inexplorés par le capital, tels que l'argent de poche et le « marché des jeunes », le transport, les soins de santé, la sécurité, etc., ce que la **bancarisation** a favorisé et accompagné.

Les investissements et les délocalisations qui sont à financer, les concentrations qui impliquent des opérations sur titres ou la marchandisation qui nécessite de nouvelles méthodes de paiement présupposent tous un secteur bancaire adéquat face aux exigences de l'internationalisation. L'imagination resta au pouvoir !

La crise financière récente est néanmoins venue se greffer sur un fléchissement déjà entamé des activités économiques depuis des années.

Une phase de Kondratieff ?

Il me semble que le capitalisme vient de marquer la limite d'une époque. Un ensemble de convergences me fait émettre l'hypothèse que la crise actuelle coïncide avec la fin d'une double période historique : l'une correspondrait à une inflexion de Kondratieff²¹ et l'autre, au bout d'une « longue période » au sens de Braudel et Wallerstein. Expliquons-nous là-dessus.

Un cycle de Kondratieff est un cycle économique de l'ordre de 40 à 60 ans. Il présenterait deux phases : une phase ascendante (phase A) et une phase descendante (phase B), le tout dernier cycle correspondant aux périodes de 1945-1970 (A) et de 1970-2005/2010. Selon moi, nous serions ainsi à la fin d'une phase B : il y a élimination des stocks, fermeture ou regroupement des entreprises et des filières les moins rentables ou les plus profitables ; les prix baissent ou stagnent ainsi que les taux d'intérêts ; les innovations cherchent à se consolider, puis s'étendre ; les institutions financières et monétaires connaissent un changement de fond sur le plan international.

Le capitalisme a réussi à re-définir des relations capital-travail au centre comme à la périphérie, à modifier fondamentalement le rôle des pouvoirs publics, à créer de nouveaux modèles de financement et à susciter l'apparition ou le développement de nouvelles institutions ou organisations de droit public ou privé international. Tout ceci tendrait-il à préparer une nouvelle phase ascendante ? C'est vraisemblable. Quoi qu'il en soit et sur base de mes propres études, les modifications institutionnelles s'avèrent les plus importantes à ce stade du Kondratieff, et en fait nous y assistons tant au niveau de la finance qu'à celui de l'Etat. En voici la configuration encore en vrac.

La substitution de l'euro au dollar déjà mentionnée, le remplacement des institutions financières internationales inpuissantes, la restructuration approfondie du secteur financier (banques, assurances, caisses d'épargne, fonds

21. Voir son ouvrage de 1926, *Les vagues longues de la conjoncture*. A voir également les travaux plus récents et développés du belge Dupriez.

de placement, etc.²²), l'élimination inévitable des dettes de certains pays, dont prioritairement celles des EUA²³, sont à relever.

Face à la multiplication de petites entités étatiques, les grandes fédérations d'Etats se constituent désormais au-delà des ethnies, des langues et des religions. L'Etat-nation semble historiquement dépassé. L'économie-monde des trois à quatre derniers siècles a exigé ou imposé une configuration des pouvoirs publics : maintenant, il s'agit d'observer celle qui serait nécessaire au XXI^e siècle.

Car les liens entre le capital financier et l'Etat ont toujours été essentiels dans le capitalisme de la **longue durée**. Au Moyen Age, les économies-villes s'épanouissent à l'instar de Venise, de Brugge ou de Florence. Tandis qu'à l'époque moderne, les économies des Etats-nations fleurissent. Serions-nous au début d'une époque nouvelle où les relations entre capital et pouvoirs publics cherchent leurs articulations structurelles neuves dans l'espace mondial et s'inscrivent dans une nouvelle longue durée ? Voyons cela d'un peu plus près.

La fin d'une « longue durée » capitaliste ?

Né aux XV^e-XVI^e siècles, épanoui au XVIII^e et internationalisé au XX^e siècle, le capitalisme présenterait des caractéristiques de longue durée. Si l'on comprend bien Ferdinand Braudel et Immanuel Wallerstein, il s'agirait notamment de :

- l'expansion lente et constante au monde quasi entier, y compris maintenant la Russie et la Chine ;

22. Dans cette énumération, les firmes de « notation » n'ont pas leur place. Comme on le sait, ces firmes étaient appelées à « qualifier » les pays, les entreprises, les secteurs, etc., ainsi que les titres émis d'actions, d'obligations ou parts de fonds communs de placement par des sigles variés tels que AAA, BB ou C. Ne vivant pratiquement que des recettes assurées par le secteur financier, elles sont *ipso facto* les quasi filiales communes des entreprises du secteur. Leur attribuer une quelconque objectivité me paraît hasardeux et peu fondé. Comme les notions de « gouvernance » ou de « déontologie » fort à la mode, les « notations » ne servent que pour camoufler la volonté de maximiser le profit des actionnaires !

23. Au lendemain de la guerre 1939-45, la livre sterling a perdu sa position et les « *gnomes de Zurich* » obligeaient Londres au remboursement de ses dettes. Le « *gnome* » serait-il maintenant la Chine, l'UE ou le Japon qui, jusqu'ici, ont prêté le plus aux EUA ?

- la symbiose typique entre l'Etat-nation ou l'Etat impérial d'une part et le capital, d'autre part, où le rôle étatique consiste à garantir le droit absolu à, et de la propriété privée, à subsidier les entreprises ou les banques, à maintenir l'ordre établi ;
- l'établissement des hiérarchies dans les sphères socio-économique, politique, militaire ou familiale, et par voie de conséquence des différences des fortunes et des revenus ;
- la création constante de monopoles et d'oligopoles afin d'éliminer tout risque de concurrence qui pourrait lamener la marge de profit ;
- l'urbanisation vigoureuse, et non encore terminée à l'échelle mondiale, assurant constamment une cohorte de travailleurs disponibles, nourrie de la migration massive de l'Est à l'Ouest et du Sud au Nord ;
- l'implantation et le réaménagement des « centres » et des « périphéries » du système où les uns se nourrissent à partir des autres.

Ainsi le capitalisme a-t-il réussi son expansion quasiment au monde entier et ses échecs ne sont pas plus grands qu'antérieurement. Il s'accommode de balancer entre un libéralisme à tout crin et un capitalisme autoritaire, une surveillance étatique bienveillante et brutale. Sa capacité à s'adapter aux situations les plus variées n'a pas failli. Finalement, Rosa l'emporte sur Lénine quant au « *stade suprême du capitalisme* », et il y a fallu un siècle²⁴ ! Par ailleurs, le « *cycle hégémonique* » pointe une modification constitutive dans les temps présents. Après l'Espagne et le Portugal aux XVI^e-XVII^e siècles, puis les Pays-Bas pour un demi-siècle et la Grande-Bretagne jusqu'au début du XX^e siècle, les EUA semblent à présent bien perdre leur position dominante séculaire. Le système international tendrait vers une multipolarité de quatre à cinq grandes puissances²⁵. Il sera vraisemblablement instable et, hélas, source possible de guerres. Beaucoup dépend des EUA. La question reste de savoir comment ils géreront plus ou moins intelligemment le déclin relatif du pays.

24. Au début du XX^e siècle et dans un débat de fond, Rosa Luxemburg a exprimé son scepticisme par rapport à la thèse de Lénine quant à la fin rapide du capitalisme : elle prévoyait un processus long pour que le monde entier et toute la société deviennent « marchandisés ».

25. Les EUA, l'UE, la Russie et la Chine, ainsi que peut-être l'Inde ou le Japon. La Chine exige déjà une représentation accrue dans les institutions internationales.

Par rapport au patriarcat, une nouvelle hiérarchie se dessine avec l'avènement historique des femmes et la restructuration des sociétés civiles en réseaux. Egalement, les « centres » du capitalisme se démultiplient et les « périphéries » changent de références²⁶. L'établissement mondial des monopoles ou des oligopoles se déroule déjà devant nos yeux, faisant suite aux fusions et acquisitions rapides depuis des années 1950-60 comme dans la crise actuelle. Les modèles de consommation en subiront les effets. Il en serait de même quant aux conséquences de la migration. L'urbanisation ne peut pas éviter d'emprunter de nouvelles modalités. L'épuisement relatif des ressources en matières premières et énergétiques modifiera inéluctablement la « *vie matérielle* », selon l'expression de Braudel. Quant aux générations futures, « *l'endettement écologique* » s'accumule et provoque des crises prévisibles. On pourrait encore allonger la liste des diverses dimensions du problème.

Restent cependant des questions auxquelles nous sommes tous appelés à rechercher et à apporter des réponses :

1. l'inflexion ne commencerait-elle pas une nouvelle longue durée dont les configurations sont encore à observer ou à deviner ?
2. qui déterminera les grandes lignes de ces configurations : le capital ou son alternative, ou bien simplement une sorte de mixité ?
3. le paysage géopolitique changeant, quelle est la stabilité d'un système hégémonique devenu multilatéral ?
4. la multipolarisation des transactions se combinant avec celle des Etats et des multinationales ne détériore-t-elle pas la situation déjà un peu chaotique ?
5. Devant autant de changements, les risques de guerre n'augmentent-ils pas ?

26. Les changements dans les PECO s'avèrent exemplaires à ce propos.

Bibliographie

- AGLIETTA Michel *et al.*, *Globalisation financière : l'aventure obligée*, Economica, Paris, 1990.
- AMIN Samir, « Quel altermondialisme ? », *Le Monde Diplomatique*, janvier 2007.
- Idem*, *La déconnexion pour sortir du système mondial*, La Découverte, Paris, 1986.
- ARRIGHI Giovanni, « In Retrospect », *New Left Review*, n° 56, mars-avril, 2009.
- ATWOOD Margaret, *Payback : Debt and the Shadow Side of wealth*, House of Anansi, Toronto, 2009.
- BACEVIC Andrew J., *The Limits of Power: The End of American Exceptionalism*, Metropolitan, New York, 2008 ; le résumé de l'ouvrage selon l'A. : « *The Limits of Power identifies a profound triple crisis facing America: the economy, in remarkable disarray, can no longer be fixed by relying on expansion abroad; the government, transformed by an imperial presidency, is a democracy in form only; U.S. involvement in endless wars, driven by a deep infatuation with military power, has been a catastrophe for the body politic. These pressing problems threaten all of us, Republicans and Democrats. If the nation is to solve its predicament, it will need the revival of a distinctly American approach: the neglected tradition of realism* ».
- BALOGH Thomas, *Unequal partners*, Basil Blackwell, London, 1960.
- BÁRDOS-FÉLTORONYI Nicolas, « Guerre en Géorgie : Moscou et Washington à l'assaut du Caucase ! », *Le drapeau rouge*, octobre-novembre, 2008 ;
- Idem*, « Limites, frontières et portée de l'Union européenne – Vision d'un géopolitologue », *Cahiers Marxistes*, n° 237, mai-juin 2008 ;
- Idem* (coauteur), *Comment se dessine le système des grandes puissances ?*, Pax Christi Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 2005 ;
- Idem*, « La question de la taxe Tobin », *Cahiers FOPES Recherches*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, janvier, 2001 ;
- idem*, *Géoéconomie, Etat-espace-capital*, Editions Universitaires - De Boeck, Paris-Bruxelles, 1991 ;
- idem*, *Diffusion du progrès et convergences des prix*, études internationales, (coauteur), Editions Nauwelaerts, Louvain-Paris, 1968-1970.
- BRAUDEL Ferdinand, *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris, 1985-2008.
- CARMOY Hervé de, *Stratégie bancaire*, PUF, Paris, 1988.
- Cahiers marxistes*, *Casino planétaire*, n°215, avril-mai 2000.
- CASTEL Robert, « Psychanalyse de la crise – Le glas a sonné pour le libéralisme sauvage », *Le Monde*, 9.3.2009.

- Idem* & HENDERSON J., « Techno-economic restructuring, socio-political Process and Spatial transformation: a Global perspective », in Castel R. & Henderson J. (dir.), *Global Restructuring and Territorial development*, Sage, London, 1987.
- CLOVER C. et al., « Privileged position », *FT*, 2.4.2009.
- Conseil central de l'Économie (Bulletin du), *Plans de relance : La lecture critique du Professeur A. Sapir & Contexte et mesures prises*, n° 146, mars 2009.
- CYRAN Olivier, « La tourmente financière vue d'un paradis fiscal », *Le Monde Diplomatique*, décembre 2008.
- DUPRET Xavier, « L'enjeu de la banque publique », *GRESEA-Echos*, 1^{er} trim. 2009.
- DUCOBU Yung-Do, « Crise des banques ou Etats en crise ? », *L'Echo*, 11.3.2009.
- European Economists for Alternative Economic Policy, EuroMemorandum 2008/09: Democratic transformation of European finance, a full employment regime, and ecological restructuring – Alternatives to finance-driven capitalism*, 28.9.2008.
- Financial Times*, « A survival plan for global capitalism », 9.3.2009.
- DUPRIEZ L-H., *La monnaie dans l'économie*, Cujas, Paris, 1976.
- FITOUSSI Jean-Paul, « La crise économique et l'éthique du capitalisme », *Le Monde*, 9.3.2009.
- FRASER Nancy, « Feminism Co-opted », *New Left Review*, n° 56, mars-avril, 2009.
- PARKER C. et al., « G20 leaders hail crisis fight back », *FT*, 2.4.2009.
- HAMILTON Hugo, « Ermüchterung nach dem grossen Rausch – Irland träumte vom raschen wirtschaftlichen Aufschwung, und erwacht zwischen Ruinen », *NZZ*, 14.3.2009.
- HODGSON Godfrey, *The Myth of American Exceptionalism*, Yale University Press, New Haven, 2009.
- HUSSON Michel, « Quelle articulation entre finance et économie réelle ? », *Politique*, n° 56, octobre 2008.
- KENNEDY Paul, « Read the big four to know capital's fate », *Financial Times*, 12.03.2009.
- KORTEN D-C., *When Corporations rule the World*, Kumarian & Berret-Koehler, New York, 1995.
- KRUGMAN Paul, « The market mystique », *International Herald Tribune*, 29.3.2009.
- La Revue Nouvelle, Crise de confiance, crise de conscience*, un demi n° spécial, février 2009.
- L'entreprise et l'homme, Dossier : Crise et éthique*, n°1, 2009.
- LIMES, Il Mondo dopo Wall Street*, 5/2008; *Progetto OBAMA*, 6/2008.
- LINARD DE GUERTECHIN Thierry, « De la crise financière ... à la crise économique », in *En question*, mars 2009.
- LUXEMBURG Rosa, *Schriften und Reden*, DVD, Heptagon, Berlin, 2006.
- MAGNO Carlo, « G8 : quando ci travestiamo da Grandi », *LIMES*, n° 2, 2009.
- MAMOU Yves, « La guerre est-elle inscrite dans les cycles économiques ? », *Le Monde*, 4.2.2003.
- MANN Geoff, « Colletti's Credit Crunch », *New Left Review*, n° 56, mars-Avril, 2009.
- MOÏSI Dominique, « A global downturn in the power of the west », *Financial Times*, 5.10.2008.

- Neue Zürcher Zeitung*, « Verkehrte Welt zwischen China und den USA », 28/29.3.2009;
- Idem*, « Die Industrieländer im Würgegriff der globalen Finanzkrise », 25.3.2009;
- Idem*, « Eine falsch angewendete Formel und ihre Folgen – Unterschätzte Korrelation von Anlagewerten als Auslöser der Finanzkrise? », 18.3.2009;
- Idem*, « Britische Finanzaufsicht zweifelt am Markt », 18.3.2009;
- Idem*, « Obama wendet sich dem Problem China zu – Unverblümete Mahnung aus Peking zur Wirtschaftspolitik des USA », 14.3.2009;
- idem*, « Wir lebten in einer Frivolitätsepoche – Ein Gespräch mit dem Philosophen Peter Sloterdijk über die Finanzmarktkrise », 29/30.11.2008.
- PERRONX François, *Dialogue des monopoles et des Nations*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1962.
- PLEYERS Geoffrey, « Trois orientations pour construire des alternatives », *Imagine*, mars-avril 2009.
- REATI A. & TOPOROWSKI J., *An economic policy for the fifth long-wave – Drawing the implications of some recent contribution on long-term growth*, lásd, angelo.reayi@fiscalis.be.
- SAVAGE Reginald, « La croissance a-t-elle un sens? », *La Revue Nouvelle*, mars 2009.
- SCANDELLA, *Le Kondratieff – Essai de théorie des cycles longs économiques et politiques*, Economica, Paris, 1998.
- SEN Amartya, « Capitalism Beyond the Crisis », *The New York Review*, 26.3.2009.
- SOTO Hernando de, « Die gegenwärtige Wirtschaftskrise ist eine Krise des Rechts », *Neue Zürcher Zeitung*, 18.3.2009.
- STEPHENS Ph., « Crisis marks out a new geopolitical order », *Financial Times*, 9.10.2008.
- TRAUB James, *The Freedom Agenda: Why America Must Spread Democracy (Just Not the Way George Bush Did)*, Farrar-Strauss-Giroux, New York, 2008.
- URQUHART Brian, « What You Can Learn from Rienhold Niebuhr », *The New York Review*, 26.3.2009.
- WALLERSTEIN Immanuel, « The Depression: A Long-Term View », *Commentary* n° 243, 15 octobre 2008, <http://binghamton.edu/fbc/243en.htm>.

Ode aux moindres certitudes Crise et *management* des entreprises

Marc Labie*

Au cours des derniers mois, nombre d'observateurs de la vie économique et financière ont eu l'occasion de vivre un moment, certes très pénible mais néanmoins historique, en observant la manière dont l'économie se dégradait. Pour beaucoup, l'image d'un château de cartes est certainement celle qui prévaut. On peut probablement résumer la perception dominante de la manière suivante.

« En partant d'une crise théoriquement limitée (la crise du crédit immobilier – dite 'crise des subprime' – aux Etats-Unis), on a dû constater que celle-ci se répandait rapidement au secteur bancaire, qui, s'il ne s'est pas complètement effondré, a tout de même subi une des plus grosses crises de son histoire. De là est apparue une crise de confiance généralisée, qui a très rapidement eu un impact non seulement sur la consommation des ménages, mais aussi sur l'investissement des entreprises, rendus d'autant plus difficiles que les banques réduisent leurs activités de crédit afin d'utiliser les fonds

* Faculté Warocqué, Université de Mons.

dont elles disposent encore pour assainir au mieux leurs bilans. L'ensemble de cette mécanique s'est ainsi transformé en 'crise économique': à court et surtout moyen terme, les perspectives sont aussi négatives pour nombre de travailleurs (susceptibles de perdre leur emploi) que pour les pouvoirs publics, dont les recettes ne manquent pas de diminuer à un moment où ils ont pourtant besoin de dépenser davantage afin de colmater les nombreuses brèches et d'éviter un effondrement complet du système. Très logiquement, ces mêmes pouvoirs publics se retrouvent donc dans une situation cornélienne qui ne manquera pas de détériorer les grands équilibres économiques. Face à ce scénario catastrophe, l'essentiel est donc aujourd'hui de ramener de la confiance, laquelle favorisera plus de consommation et d'investissement. Nous pourrions ainsi assister à une relance de la production qui amènerait à son tour de l'emploi et des ressources supplémentaires – notamment en termes d'impôt – permettant aux pouvoirs publics de remettre à l'ordre du jour le retour à l'équilibre ».

En Belgique, dès à présent, le Conseil supérieur des finances a commencé à imaginer plusieurs scénarios pour la « reprise » qui suivra la phase aiguë de la crise dans laquelle nous nous trouvons. Un de ces scénarios suppose le retour à l'équilibre budgétaire en 2013 ou 2015 et... une réduction des dépenses publiques de 4.2%!

Le résumé extrêmement succinct qui vient d'être fait n'est fondamentalement pas faux et, d'une certaine manière, il s'impose aux observateurs. Toutefois, présenté de la sorte, cette analyse nous semble avoir trois défauts majeurs. Premièrement, elle tend à présenter la crise comme un phénomène exogène, un peu comme le serait une catastrophe naturelle (du type éruption volcanique ou tremblement de terre) alors qu'en fait elle est bien le fruit très prévisible des politiques néolibérales inspirées de l'Ecole de Chicago (dont Milton Friedman fut certainement le représentant le plus connu), lesquelles ont délibérément démantelé les réglementations de marchés et réduit les politiques sociales tout en encourageant l'individualisme économique par des réformes fiscales iniques. Deuxièmement, elle se limite à l'aspect « superficiel » des causes qui ont engendré la crise actuelle. Troisièmement, elle n'offre que peu de perspectives de modification du fonctionnement de notre société en présentant la dynamique en cause comme une sorte de fatalité. Il en résulte des suggestions qui, jusqu'à présent, ne nous semblent pas ouvrir suffisamment

le débat : en guise de réformes, on se contente de suggérer une relance par la demande et une meilleure supervision du secteur bancaire. Ainsi, parmi les suggestions, on trouve des propositions telles que la nécessité d'un (ou de deux) organe(s) européen(s) de détection et de supervision des risques pesant sur le système financier ; la nécessité de mettre en place des normes réglementaires et de supervision plus strictes pour les fonds spéculatifs et de capital-investissement ; la nécessité de limiter l'usage des parachutes dorés ; *stock-options* et autres rémunérations variables des dirigeants, qui encouragent ces derniers à prendre des risques inconsidérés tout en ne se focalisant que sur le cours de Bourse de leur entreprise (et, qui plus est, le plus souvent à court ou moyen terme uniquement) ; ou encore la nécessité de contrôler les agences de notation¹ dont les évaluations exagérément positives ont pesé de tout leur poids dans les excès de confiance constatés ces dernières années. Parallèlement apparaît également – du moins dans les discours – la volonté de limiter l'action des paradis fiscaux, dont la seule raison d'être est d'éviter des impôts pourtant parfaitement légitimes.

Sans nullement nier l'intérêt de telles mesures – elles sont nécessaires – il est cependant souhaitable de se demander si l'origine des problèmes qui viennent d'apparaître au grand jour n'est pas plus profonde, nos sociétés vivant en fait en sous-emploi chronique depuis près de trente ans. Ne pas le faire reviendrait à considérer que, moyennant un peu de toilettage esthétique et réglementaire, le système économique et financier est parfaitement à même de repartir sur de bonnes bases.

Le tournant néolibéral des années 1980

Au cours des trente dernières années, notre société et nos modes de fonctionnement et de production ont sensiblement évolué, générant une course effrénée au « plus de profits » et une modification profonde des équilibres et

1. Pour rappel, les agences de notation ont pour fonction d'attribuer des notes aux entreprises (notamment bancaires) permettant à l'ensemble des acteurs économiques de se faire une idée du profil de risque de chaque entreprise. Au cours des dernières années, elles furent à de nombreuses reprises mises en cause pour avoir octroyé d'excellentes notes à des entreprises qui se sont par la suite révélées être très fragiles.

rapports de force qui ont prévalu jusqu'au début des années 80, lesquels avaient pourtant permis un développement économique et social sans précédent, du moins dans nos pays².

Le fonctionnement du capitalisme, ce n'est pas une nouveauté, met en concurrence l'ensemble des agents économiques afin d'assouvir sa soif de profit, elle-même conditionnée par la création de valeur sur des bases élargies et par la recherche d'efficacité (c'est-à-dire, plus simplement, de réalisation des objectifs aux coûts les plus faibles). Toutes les sociétés ont connu des débats politiques et sociaux aigus portant sur la manière dont la valeur créée doit être répartie, et ces débats ont débouché sur des modes d'organisation variés (modèle anglo-saxon, modèle scandinave, modèle continental, etc.), correspondant à une variété de « contrats sociaux ». La nouveauté n'est pas là ; elle est dans le fait que des pratiques économiques et managériales nouvelles, apparues au cours des années 80 et 90, ont profondément bouleversé les rapports de force construits entre travail et capital, jusque dans la répartition de la valeur créée, amenant le facteur travail à subir toujours plus de pression. Un rapport publié par l'OCDE en 2008 souligne ainsi que *« l'augmentation, modérée mais significative, des inégalités de revenu enregistrée dans la plupart des pays de l'OCDE depuis le milieu des années 80 est allée de pair avec un recul significatif de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Dans les 15 pays de l'OCDE pour lesquels les données couvrent toute la période depuis 1976, cette part a reculé d'environ 10 points (autrement dit 15 %) et la réduction a été plus marquée (15 points ou plus) en Irlande, en Italie et au Japon, et plus limitée (5 points ou moins) au Danemark, en Grèce, au Royaume-Uni et aux États-Unis »*³.

Trois évolutions économiques et managériales nous semblent jouer un rôle essentiel.

Premièrement, l'apparition des NTIC – nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il ne s'agit pas ici de tenir un discours passéiste qui blâmerait l'émergence de nouvelles technologies à cause des problèmes

-
2. A l'échelle mondiale par contre, on peut s'interroger sur le sens de ce « succès relatif » – qui aboutit à un monde où 20 % de la planète consomme 80 % des ressources.
 3. *Rapport « Croissance et inégalités »*, OCDE, 2008, p. 38.

de société qu'elles engendrent. Pas du tout. Mais force est de constater que la généralisation (du moins pour la partie de la population mondiale qui y a accès) d'outils de recherche d'information (via le *Web*) et de communication (courriel notamment) a drastiquement réduit les coûts de transactions que supportaient précédemment les consommateurs. Auparavant, pour de nombreux biens et services, le consommateur se trouvait limité par les informations à sa disposition et faisait ainsi automatiquement vivre une « *économie de proximité soumise à une concurrence faible ou limitée* ». Aujourd'hui, grâce aux NTIC, chacun peut disposer d'une information très ample et ainsi mettre en concurrence un maximum d'entreprises susceptibles d'offrir le bien ou le service recherché, voire même dans certains cas, supprimer des intermédiaires auparavant perçus comme indispensables⁴. On met ainsi une pression accrue sur les entreprises incitées à produire plus rapidement et à un moindre coût, afin d'être capables de résister à une concurrence beaucoup plus vaste que précédemment. Bien évidemment, avec notre casquette de consommateurs, nous sommes nombreux à apprécier ce pouvoir accru qui nous est donné. Mais en mesurons-nous bien les conséquences en qualité de travailleurs, d'épargnants, de contribuables ?

Deuxièmement, l'augmentation directe de la pression sur les entreprises et leurs travailleurs, par le biais de pratiques plus strictement managériales. Au cours des Trente glorieuses (pour utiliser le terme consacré) qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, les entreprises ont connu – dans les pays occidentaux du moins – une phase relativement simple à gérer puisque les contraintes se limitaient à améliorer le volume et la qualité des productions de manière à séduire des consommateurs dont le revenu tendait à augmenter. Dans ce contexte, la gestion des groupes industriels revenait souvent à gérer un mixte d'activités (éventuellement à l'échelle internationale) de manière à répartir les risques tout en disposant intrinsèquement de réelles marges de manœuvre. Au cours des trente dernières années, par contre, les choses ont été plus tendues car les exigences d'une rentabilité sans cesse accrue ont amené les entreprises à se concentrer sur leur « cœur de métier » (ce qu'elles font le mieux), en se séparant d'autres activités, confiées à d'autres entreprises dont le cœur de métier propre englobait les activités cédées. Dans ce contexte, la production a été optimisée en augmentant sans cesse la

4. Pensons ici à des secteurs comme celui de l'assurance ou des agences de voyages.

concurrence entre les différents fournisseurs. La fourniture « juste-à-temps », le *downsizing* (la réduction de la taille pour ne se concentrer que sur les activités les plus rentables) et l'externalisation d'activités susceptibles d'être effectuées à moindre coût par d'autres sont devenus les règles de base de la gestion contemporaine, générant ainsi, une fois de plus, une pression visant non plus à « bien » faire, mais à faire « mieux que le voisin ». Bien entendu, dans ce contexte, le fait qu'une autre entreprise (éventuellement dans un autre pays) puisse fournir un même service à un coût moins élevé (que ce soit en raison de salaires ou de coûts de protection sociale plus faibles) sera systématiquement mis en avant pour faire pression sur les travailleurs et ainsi exiger d'eux des efforts supplémentaires⁵.

Troisièmement, la libre circulation des capitaux et la domination de l'économie par la finance. Théoriquement, la finance est censée être au service de l'économie et, dans cette perspective, des institutions comme les Bourses peuvent être très utiles car elles constituent un complément indispensable à l'activité des banques. Les banques ont pour fonction de collecter de l'épargne et de faire du crédit. Comme elles ont pour devoir de protéger les avoirs de leurs épargnants, elles sont supposées n'octroyer de crédits qu'à des agents économiques offrant des profils « perçus comme sûrs ». Il en découle deux choses : premièrement, que les banques doivent logiquement se limiter à des activités relativement peu risquées et que, dès lors, elles ne peuvent théoriquement pas offrir de rendements très élevés (le risque et le rendement étant normalement corrélés en finance) ; deuxièmement, que pour des projets viables mais risqués, il est nécessaire d'avoir d'autres sources de financement, comme par exemple la Bourse. Malheureusement, au cours des dernières décennies, ces principes simples furent peu respectés principalement à cause du développement considérable qu'a connu la finance et des possibilités accrues de libre circulation des capitaux. Deux phénomènes sont donc en cause : le développement des fonds gérés en Bourse et la recherche du profit maximal dans une logique purement spéculative.

Théoriquement, les investissements en Bourse ont pour vocation d'être des placements à moyen ou long terme (les actions ne dominant les autres types

5. Sur la pression exercée par les organisations contemporaines sur les travailleurs, un dossier « lectures » est présenté sous l'intitulé « Salariés acrobates pour travail sans filet » dans le *Monde Diplomatique* de mars 2009 (pp. 26 et 27).

d'actifs en termes de rendement qu'à long terme) et sont des actifs potentiellement rémunérateurs mais risqués. Pourtant, aujourd'hui, on assiste à une évolution bien différente : l'essentiel des fonds est regroupé dans des fonds communs de placement et autres sicav (sociétés d'investissement à capital variable) et présenté à une multitude d'épargnants comme placements à « relativement faible » risque puisque fortement diversifiés. Parallèlement, l'évolution du financement des pensions a eu tendance à faire de plus en plus de place aux célèbres second et troisième piliers qui sont tous deux structurés sur des logiques de capitalisation (et non de répartition comme la pension légale)⁶, générant là aussi des masses de capitaux à investir, qui sont le plus souvent venus doper les Bourses. Bien entendu, cette surabondance de capitaux a eu tendance à pousser artificiellement les cours à la hausse.

La libre circulation des mouvements de capitaux a quant à elle encouragé la recherche du profit maximal. Ainsi, précédemment, les investisseurs avaient tendance à limiter leurs champs d'investissement aux secteurs « nationaux » auxquels ils avaient accès. Aujourd'hui, la liberté de faire circuler les capitaux, combinée à l'émergence de produits financiers de plus en plus complexes, et la possibilité de se tenir informé de ce qui se passe sur les Bourses du monde entier en direct ont clairement internationalisé la finance à l'extrême. L'idée que la rentabilisation d'un investissement se joue dans un environnement proche a donc disparu, et a été remplacée par une recherche du rendement maximal à l'échelle mondiale. Un rendement de 15% est ainsi souvent présenté comme une norme à atteindre et ce alors que nombre d'activités n'offrent pas dans des conditions normales les perspectives nécessaires à de tels rendements⁷. Dans un même ordre d'idées, de nombreux produits financiers (et c'est notamment le cas des célèbres « produits dérivés ») sont aujourd'hui utilisés à des fins purement spéculatives, et ce en dehors de toute relation avec le financement d'activités économiques « réelles ». Il ne s'agit donc plus uniquement de dégager des profits, mais de systématiquement privilégier les entreprises susceptibles de fournir des rendements supérieurs à la moyenne de leur secteur, exerçant inexorablement une pression à la hausse sur ce

6. Pour une approche d'ensemble, voir *CM n° 231, 2040-2045 La guerre aux vieux, jeunes engagez-vous, 2005*.

7. Pour une critique de cette « religion des quinze pour cent », voir l'article d'Isabelle Pivert dans le *Monde Diplomatique* de mars 2009 (p. 3).

qui est considéré comme une moyenne acceptable et obligeant dès lors les entreprises et les acteurs sociaux à faire des efforts croissants pour améliorer l'efficacité des modes de production. Dans certains cas, la pression devient telle que la comparaison entre le rendement intrinsèque de l'activité économique et le rendement attendu par les investisseurs pousse les entreprises à changer d'activités, voire même à consacrer leurs moyens bien plus à faire elles-mêmes des placements financiers plutôt qu'à développer leurs activités productives⁸. Nombre de placements en Bourse ne sont dès lors plus du tout liés à des projets d'investissement mais correspondent en fait à une simple circulation du capital entre des acteurs-spéculateurs qui ne s'inscrivent ni dans le long terme ni dans la logique d'une réelle création de richesses.

Pour les choix collectifs

Face à de telles évolutions, on est en droit de se demander comment réguler au mieux l'organisation de nos modes de production et éviter que la quête de croissance ne se fasse au détriment de la qualité de vie. Ce n'est pas là une question aussi simple qu'il y paraît.

Pour certains, c'est ici qu'interviendrait la fameuse « main invisible » du marché, censée permettre la meilleure allocation des ressources : offre et demande se combinent de manière telle que les organisations les plus efficaces et les plus efficaces dominent et répondent au mieux aux besoins des uns et des autres, chaque individu faisant des choix qui optimisent son utilité (son bien-être).

Il s'agit là d'une vision bien optimiste car elle se fonde sur l'idée de rationalité des agents économiques. Or, il est aujourd'hui bien connu des chercheurs (et de tout un chacun, en fait) que si l'être humain se veut rationnel, sa rationalité n'est en réalité que limitée. En effet, pour prendre une décision, un individu rationnel est supposé disposer de toutes les informations et pouvoir les com-

8. D'une certaine manière, c'est une des causes de ce qui s'est passé avec les banques : elles ont eu tendance à délaissé leurs métiers de base (épargne et crédit liés aux projets des individus et entreprises) pour faire évoluer leur activité vers des opérations de placements potentiellement très rentables mais de plus en plus risquées.

parer sans coûts particuliers, connaître l'ensemble des choix qui s'offrent à lui et les conséquences de ses choix ; il est par ailleurs supposé disposer d'une structure de préférences constante grâce à laquelle il ferait systématiquement le choix qui maximise son bien-être. Pourtant, dans la réalité, la situation est bien différente : non seulement nous ne possédons souvent pas toutes les informations (et certainement pas celles relatives aux conséquences de nos choix), mais en outre de nombreuses recherches ont montré que les préférences ne sont pas constantes, qu'elles sont influencées par les circonstances, et qu'elles s'établissent souvent en-dehors de toute préoccupation d'optimisation globale. Par ailleurs, tout individu dispose souvent de plusieurs casquettes et doit donc faire co-exister simultanément plusieurs logiques. Pour prendre l'exemple de la crise (financière) actuelle, on doit penser que nombre de citoyens sont à la fois épargnants (parfois actionnaires, notamment via leurs plans de pension complémentaires), salariés et contribuables. Ce qui est bon pour certaines de ces fonctions peut parfaitement être néfaste pour d'autres. Par ailleurs, il faudrait également pouvoir tenir compte des effets à court, moyen et long terme.

On le voit, pour la plupart d'entre nous, une telle perspective est très difficile à conceptualiser et on peut donc douter du fait que les choix que nous posons soient aussi rationnels que d'aucuns semblent le croire ou le souhaiter. Enfin, la seule observation des faits (en matière de spéculation, de non-respect de l'environnement, de fraude fiscale, etc.) nous oblige à constater que nombre d'individus sont prêts à sacrifier une grande quantité de bien-être collectif pour augmenter la part dont ils ont, eux, la jouissance. Il n'est dès lors pas surprenant de constater que la libéralisation accrue vécue au cours de ces dernières décennies se soit traduite par un nombre croissant d'inégalités⁹.

Si l'on tient compte de toutes les limites qui viennent d'être mentionnées, il y a donc un aspect incantatoire à croire que de ces choix individuels imparfaits émergerait un choix collectif optimal, et ce d'autant plus que chacun a sa pro-

9. Dans un article intitulé « More or less equal ? » publié le 4 avril dernier, l'hebdomadaire *The Economist* commente cette évolution en soulignant qu'alors que la distribution des richesses avait eu tendance à se réduire fortement entre 1930 et la fin des années 70, elle s'est au contraire accrue au cours des trois décennies suivantes, renforçant donc les inégalités. Sur ce point, voir également le *Rapport OCDE* (2008) déjà cité.

pre vision de ce qu'est le bien-être collectif. On peut donc penser que si l'on souhaite, comme groupe humain, une certaine cohérence aussi bien dans l'espace que dans la durée, il faut que celle-ci émerge d'un véritable choix collectif démocratique et qu'elle soit assurée via une régulation adéquate qui crée des contrepoids aux dérives individuelles. Dans ce contexte, le sens du mot régulation n'est plus seulement synonyme d'un ensemble de réglementations mais recouvre en fait un ensemble de mécanismes et politiques, notamment en matière de subventions et de taxation, visant à assurer que la société poursuit bien un objectif de bien-être collectif.

Quatre pistes

Comment y parvenir ? Bien entendu, nous ne prétendons pas avoir de réponse à une question aussi complexe, et ce d'autant plus que le concept de « bien-être collectif » est en lui-même porteur de nombreux débats. Pourtant, quelques réflexions peuvent servir de base au questionnement.

Premièrement, la régulation est avant tout une question d'équilibre de forces. Comme nous avons tenté de le montrer, le monde économique (et plus encore financier) est aujourd'hui mondialisé. Les pouvoirs publics et les syndicats, malgré de louables initiatives, sont encore loin de l'être. Consolider et harmoniser les politiques sociales et fiscales devraient donc être une priorité¹⁰.

Deuxièmement, la régulation est également une question d'équilibre entre ceux qui bénéficient des évolutions (à court, moyen et long terme) et ceux qui en souffrent (à court, moyen et long terme). Évaluer toutes les politiques et normes mises en place en s'interrogeant sur leur impact en termes d'accroissement ou non des inégalités pourrait et devrait servir de boussole.

Troisièmement, les évolutions récentes et la crise actuelle illustrent de manière plus perceptible qu'auparavant à quel point le monde est une entité unique où ce qui se déroule à un endroit peut avoir un impact à un autre endroit pourtant fort éloigné. Il faut donc absolument faire évoluer notre manière

10. Du moins à l'intérieur d'ensembles de pays relativement homogènes – comme par exemple l'Union Européenne.

de penser le monde pour le considérer davantage dans sa globalité, ce qui suppose de repenser les priorités qui émergent de questions aussi diverses que les rapports Nord-Sud, les questions environnementales et intergénérationnelles ou l'importance d'investir dans la santé, l'éducation et la recherche. Il s'agit là de défis essentiels qui devraient être mis au cœur des débats.

Enfin, **quatrièmement**, l'évolution d'une société est un processus long et progressif qui suppose une évolution des structures, des pratiques, mais plus encore des valeurs. Il y a donc lieu de traduire des objectifs ambitieux en mesures concrètes représentant autant de petits pas dans la bonne direction tout en favorisant une évolution progressive des valeurs dominantes. A cet égard un dossier intitulé « *Et si on changeait tout...* », publié dans *Alternatives Economiques* en mars dernier, offre une liste détaillée de chantiers potentiels où de nombreux progrès sont possibles. Pour n'en citer que quelques uns, on retiendra une meilleure participation des salariés aux conseils d'administration et de surveillance, les possibilités de fixer un salaire maximum (ou de taxer fortement les très hauts revenus), l'établissement de règles d'échange favorisant les pays les moins favorisés, la fermeture réelle et complète de tous les paradis fiscaux, l'intégration des coûts environnementaux dans les prix annoncés (et ce afin que les solutions les plus respectueuses de l'environnement puissent être privilégiées), l'établissement d'une véritable sécurité sociale professionnelle généralisée ou encore la recherche d'une réelle égalité des chances pour tous. Autant de chantiers ardues où des progrès sont cependant possibles.

On le voit, au-delà des faits récents qui permettent de comprendre comment la crise actuelle est apparue, il y a de nombreuses questions à se poser sur les leçons à en tirer pour une meilleure organisation de nos sociétés. Les questions sont nombreuses, les réponses sont complexes. Mais, comme le disait le poète : « *Caminante, no hay camino. El camino, se hace al andar!* »¹¹.

13 avril 2009.

11. Ce que nous pourrions librement traduire par « *Pour celui qui avance, il n'y a pas de chemin. Le chemin se fait en marchant!* » – Antonio Machado.

Crise financière ou crise globale ?

Reginald Savage*

Ainsi, l'impensable – et l'impensé par le courant économique dominant – s'est matérialisé ! L'économie mondiale a frôlé de peu, fin 2008, l'implosion financière totale et est confrontée depuis lors à sa pire crise depuis la grande dépression de 1929. Dans les hautes sphères dirigeantes, les discours à l'intention de l'opinion publique se sont voulu rassurants en évoquant une crise « accidentelle ».

Mais presque personne ne s'est trompé sur l'importance et la signification politique majeure du séisme enclenché. Certes, on n'a pas tardé à voir se développer à droite une contre-offensive à consonance populiste pour réduire la portée politique de cette crise. S'est ainsi déployé, notamment en France sous l'impulsion flamboyante de Sarkozy, tout un discours de dénonciation moralisateur des négligences, « excès de cupidité » et comportements « ir-

* L'auteur est économiste dans un service d'études public fédéral, et donne par ailleurs cours d'économie à la FOPES. Il est également l'auteur d'un livre sur les mutations du capitalisme belge: *Economie belge 1953-2000 – Ruptures et mutations*, Presses Universitaires de Louvain, 2004.

responsables» de certaines brebis galeuses (*traders* fous, banquiers véreux et patrons voyous). En focalisant l'attention et la critique sur les parachutes dorés et autres bonus scandaleux et indécents, cette croisade contre les « pourris » de la finance permet ainsi de désigner à bon compte quelques effigies et boucs émissaires commodes à la vindicte populaire, tout en occultant soigneusement le caractère systémique et donc politique, au sens fort, de la crise. Face à la crise financière, la droite a ainsi réussi le coup de maître de devancer habilement la gauche gestionnaire sur le terrain idéologique, cette dernière – convertie zélée de longue date au social-libéralisme et coupée des critiques intellectuelles plus radicales de l'anti-capitalisme – peinant à se démarquer de la critique moralisatrice de l'économie-casino.

Sur le thème du « il faut séparer le bon grain de l'ivraie », cette campagne de dénonciation morale de la cupidité et du manque d'éthique de certains acteurs isolés permet ainsi d'accréditer l'idée d'un bon capitalisme industriel et productif, celui de l'économie dite réelle, qui aurait été gangréné par les débordements d'une frange nuisible mais somme toute minoritaire de la finance dévoyée et parasitaire. Et comme il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, il importerait avant tout de « (re)moraliser le capitalisme », de re-réguler (un peu...) la finance. Tout pourrait alors par la suite rentrer dans l'ordre – libéral – après une petite parenthèse d'intervention de l'Etat secouriste, et ceci avec l'appui décidé des Banques centrales intronisées pompiers-en-chef¹. Et il ne faudrait sans doute pas beaucoup plus qu'une convalescence conjoncturelle américaine cet été ou cet automne pour que cette version tant soit peu maquillée et édulcorée de l'histoire l'emporte – pour un temps du moins !

Pourtant, cette présentation des faits ne fait pas illusion, même et surtout pas dans les milieux financiers et bien informés – dont certains, plus clairvoyants, avaient tiré la sonnette d'alarme *in tempore non suspecto*. Elle valide surtout des analyses nombreuses et étayées qui, dans les courants critiques hétérodoxes – post-keynésiens, régulationnistes, néo-marxiens, *etc.* – en marge des courants économiques dominants, mettaient depuis longtemps en garde contre l'instabilité intrinsèque et le caractère insoutenable du régime

1. Certains ne les accusant pas moins d'être aussi des incendiaires redoutables – la Fed américaine en tête... Voir à ce propos *Les incendiaires – Les banques centrales dépassées par la globalisation* de l'analyste financier Patrick ARTUS (Perrin, Paris, 2007).

de croissance financiarisé mis en place depuis le début des années 1980. Selon cette grille de lecture, qui sera développée ici, cette crise n'est pas « accidentelle », ni imputable à quelques « excès » spéculatifs ou agissements « irresponsables » d'individus isolés. Elle s'inscrit dans la filiation d'une longue série de crises financières (1987, 1993, 1997-98, 2001-03, sans compter les innombrables crises financières « locales » ayant frappé des pays émergents), dont la dernière en date venait à peine d'être – apparemment – endiguée. Selon cette approche, la crise médiatisée des crédits immobiliers *subprime* américains², souvent présentée comme à l'origine du séisme, n'en a en fait été que le facteur déclenchant, le détonateur voire même une simple étincelle (de trop) sur un terrain véritablement miné par la dynamite du surendettement privé et l'accumulation de longue date de déséquilibres macro-économiques mondiaux cumulatifs. Comme en témoignent la diffusion de la crise à l'économie « réelle » et son internationalisation, la thèse défendue ici est qu'il s'agit bien d'une crise **structurelle et globale** du régime de croissance (ou d'accumulation) financiarisé et patrimonial mis en place à partir du début des années 80 sous impulsion anglo-saxonne (Reagan-Thatcher) avec les émules Martens-Gol en Belgique.

La financiarisation comme réponse néolibérale structurée à la crise du social-keynésianisme

Rappelons d'abord que ce nouveau régime de croissance et d'accumulation (du capital) a constitué la réponse organisée et structurée des élites dirigeantes et des classes possédantes à l'épuisement et à la crise « stagflationniste »³ du régime antérieur de croissance, régime généralement appelé fordiste et/ou social-keynésien⁴. Au lendemain du second choc pétrolier (1979) plus

-
2. Crédits hypothécaires accordés de manière particulièrement peu regardante et non contrôlée à des ménages sans ressources financières stables ni sans capacité de remboursement, hormis la valeur supposée indéfiniment croissante du bien mis en hypothèque. Ces crédits étaient de plus conçus de manière telle que la charge financière, initialement réduite, devenait croissante avec le temps.
 3. Combinaison inédite de poussées inflationnistes, de croissance faible (stagnation) et de forte progression du chômage dans la seconde moitié des années 70.
 4. Du nom du patron automobile américain Henri Ford, généralement considéré comme l'un

encore qu'après le premier (1973), l'aggravation de tous les symptômes de dérèglement économique vient conforter parmi les classes dirigeantes et possédantes le sentiment d'urgence et de nécessité de trouver des thérapeutiques nouvelles à une crise de régime économique de plus en plus perçue comme structurelle et pas simplement conjoncturelle et temporaire. Ses maux ont pour noms : inflation galopante qui brouille le calcul économique et érode les patrimoines financiers et les rentes associées, dégradation inédite des taux de profit des entreprises et de la rémunération des actionnaires, tensions financières croissantes sur les taux d'intérêts suite notamment à la crise des finances publiques, instabilité et contestation sociale dans un contexte d'explosion du chômage, déficits extérieurs et instabilité monétaire internationale chronique avec la multiplication des crises de changes.

Pour les contestataires néolibéraux de l'époque, la crise stagflationniste des années 70 est ainsi une occasion unique de battre en brèche le modèle social-keynésien mis en difficulté et d'imposer une restauration de l'ordre libéral, une véritable contre-révolution libérale et monétariste⁵. Ce qui est en jeu, c'est

des instigateurs de la société de consommation de masse. Dans la logique « fordiste », les gains de productivité du travail dans la production de masse standardisée de la grande industrie permettaient de financer des hausses régulières et substantielles de pouvoir d'achat salarial, assurant ainsi des débouchés, une demande solvable (et donc aussi les profits ...) pour cette même production.

Une autre caractéristique centrale de ce régime est que la Finance est très étroitement encadrée et réglementée, subordonnée aux impératifs du financement de l'investissement productif des entreprises, de la croissance économique et des politiques publiques. Dans le cadre du système international de Bretton Woods (1944-1971), les mouvements de capitaux sont fortement contrôlés et limités, les taux de changes entre devises sont fixes, les politiques monétaires sont sous contrôle national, le rôle des marchés financiers (et de la Bourse) dans le financement des entreprises reste périphérique, au contraire du rôle direct des banques, très compartimentées. On parle aussi de social-keynésianisme en référence à la montée structurelle de la dépense publique, et notamment des dépenses de protection sociale collective, dans l'économie, ainsi qu'au rôle central de l'Etat interventionniste et redistributeur comme garant de la stabilité conjoncturelle et du progrès social.

5. Le monétarisme est une doctrine ancienne qui attribue l'inflation – la hausse des prix courants signifiant perte de valeur de la monnaie ou « érosion monétaire » – à une création excessive de monnaie par les autorités politiques (et par les banques centrales jugées insuffisamment indépendantes de ces dernières). Elle préconise donc une stricte limitation de la création monétaire, notamment par une restriction sans faille des déficits et besoins d'emprunts publics. Elle préconise aussi un système de changes flottants et une politique de monnaie forte, pour combattre l'inflation importée.

bien plus que le « retour à l'équilibre économique », c'est la redistribution du pouvoir, c'est le retour à une situation où le champ politique (collectif et centralisé) est replacé en position totalement subordonnée par rapport au jeu « libre et décentralisé » de lois économiques du marché jugées efficaces et auto-régulatrices, c'est-à-dire en fait aux rapports de forces économiques et financiers entretemps radicalement modifiés. On peut dire *a contrario* et en gros qu'auparavant ces « lois » économiques étaient socialement encadrées, domestiquées en quelque sorte et pour partie subordonnées à la réalisation d'objectifs politiques centraux déterminés, tels le plein emploi⁶.

La contre-révolution ou restauration libérale-monétariste est donc l'occasion d'une triple revanche :

- celle des actionnaires, propriétaires et créanciers, qui avaient été « marginalisés » pendant les Trente glorieuses (1945-1975) par rapport aux *managers* d'entreprises, syndicats de salariés et débiteurs ou agents économiques endettés (notamment l'Etat), qui avaient constitué l'ossature « tri-partite » du nouveau compromis social d'après-guerre ;
- celle de la Finance de marché⁷, comme fraction du capital et rapport social, qui avait été étroitement mise sous tutelle voire « en quarantaine » dans le cadre du régime de croissance fordiste-keynésien et de finance administrée (et subordonnée) des Trente glorieuses ;
- celle des logiques de marché ou « marchandes », à fondements individualistes et socialement désintermédiés, par rapport aux logiques plus collectives de la sphère sociale et des acteurs politiques, qui s'exerçaient à travers le pouvoir d'Etat et les corps intermédiaires institués (syndicats, groupements citoyens, mutuelles, etc.).

Le « nouveau » capitalisme qui se met en place n'aura dès lors de cesse de re-subordonner le champ politique – sa souveraineté, notamment sur la mon-

6. Jacques Nagels a utilisé la formule « *du capitalisme sauvage au capitalisme civilisé et du capitalisme civilisé au capitalisme débridé* » (voir CM n°203, *Néolibéralismes...*, 1996).

7. Ou dite *désintermédiée*. Cette désignation courante n'est cependant pas vraiment correcte, car la finance dite de marché est elle-même largement intermédiée par de nouveaux acteurs puissants – les Fonds de pensions et autres gros opérateurs financiers notamment – qui, à travers les marchés boursiers et financiers qu'ils dominent de par leur taille, interviennent par substitution aux grands acteurs bancaires qui constituaient les piliers de la finance dite « administrée ».

naie – aux exigences du « libre jeu des lois du marché ». Il réaffirme aussi brutalement la pré-éminence du capital financier (et des droits absolus des actionnaires-propriétaires) par rapport au capital industriel et aux *managers-dirigeants* qui avaient *de facto* « pris le pouvoir » dans l'entreprise pendant l'ère fordiste. La nouvelle « gouvernance » d'entreprise, dans le sillage de la libéralisation et dérégulation financière, vient ainsi rappeler aux *managers-dirigeants* – si nécessaire en les congédiant mais aussi en les appâtant par de nouveaux systèmes de rémunérations « incitatifs » – qu'ils sont au service de la « valeur actionnariale » et non de la croissance interne de l'entreprise ou de l'emploi de ses salariés⁸ !

Ainsi, le pouvoir économique et financier redevient dominant par rapport aux logiques politiques qui tendaient à s'émanciper par rapport aux impératifs de l'ordre marchand et des lois du profit maximum. La mise en place du nouveau capitalisme patrimonial ou financiarisé (qu'on oppose au capitalisme managérial et social-keynésien ou fordiste des Trente glorieuses) se fera *grosso modo* en deux temps.

Un premier temps (1979-1989) de « remise en ordre » des économies nationales et de mise en place des institutions centrales et des vecteurs à l'échelle internationale de ce nouveau régime de croissance et mode de régulation⁹. Régime de changes flottants, relèvement massif des taux d'intérêts réels (taux nominaux moins inflation), inversion des priorités de politique économique (en faveur de la lutte contre l'érosion monétaire), libéralisation financière, privatisations et recul sélectif de l'interventionnisme public, politiques d'austérité salariale, sociale et budgétaire compétitives et noncoopératives en sont les maîtres-mots. Le chômage de masse – légitimé dans les instances internationales et académiques par les théories du *NAIRU*¹⁰ ou du taux de chômage dit

8. C'est-à-dire la maximalisation des revenus financiers (dividendes) et plus-values boursières des actionnaires-propriétaires. Au détriment des « partenaires », les *stake holders* dans le jargon.

9. La dérégulation n'est pas une non-régulation, ce n'est pas le vide... Elle a nécessité la mise en place et le vote de tout un arsenal législatif extrêmement structuré.

10. *Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment* – littéralement en français « taux de chômage de non-accélération de l'inflation ». Sous-entendu : en-dessous duquel il ne faut surtout pas essayer de descendre sous peine de risquer une reprise de l'inflation salariale.

« d'équilibre » ou « naturel » – devient *de facto* le levier privilégié des politiques de désinflation et de la discipline salariale et sociale.

Le second temps de cette offensive s'inscrit dans le sillage de l'effondrement de l'URSS et du basculement des pays de l'Est dans l'économie de marché, puis de l'intégration accélérée de la Chine comme nouvelle plateforme de production à bas coûts du capitalisme mondialisé. Dorénavant, le capitalisme en tant que système est débarrassé de tout véritable concurrent idéologique et économique. L'économie de marché devient un modèle sans vrai rival, et pour une fraction des classes dirigeantes, c'est l'occasion d'avoir davantage les coudées franches et de jeter bas le masque social qu'il convenait auparavant de porter pour contenir la contestation du système et amadouer l'aile réformiste du mouvement ouvrier et progressiste. Au niveau européen, l'offensive néolibérale se traduit par la mise en place de tous les leviers de l'Euro-libéralisme, avec le Marché Unique de 1993, le Traité de Maastricht (1992) et ses contraintes de convergence budgétaire, la longue marche vers l'Union Economique et Monétaire avec l'introduction de l'Euro (2002) et l'institution d'une Banque centrale dite « indépendante »¹¹, l'offensive multiforme en vue de déréguler et flexibiliser davantage les marchés du travail nationaux, et enfin l'élargissement à l'Est sans harmonisation fiscale et sociale préalable.

La financiarisation comme nouveau rapport social dominant

En rupture complète avec le régime socio-économique des Trente glorieuses, la contre-réforme néolibérale en marche depuis lors va imposer un changement radical de cap en utilisant un double et puissant levier dans la sphère financière.

D'une part, une vaste **libéralisation des mouvements de capitaux** (suppression des contrôles de changes et flottement généralisé libre des mon-

Voir la contribution de Daniel Richard au n°231 des *CM*, « 2040-2045 La guerre aux vieux », juillet-août 2005.

11. Qui n'a pas de comptes à rendre aux pouvoirs politiques et aux Parlements démocratiquement élus ...

naies, dérèglementations et libéralisations financières internes). Ceci permet une mise en concurrence directe accrue des capitaux, des entreprises (et de leurs salariés) à travers le monde, l'argent pouvant se (dé)placer là où c'est le plus rentable (le moins imposé, le moins contrôlé). Ceci va déboucher sur l'hyper-concurrence entre capitaux (et donc entre salariés, systèmes sociaux, etc.).

D'autre part, un **relèvement massif et brutal des taux d'intérêts**¹² en 1979-80, présenté comme traduisant la volonté d'éradiquer l'inflation. Ce « coup d'Etat financier » – qui ruinerait les Etats fortement endettés du Sud – vise en fait à protéger les revenus réels et patrimoines financiers des « rentiers » tout en provoquant une brutale récession (et une forte montée du chômage) susceptible de casser le pouvoir syndical, jugé devenu excessif, de discipliner la force de travail, d'imposer par ricochet la désinflation (et désindexation) salariale. Cette hausse vise aussi, en renchérissant massivement les charges financières des Etats les plus endettés, et sous couvert de volonté de discipliner leurs politiques budgétaires et sociales, à organiser un gigantesque transfert de la charge fiscale en faveur de la rente financière improductive (le « *capital fictif* » disait Marx). Enfin, elle prépare activement le terrain à l'irruption, à partir des années 90, de l'idéologie et des pratiques de « maximisation de la valeur pour l'actionnaire » – et pour lui seul – en relevant de fait fortement le seuil de rentabilisation et donc la sélectivité des investissements productifs¹³. La pression maximale est ainsi mise sur les « *managers-gestionnaires* » d'entreprises pour qu'ils « économisent le capital » (sous-investissent), réduisent les coûts salariaux et distribuent davantage de dividendes tout en dopant les cours boursiers par une « gestion financière hyper-active ». Les structures et institutions principales du régime financiarisé sont ainsi en place.

Au vu des implications majeures des bouleversements introduits dans les rapports économiques et sociaux, on aurait donc tort de caractériser le nouveau

12. Celui-ci ne prendra vraiment fin qu'au cours de la seconde moitié des années 90 et surtout dans le sillage de la grave crise financière de 2001-2002, avec le *krach* de la « nouvelle économie » et la politique de réduction agressive des taux d'intérêts à court terme menée par la banque centrale américaine (la *Fed*).

13. Un investissement productif qui rapporte du 8 % sera « rentable » (et donc réalisé) lorsque le taux d'intérêt « sans risque » est à 5 % mais ne le sera plus lorsque le taux d'intérêt est porté à 9-10 % voire davantage.

régime de croissance comme un régime où le secteur financier au sens large serait simplement privilégié par rapport à l'économie dite réelle de la sphère productive.

Les piliers du régime de croissance financiarisé

Contrairement aux discours dominants, même en partie à gauche, il ne s'agit donc pas d'une crise périphérique et autonome de la finance « parasitaire » ou spéculative prétendument déconnectée de la « bonne » économie réelle et productive. Il s'agit au contraire d'une crise majeure de **la Finance** anglo-saxonne hégémonique **comme rapport social dominant** qui s'est installé au cœur même du capitalisme déréglementé et de l'ensemble de l'économie mondiale. Cinq éléments majeurs illustrent le caractère central de la Finance libéralisée dans la structuration des rapports sociaux de production :

- la financiarisation du rapport salarial, avec celle des modes de rémunération des cadres et dirigeants d'entreprises (*stock-options*, rémunérations pharaoniques, parachutes dorés, etc.), la financiarisation et privatisation de la couverture sociale¹⁴ (2^e pilier, assurances privées, etc.) et donc du salaire « indirect » et le développement important de l'épargne salariale, contribuant au développement de l'idéologie actionnariale individualiste ;
- la financiarisation de la gestion des entreprises, avec comme critère de gestion dominant la diffusion des pratiques court-termistes de maximisation permanente et myope de la valeur actionnariale ; ceci s'opère avec comme corollaires les exigences de flexibilisation salariale, de moins-disant fiscal, les pratiques de rachats d'actions et de fusions-acquisitions plutôt que d'investissements productifs à long terme, etc. ;
- la financiarisation croissante de la consommation (via les cartes de crédit multiples), surtout de nouveau dans le monde anglo-saxon, permettant à la fois de faire accepter idéologiquement et socialement la stagnation des revenus salariaux réels de la majorité et de diluer la contrainte des débouchés dans le temps, tout en opérant une ponction financière additionnelle et croissante sur ces mêmes revenus ;

14. Ce phénomène est à nouveau particulièrement marqué aux Etats-Unis et dans d'autres pays anglo-saxons, mais s'étendait jusqu'il y a peu aux pays européens (Pays-Bas, nouveaux pays de l'Est européen, etc.).

- la marchandisation du monde et du vivant, envahissant la sphère des biens publics et / ou vitaux (comme l'eau, l'énergie, la santé, le brevetage du vivant, les connaissances, le climat avec les permis de polluer, etc.), au point que certains parleront de dérive vers « la société marchande » ;
- la mise en concurrence mondiale organisée des Etats et de leurs politiques salariales, sociales, fiscales, voire environnementales, couplée avec la subordination des instruments de politique économique aux « attentes » des marchés financiers (privatisation de fait de la politique monétaire avec « l'indépendance politique » des banques centrales et notamment de la BCE et l'interdiction de la monétisation des déficits publics – alors que les dettes privées explosent et alimentent l'inflation financière).

Finance parasitaire ou fonctionnelle ?

Même à gauche cependant, le débat existe quant à la nature exacte de cette crise majeure, entre deux visions qui, sans être exclusives, n'en divergent pas moins sur la direction de certaines causalités essentielles à l'œuvre.

Pour les uns, de tendance plutôt réformiste¹⁵, ce sont les exigences exacerbées de rémunération du capital, exercées par les actionnaires sous l'aiguillon de la nouvelle doctrine de la maximisation de la valeur actionnariale, qui auraient conduit à des prélèvements financiers « improductifs » excessifs sur les profits économiques par ailleurs croissants et donc débouché sur la raréfaction des investissements productifs. Selon cette logique, ceci aurait conduit en finale à un sous-investissement chronique générateur de croissance molle et de sous-emploi persistant. Cette thèse rejoint donc celle de la Finance rentière dévoyée et prédatrice, parasitant le fonctionnement normal de l'économie dite productive, et qu'il conviendrait donc de re-réguler dans certaines marges pour lui rendre son caractère « fonctionnel » d'intermédiaire

15. On retrouve notamment ces thèses sous la plume d'auteurs tels Patrick ARTUS et Marie-Paule VIRARD (*Le capitalisme est en train de s'autodétruire*, La Découverte, 2007), ou Jean-Luc GREAU (*Le capitalisme malade de sa finance*, Gallimard, 1998), ainsi qu'auprès d'une partie de la mouvance ATTAC.

incontournable dans le financement « sain » de l'économie et des entreprises nonfinancières.

Pour d'autres, la financiarisation de l'économie marque plutôt le retour historique, après la parenthèse des Trente glorieuses et de son compromis social transitoire capital – travail, à la loi d'airain d'un « *pur capitalisme* »¹⁶ dont la Finance, en tant que rapport social dominant représentatif des intérêts du Capital et des actionnaires, est redevenue la pierre angulaire et l'axe central. Dans cette optique historique longue, l'instabilité financière est intrinsèque au capitalisme, celui-ci étant marqué depuis toujours par des phases de surendettement-suraccumulation du capital, suivies par des *krachs* et des purges financières permettant avec pertes et fracas d'apurer les bilans. C'est donc ici la raréfaction des gisements d'investissements *hyper-rentables* internes aux pays industrialisés, et non l'assèchement de leurs sources de financement, qui, à l'aune des nouvelles normes de profits rehaussées, peut expliquer la déconnexion entre profits rétablis et accumulation productive à la traîne (sauf aux USA pendant l'épisode *high-tech*). La causalité va alors dans ce sens et non – comme dans la thèse précédente – dans le sens inverse. Et cette déconnexion a eu pour conséquence de pousser les moyens financiers excédentaires à se déverser soit dans les canaux financiers de la valeur actionnariale (rachat d'actions, concentration du capital et augmentation du pouvoir de marché via les OPA, fusions-acquisitions, etc.), soit dans l'investissement direct à l'étranger.

Le point central devient alors la contradiction de plus en plus ouverte et globale entre la socialisation croissante des moyens et modes de production mondialisés¹⁷, d'une part, et la fragmentation-dilution de rapports privés de propriété rendus hyper-liquides et donc irresponsables (au sens fort du terme) par rapport à l'avenir à plus long terme des entreprises et des sociétés humaines au sein desquelles ces dernières opèrent. Ce délitement des rapports de propriété intervient alors que, paradoxalement, cette propriété est plus que ja-

16. Voir notamment Michel HUSSON, *Un pur capitalisme*, Editions Page deux, Lausanne, 2008.

17. Y compris dans les aspects vitaux de capacité de préservation et de reproduction des écosystèmes essentiels, et de la régulation climatique notamment.

mais concentrée aux mains d'acteurs-délégués financiers puissants imposant des règles de gestion anonymes « génétiquement » court-termistes.

A partir du moment cependant où on reconnaît qu'on ne peut isoler artificiellement le rôle de la Finance de celui du conflit de répartition entre capital et travail qui reste central, la ligne de démarcation entre ces deux approches s'estompe. En effet, le secteur productif non financier a parfaitement internalisé les nouvelles normes et contraintes issues du capital et des critères de gestion de la valeur actionnariale. C'est dans le secteur des entreprises non financières qu'on observe au cours des vingt dernières années, notamment en Belgique mais aussi en France, un doublement de la part relative des dividendes distribués au sein de la valeur ajoutée correspondante, alors que la part salariale recule quasi-symétriquement et que celle de l'investissement productif stagne à un bas niveau. Les grandes entreprises non financières sont ainsi devenues des opérateurs financiers majeurs et extrêmement actifs, inscrivant pleinement leur gestion globale au service des logiques et critères de la maximalisation de la valeur pour l'actionnaire.

La baisse de la part salariale est étroitement imbriquée avec l'exacerbation de la concurrence, elle-même produite par la libéralisation commerciale, la mise en concurrence internationale des salaires et systèmes de couverture sociale, et ceci sous le puissant effet de levier joué par la libéralisation des mouvements de capitaux. La tâche de la Finance, en cas de déconnexion géographique plus ou moins forte entre profits et investissements, est de jouer un rôle fonctionnel central dans la reproduction élargie du système en procurant des débouchés alternatifs solvables à la demande salariale mise sous pression. Il s'agit de recycler les profits non investis comme « fuite » dans le circuit de la demande finale, et de développer via le levier de l'endettement consumériste ou hypothécaire une demande de substitution (logique des débouchés) qui ne pèse pas sur la rentabilité (logique de rentabilité).

La mondialisation financière signifie dès lors de manière fondamentale l'abolition des délimitations nationales des espaces de valorisation du capital. La fonction de la Finance est alors de durcir les lois disciplinaires de la concurrence (et de renforcer la concurrence inter-salariale) en fluidifiant les déplacements du capital. La financiarisation n'est donc pas un facteur autonome ou purement parasite. Elle est devenue la colonne vertébrale structurante du

nouveau régime de croissance patrimonial et de « basse pression salariale » qui se met en place au cours des années 80 et qui prend un nouvel essor avec la chute du mur de Berlin et surtout l'immersion récente de la Chine comme gigantesque bassin de main-d'œuvre de réserve industrielle. Financiarisation et relèvement du taux d'exploitation sont consubstantiels, celle-là servant de levier et de pied-de-biche pour imposer celui-ci.

Il faut se garder de visions simplistes d'une Finance « spéculative hors sol » ou encore qualifiée de parasitaire, qui gangrènerait un capitalisme industriel ou productif vampirisé qui en dehors de ces métastases financières serait fondamentalement et essentiellement sain et moral.

La financiarisation est l'instrument essentiel permettant de bouleverser la cartographie des espaces de valorisation (du capital), d'accroître la concurrence entre capitalistes les poussant à majorer le taux d'exploitation, donc de relever le taux de profit moyen et faciliter la péréquation ou égalisation mondiale à la hausse de ce taux. La rentabilité moyenne devient la rentabilité minimale, ce que traduit bien l'idéologie de l'*Economic Value Added* – EVA ou de la valeur actionnariale très en vogue depuis deux décennies dans la sphère financière.

La financiarisation a eu aussi pour fonction d'étendre de manière extensive (et non pas seulement intensive, via les gains de productivité) le champ de la marchandisation et donc celui d'extorsion de plus-value – notamment via la désocialisation-privatisation d'une partie du domaine de la couverture sociale (2^e pilier, assurances privées) ainsi que la financiarisation de la consommation salariale (boom des cartes de crédit et des collatéraux hypothécaires aux USA).

On ne peut donc pas séparer une tendance autonome à la financiarisation et le fonctionnement « normal » du capitalisme. On ne peut pas non plus dissocier les phénomènes d'exploitation et de financiarisation qui apparaissent comme deux composantes de la même réalité. L'augmentation du taux d'exploitation permet le rétablissement du taux de profit sans exiger dans la même proportion le développement de nouveaux lieux d'accumulation.

Structure sociale du régime d'accumulation financiarisé : explosion des inégalités, effondrement de l'épargne (des riches) et surendettement

On ne peut pas non plus comprendre le régime de croissance en place et l'exacerbation récente de sa crise sans passer par l'analyse de sa structure sociale sous-jacente, particulièrement développée dans le monde anglo-saxon, et qui se fonde sur la dialectique « inégalités – (sur)-endettement ». Le modèle anglo-saxon se caractérise en effet depuis un quart de siècle par une véritable explosion des inégalités sociales, pas seulement sur l'axe capital/travail mais aussi à l'intérieur des rémunérations salariales au sens large. En effet, un des paradoxes du modèle anglo-saxon est que la part salariale¹⁸ apparente y a moins baissé que dans les pays d'Europe continentale. Ceci ne peut se comprendre, comme l'a montré une étude récente de Gordon et Dew-Becker¹⁹, que du fait que « *les gains de productivité ont été en grande partie captés par une mince couche de bénéficiaires de très hauts salaires qui sont tellement élevés qu'ils devraient être considérés comme une captation de profit, même s'ils conservent formellement la nature d'un salaire* »²⁰. Il faut en effet rappeler que les cadres dirigeants, *top-managers*, *traders* et grands patrons d'entreprises sont statistiquement traités comme des super-salariés, dont les principales formes de rémunération (parachutes dorés, bonus, etc.) sont comptabilisées comme faisant partie de la masse salariale des entreprises. Cette explosion des inégalités est particulièrement bien documentée dans le cas des Etats-Unis, où il est maintenant établi que la polarisation extrême des revenus, entre le top 1 % et le bas de l'échelle des revenus, avait récemment retrouvé une tension inégalée depuis... la crise des années 30 !

18. Soit la part de la masse salariale totale au sens large (cotisations sociales et rémunérations « annexes » incluses) dans la valeur ajoutée totale correspondante. Il y a des liens étroits entre le concept de part salariale et celui de taux de plus-value (chez Marx).

19. Robert-J. GORDON et Ian DEW-BECKER, *Where did the Productivity Growth Go? Inflation Dynamics and the Distribution of Income*, Washington DC, septembre 2005.

20. Michel HUSSON, « La baisse tendancielle de la part salariale », 23 septembre 2007, p. 3.

Selon l'étude précitée de Gordon et Dew-Becker, la progression annuelle du pouvoir d'achat du salarié américain médian a été divisée par deux entre l'avant 1979 et l'après, pour ne plus représenter qu'un maigre 0.4% l'an sur la période 1979-2001. Tout en haut de l'échelle sociale par contre, cette progression s'accélère et passe à l'inverse de 3.4% à 4.0% l'an, soit en moyenne annuelle dix fois plus en termes relatifs que pour la moitié la moins bien lotie du salariat américain. On assiste ainsi à un gigantesque mouvement de concentration des revenus, et pas seulement des revenus du capital mais aussi des rémunérations professionnelles et avantages annexes (*stock-options*, assurances-groupes, avantages en nature, indemnités de départ, etc.). L'étude de Gordon montre ainsi qu'en termes de distribution des revenus, seule une infime minorité a bénéficié de l'accélération de la croissance américaine au cours des années 80 et surtout 90. La moitié la moins bien lotie de la population américaine a ainsi vu sa part relative au sein du gâteau diminuer de 23% depuis 1966, avec une accélération de cette baisse après 1979. Même la classe moyenne supérieure ne sort pas gagnante de la redistribution à rebours qui s'opère. Par contre, le pourcentile (1%) le mieux payé voit sa part relative presque doubler, passant de 4.4% du revenu national en 1980 à 8% en 2005, soit une captation de 3.6 points de PIB. Et au sein de ce pourcentile supérieur, le dernier dixième de pourcent (0.1% du total de la population, soit quand même 130 000 ménages américains!) a vu sa propre sous-part plus que **tripler**. Si on corrige l'évolution de la part salariale américaine pour cette part relative croissante accaparée par les très hauts revenus, on obtient alors, comme le montre Michel Husson, une évolution baissière comparable à celle observée pour l'Union européenne.

Enfin, depuis 1980 (et en particulier pendant les années 80), le salaire minimum horaire fédéral a chuté de plus de 25% en termes réels ou en termes de pouvoir d'achat (hors inflation), retombant en-dessous de son niveau de 1960. Beaucoup de ménages américains n'ont pu limiter l'érosion de leur pouvoir d'achat qu'en travaillant davantage – et non en gagnant plus par heure prestée. Bref, pour l'immense majorité de la population américaine, le miracle américain est avant tout et surtout un mirage.

Bref, la croissance américaine célébrée jusqu'il y a peu s'est révélée plus que jamais extraordinairement inégalitaire. Elle a traduit aussi un processus profond de marchandisation des relations sociales et de la production domes-

tique (notamment dans les services aux personnes). L'accélération apparente de cette croissance a donc sans aucun doute été en partie davantage un phénomène statistique plutôt que réel (un glissement vers des productions marchandes au détriment de l'auto-production domestique).

Parallèlement, surtout au cours des quinze dernières années, l'endettement des ménages américains explose et leur taux d'épargne s'effondre jusqu'à tout récemment au point de devenir un temps négatif. Pour une part – mais pour une part seulement – ceci peut s'expliquer par l'envolée de la consommation à crédit des *working poors*, dont le pouvoir d'achat stagne voire régresse dans un environnement consumériste exacerbé. Mais plusieurs études concordantes viennent montrer que c'est paradoxalement en haut de l'échelle des revenus – chez ceux qui bénéficient de la plus forte progression des revenus et de l'essentiel de la masse des effets-richesses liés à la bulle boursière – que le taux d'épargne s'est écrasé le plus fortement pendant les années 90 et suivantes et que l'endettement à des fins de spéculation financière et de placements immobiliers a explosé – selon le bon vieil adage qu'on « ne prête qu'aux riches ». Par rapport au poids imposant de la montée en puissance de l'endettement global des ménages américains, le phénomène médiatisé des prêts hypothécaires *subprime* cyniquement fourgués au sous-prolétariat américain n'apparaît en finale qu'une composante somme toute quantitativement secondaire par rapport à une bulle immobilière globale qui avait déjà pris des proportions gigantesques. Ceci vient donc atténuer fortement la thèse selon laquelle ce serait l'endettement de substitution des classes sociales défavorisées, en compensation de la faible progression de leurs revenus, qui serait à l'origine de l'explosion déstabilisatrice de l'endettement des ménages américains. Dans la réalité, l'explosion des inégalités de consommation a encore été plus marquée que celle des revenus, alimentant une croissance consumériste à crédit massivement inégalitaire et élitaire.

Certes, ces divers phénomènes ont été moins marqués dans les pays d'Europe continentale, et en particulier dans les pays nordiques où les systèmes de protection sociale et de production de services publics et collectifs ont su résister. Mais plusieurs études internationales et nationales, notamment

relatives à la France²¹, indiquent que le modèle anglo-saxon inégalitaire a fait tache d'huile, même si c'est dans des proportions variables en fonction des rapports de forces politiques et sociales.

Géo-économie de la crise actuelle

Ceci dit, la crise actuelle est loin d'être univoque dans ses formes et ses trajectoires régionales ou nationales. Contrairement aux représentations économiques dominantes se fondant sur des agents économiques individuels homogènes et indifférenciés, nous vivons depuis toujours dans un monde multipolaire fortement hétérogène et différencié, structuré par des rapports de force inégaux et hiérarchisés ainsi que par des configurations institutionnelles nationales variées. La crise actuelle peut certes être décryptée comme une crise majeure mais classique de suraccumulation de capital, faisant suite à une phase d'exubérance irrationnelle haussière même si irrégulière des marchés financiers, boursiers et immobiliers. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une forte hausse de l'endettement privé (surtout anglo-saxon) ainsi que d'une longue période d'accumulation de déséquilibres macro-économiques et macro-financiers mondiaux (voir ci-après).

Mais toutes les zones géographiques ou espaces de valorisation du capital n'abordent pas cette crise dans la même position. Ainsi, les Etats-Unis (et le monde anglo-saxon en général) l'abordent au terme d'une longue phase d'expansion (certes déséquilibrée), de gains de productivité relativement soutenus et de taux d'investissements productifs relativement élevés (années 90), phase marquée de plus par la combinaison assez paradoxale d'un recul finalement assez limité de la part salariale totale (hauts revenus inclus, voir ci-avant) mais d'une explosion des inégalités et de la polarisation sociale aux extrêmes. Dans le cas européen (continental), on se trouve face à une configuration assez différente, avec un régime de croissance molle, de ralentissement des gains de productivité, de faible investissement productif, de recul nettement plus marqué de la part salariale mais de progression moins prononcée des inégalités. Le « modèle » de financiarisation enregistré en Europe

21. Voir par exemple Camille LANDAIS, *Les hauts revenus en France (1998-2006) : Une explosion des inégalités ?*, Ecole d'Economie de Paris, juin 2007.

continentale semble ainsi, en première lecture, davantage s'apparenter à celui de la Finance parasitaire et prédatrice, puisqu'il ne s'est pas accompagné, comme dans le modèle anglo-saxon, des effets favorables compensatoires – même si non durables – en termes de dynamisme productif, d'innovation technologique, et de croissance économique tout court.

Ceci doit cependant à son tour être fortement nuancé à l'aune des déséquilibres macro-économiques et macro-financiers – notamment extérieurs – majeurs et insoutenables accumulés au fil du temps par la sphère anglo-saxonne. Seuls ces derniers semblent en finale avoir permis cette « ex-croissance » en surplomb et à crédit, dont les bases financières se sont aujourd'hui dramatiquement inversées et effondrées. En effet, à la croissance anglo-saxonne « empruntée » succède aujourd'hui la déflation financière privée²² et la destruction de capital (faillites, déstockage, pertes de valeurs, dévalorisations), atténuée par l'explosion des déficits publics de substitution qui pourraient un jour prochain constituer les germes de nouvelles bulles (obligataires).

Les privilèges exorbitants du dollar, pilier (fragile) de la croissance financiarisée

Le régime de croissance financiarisé doit donc être appréhendé comme un tout faisant système, et dont la composante géo-politique – notamment à la suite de l'immersion de la Chine et de son vaste prolétariat rural et sub-urbain dans la mondialisation néolibérale – est un élément constitutif clé. Ainsi, la forte croissance anglo-saxonne – et en particulier nord-américaine – des quinze dernières années ne peut être correctement appréhendée sans expliciter un point central généralement soigneusement placé sous silence : pour ce qui est des Etats-Unis, il s'agit précisément du pays qui s'est le plus largement écarté de l'orthodoxie monétariste dominante en matière de politique macro-économique, en recourant quand nécessaire à des politiques budgétaires et monétaires accommodantes voire très actives de soutien conjoncturel. Ainsi, depuis la fin des années 90 et jusqu'à très récemment, la politique monétaire

22. Le *deleveraging* découlant de l'impératif pour de nombreux agents endettés de rembourser leurs dettes, alors même que la valeur des actifs financiers et immobiliers acquis à crédit a fondu comme neige au soleil.

et budgétaire américaine était (re)devenue puissamment expansionniste, au point de déboucher sur un déficit externe accru et un déficit d'épargne intérieure qu'aucun autre pays ne pourrait se permettre sans subir un effondrement – inflationniste²³ – de sa monnaie. Seule la position internationale dominante inégalée de l'*USDollar* a permis jusqu'à présent aux Etats-Unis comme nation de continuer de vivre si longtemps et si massivement « à crédit »²⁴.

Il s'agit là bien entendu d'une position de privilège tout à fait unique et non reproductible, qui a permis aux Etats-Unis de différer de manière prolongée un ajustement sans doute inéluctable de leur demande intérieure voire de leur modèle de croissance. L'emploi américain a ainsi indirectement été soutenu à bout de bras pendant de longues années par des importations massives de capitaux – notamment en provenance de la Chine et des pays pétro-producteurs fortement excédentaires – qui étaient la contrepartie de la position restée hégémonique du dollar. Sans cette capacité de « seigneurage »²⁵ tout à fait exclusive et asymétrique exercée en particulier depuis la seconde moitié des années 90, les taux d'intérêts américains auraient dû être relevés plus précocement et massivement pour éviter un effondrement du dollar, et cela eût provoqué un éclatement anticipé de la bulle immobilière et obligataire²⁶, et par ricochet une remontée de l'épargne des ménages, un recul de la consom-

-
23. Un fort recul de la valeur externe d'une monnaie, c'est-à-dire la baisse de son taux de change, se traduisant par un renchérissement plus ou moins proportionnel des importations et *in fine* du coût de la vie.
 24. Le déficit extérieur courant américain, qui persiste depuis plus de vingt ans à l'exception d'une brève rémission lors de la récession de 1991, a atteint le chiffre record et inédit de l'ordre de 6 % du PIB en 2006 comme en 2007. Pour un déficit deux fois moindre, la France mitterandienne de 1981-83 a été obligée de dévaluer à plusieurs reprises et d'abandonner brutalement sa politique de relance sociale-keynésienne.
 25. Seigneurage : se dit de la capacité des seigneurs (du Moyen-âge) à rançonner leurs vassaux et serfs au départ de leur position militaire et de pouvoir privilégiée. Dans les temps modernes, cette notion renvoie à la capacité d'une économie dominante à émettre de la monnaie internationale sans contrepartie productive et donc à financer d'éventuels déficits extérieurs par recours à du capital fictif, *ex nihilo*, sans correspondance en termes de valeur-travail. Le seigneurage participe ainsi du circuit d'appropriation internationale privative et asymétrique du surplus mondial par la fraction hégémonique et dominante du capital.
 26. Se traduisant par une remontée brutale des taux d'intérêts à long terme et une envolée des charges hypothécaires des ménages surendettés.

mation privée, une récession économique et une forte remontée du chômage – tous phénomènes actuellement en cours.

La mondialisation commerciale et la globalisation financière sont ainsi devenues conjointement une clé de voûte structurelle de la capacité du monde anglo-saxon à mener – plus que jamais aujourd’hui – des politiques monétaires accommodantes voire franchement expansives.

La mondialisation financière a par la même occasion permis de relever le taux de profit américain : la base manufacturière a été très largement délocalisée vers les pays à bas salaires (vers la Chine notamment) et, en retour, les produits manufacturés ont été importés aux Etats-Unis et diffusés par les chaînes de distribution à bas prix tels Wal-Mart. Ceci a pesé sur les prix, et donc sur le coût de reproduction de la force de travail américaine, permettant par la même occasion de limiter la hausse des salaires et d’élargir les marges bénéficiaires. L’absence d’inflation – notamment salariale – et les fortes entrées « volontaires » de capitaux, en provenance des banques centrales excédentaires du Sud-est asiatique et des pétro-monarchies moyen-orientales, ont ainsi permis de maintenir à bas niveaux les taux d’intérêts à court et surtout à long terme ; ceci à son tour a entretenu le recours massif à l’endettement hypothécaire, consumériste et spéculatif, via utilisation de l’effet de levier à court terme pour dégager des plus-values financières. Complémentairement, la liberté des mouvements de capitaux a permis de rapatrier aux USA des profits en forte hausse générés par les multinationales US à l’étranger, peu affectés par la chute du dollar puisque les monnaies asiatiques restaient étroitement associées au dollar.

La nature géo-économique et géo-politique de la crise ne doit donc faire aucun doute. Il s’agit d’une crise de l’hégémonie et de la domination américaine, ce que traduisent bien les titres d’un certain nombre d’analyses économiques publiées notamment par Patrick Artus, économiste bien connu en France, attaché à la banque Natixis²⁷.

27. Patrick ARTUS, « Le modèle de croissance insensé et spoliateur des Etats-Unis », *Flash Economie* n°443, Natixis, 9 octobre 2008 ; et « Etats-Unis : le choix entre récession et à nouveau spoliation du reste du Monde », *Flash-Economie* n°447, 10 octobre 2008.

Ceci fournit un éclairage particulièrement corrosif quant aux véritables fondements du prétendu miracle des performances macro-économiques anglo-saxonnes, vantées par les télévangélistes néolibéraux.

Les miracles en trompe-l'œil du modèle anglo-saxon

La crise actuelle met ainsi en lumière un fait majeur : loin d'être la preuve suprême du miracle universel du modèle néolibéral de l'économie de l'offre, dérégulée et flexible, la sur-performance économique bien réelle du monde anglo-saxon, au cours des quinze dernières années doit énormément au soutien d'une longue phase de keynésianisme privé consumériste et militarisé (e.a. pour la guerre en Irak), dopée au déficit extérieur, shootée au crédit interne et aux importations de capitaux émergents bon marché et recyclés. Bref un régime de croissance spoliateur, polarisé (sur l'axe stratégique et complémentaire USA-Chine) et déséquilibré, par définition temporaire et surtout non généralisable ni transposable : tout le monde ne peut être en déficit en même temps, ni payer comme les Etats-Unis ses importations dans sa propre devise nationale !

La crise actuelle est donc aussi une crise de régulation, la finance mondialisée ayant permis transitoirement « d'accommoder » des déséquilibres financiers internationaux majeurs et croissants avant d'être saturée puis finalement débordée par ceux-ci. Et encore, la stabilisation actuelle relative des cours de change sans effondrement du dollar n'est-elle peut-être qu'un répit de relative courte durée (un armistice monétaire), tant il est clair que les déséquilibres internationaux et états-uniens ne vont pas aisément se résorber en l'absence de découplage des croissances régionales de par le monde et de remontée douloureuse du taux d'épargne américain.

La Finance libéralisée et dérégulée, encouragée comme moyen supposé efficace de canalisation des surplus financiers des pays riches en faveur du financement du développement des pays pauvres ou en voie d'industrialisation, est ainsi devenue à rebours un formidable moyen de polarisation des excédents d'épargne massifs... des pays émergents (surtout) en faveur du pays déficitaire le plus riche et le plus puissant : les Etats-Unis !

C'est tout ce château de cartes qui s'est aujourd'hui très largement effondré, même si la Chine s'abstient actuellement de contester trop ouvertement et agressivement le rôle international du dollar. Cette prudence actuelle découle de sa volonté de s'épargner une forte dévalorisation de ses propres avoirs – colossaux – accumulés en dollars, et/ou une dépréciation violente et déstabilisatrice du dollar qui affaiblirait ses propres positions compétitives à l'exportation vers cette vaste zone d'échanges essentielle à sa croissance et à sa stabilité intérieure.

La crise financière actuelle n'a pas encore dégénéré en guerre commerciale ouverte ou en repli protectionniste déclaré, en grande partie parce que les rapports de changes entre les principales devises internationales – hormis la Livre britannique que les autorités ont laissé se déprécier massivement – ne se sont pas radicalement modifiés à ce stade. Mais ceci reste une épée de Damoclès suspendue au-dessus d'une éventuelle reprise mondiale ordonnée, épée qui ne tient qu'au fil fragile de la confiance imprévisible des marchés financiers dans la capacité des autorités américaines à relancer leur économie sans sombrer à moyen terme dans les affres de nouvelles dérives inflationnistes.

Une grande crise (au sens de la théorie de la régulation)

C'est aussi la première vraie crise de la mondialisation néolibérale comme système auto-proclamé d'auto-régulation des marchés sans réelle gouvernance politique mondiale ou internationale. Car la crise immobilière exacerbée par la dérégulation interne américaine s'est diffusée comme une traînée de poudre à travers le monde via le système bancaire internationalisé, les banques européennes et autres intermédiaires financiers ayant assez largement souscrit aux produits financiers toxiques vendus par les Américains. C'est la première grande crise mondiale du système de liberté totale des mouvements de capitaux. Le système dérégulé mondialisé a systématiquement détruit les cloisons et autres systèmes d'étanchéité qui auraient permis de limiter la contagion des produits toxiques et leur diffusion à l'échelle planétaire. Dès lors, une fois qu'une avarie sérieuse se fait jour en-dessous de la ligne

de flottaison, l'absence de cloisons protectrices a des conséquences catastrophiques et permet à l'eau de se propager instantanément.

Il s'agit donc bien d'une grande crise, au sens des théoriciens de la régulation : crise du régime d'accumulation financiarisé, qui se heurte de plus en plus violemment et à des dates de plus en plus rapprochées à ses propres limites, crise du modèle mondialisé de régulation.

Enfin, on ne peut comprendre la crise actuelle, au-delà de ses aspects géoéconomiques essentiels liés au mode de fonctionnement du duopole stratégique sino-américain, sans appréhender les structures macro-sociales du régime de croissance financiarisé, qui lui ont fourni une certaine légitimité politique et une base sociale largement au-delà de ses principaux bénéficiaires.

La crise actuelle est donc à son tour l'aboutissement d'une crise d'un modèle de croissance fortement inégalitaire et prédateur. Elle résulte de déséquilibres financiers internationaux croissants (déficits extérieurs américains cumulatifs) et s'impose comme exutoire d'un régime de surendettement privé débridé, avec le monde anglo-saxon largement déréglementé comme épice. Depuis de nombreuses années, ce régime se distingue dans les pays de l'OCDE par la conjonction de plusieurs déséquilibres internes et externes majeurs (voir *infra*), dont l'issue explosive et contradictoire n'a pu être reportée dans le temps et dans l'espace que par la fuite en avant dans le surendettement interne et externe. Trois déséquilibres largement interconnectés doivent être mis en exergue.

1. Une déconnexion manifeste et inédite depuis le milieu des années 80, sauf aux Etats-Unis pendant l'épisode *high-tech* de la seconde moitié des années 90, entre taux de profits globalement rétablis et taux d'investissements productifs (accumulation) restés durablement à la traîne et en décrochage.
2. Une déconnexion tout aussi centrale – dans le monde anglo-saxon plus particulièrement – entre ratio de la dépense finale privée (consommation + investissements résidentiels), en progression parfois très sensible, et part salariale en recul plus ou moins marqué selon les pays. Cet écart n'a pu être comblé que par le développement d'une forte consommation non salariale, alimentée dans la sphère financière par la montée des profits non

investis mais distribués (dividendes), par des effets-richesses, eux-mêmes nourris des hausses boursières et bulles immobilières ou autres, par des baisses fiscales coûteuses en faveur des riches (USA, France sarkoziste) et par la baisse de l'épargne (des riches) et l'explosion du surendettement (privé surtout).

3. Comme déjà expliqué, cette surconsommation (et sur-croissance) anglo-saxonne à crédit n'a pu être maintenue et couverte qu'au prix de déficits extérieurs durables et massifs financés, via le rôle international asymétrique du dollar, par le recyclage international des excédents des pays émergents (Chine notamment) et des oligarchies pétrolières. Couplé à ceci, les importations bon marché en provenance des pays à bas salaires ont aussi permis jusqu'à présent, dans les pays développés et hormis un bref pic inflationniste en été 2008, de contenir l'inflation et de maintenir à bas niveau les taux d'intérêts à long terme. Ceci à son tour a ré-alimenté pour un temps le cycle du crédit, l'effet de levier de l'endettement, ainsi que les bulles boursières et immobilières associées (avec la crise des *subprime* comme ultime avatar).

L'effondrement d'un système de croyances drapé d'oripeaux scientifiques

Pour saisir le désarroi théorique et intellectuel majeur qui caractérise la « pensée » officielle aujourd'hui, rien de tel que de parcourir les « explications » *a posteriori* données à cette crise qui est présentée comme strictement financière (mais avec des « retombées » réelles...). Toutes les origines de la crise financière sont localisées dans la seule sphère financière au sens large²⁸. Jamais la question de la fonctionnalité systémique – jusqu'à son épuisement récent! – de ces éléments par rapport au régime de croissance financiarisé anglo-saxon n'est posée. Les explications se cantonnent alors à des consi-

28. Voir comme illustration de ceci le *Rapport au Parlement* (fédéral belge) sur « La crise financière et ses effets sur l'économie belge : premiers constats et perspectives », Note 09/2661 du 7 janvier 2009. Sont cités quatre phénomènes : « une politique monétaire américaine trop longtemps fortement expansionniste de 2002 à 2005 qui a encouragé l'endettement ; la globalisation des marchés financiers qui a rendu possible cet endettement (...) ; la dérégulation du système bancaire et l'asymétrie d'information concernant les risques de défaut (...) » (p. 2).

dérations techniques et fragmentaires sur les « failles » des modèles mathématiques d'estimations des risques, sur les conflits d'intérêts auxquels ont été confrontées les agences de notation (comme déjà lors de l'affaire Enron, huit ans plus tôt...), sur la dangerosité mal « perçue » des techniques de dissémination des risques via la titrisation, les *default-swaps*, sur des « erreurs » de politique monétaire, etc. Pourtant, tous ces éléments étaient connus de longue date et avaient été dénoncés y compris par des voix dissidentes au sein même de la haute sphère financière. Ces mises en garde répétées ont été superbement ignorées jusqu'au *crash* final, parce qu'il ne fallait pas rompre le charme magique et combien rémunérateur des affaires au moment où celles-ci étaient si juteuses.

Aujourd'hui, c'est toute la construction pseudo-intellectuelle qui servait de paravent à cette gigantesque escroquerie mentale qui s'effondre, avec comme crédo cardinal, enseigné à des générations d'économistes universitaires, la croyance aveugle – et commode – dans l'efficacité des marchés financiers, un peu l'équivalent dans l'économie du dogme de l'infaillibilité pontificale ! Parmi les victimes collatérales de cette déroute de la pensée – mais un petit moment de honte est vite passé – on retrouvera de manière plus prosaïque l'idée très libérale selon laquelle la poursuite sans états d'âme par chacun de ses intérêts individuels égoïstes ne pouvait que concourir harmonieusement au bien commun et à l'intérêt collectif (le principe des bienfaits universels de la main invisible dans des marchés libres et non faussés – sous-entendez non régulés).

Rares sont ceux qui s'y sont trompés : la crise actuelle est un coup très dur porté à la doctrine libérale du laissez-faire et de l'autorégulation spontanée des marchés, notamment financiers, ainsi qu'à la légitimité politique des rémunérations exorbitantes que s'octroyaient les dirigeants-mercenaires et autres génies de la finance en récompense de leur hyper-compétence professionnelle et de leur productivité quasiment incommensurable ! Mais tout le monde sait que l'incurie ou l'absurdité démontrée d'une idéologie n'en signent pas forcément dans l'immédiat l'arrêt de mort. La machinerie lourde de la récupération politique de la crise financière tourne à plein rendement à droite, alors que le silence intellectuel de la gauche gestionnaire et sociale-libérale sur la crise est à ce point assourdissant qu'on ne s'étonnera pas ou plus que, hormis la gauche radicale anticapitaliste s'entend, les principales voix en fa-

veur d'une nationalisation pure et simple – même si temporaire – des grandes banques aidées soient venues de cercles libéraux²⁹, voire de certains milieux financiers.

Leçons – anciennes et nouvelles – sur la nature du capitalisme et de ses crises

A contrario, si besoin était, cette crise vient une nouvelle fois valider, grandeur nature, les nombreuses analyses développées par le courant hétérodoxe « radical » – régulationniste, post-keynésien et marxien – quant aux risques majeurs associés au régime de croissance financiarisé en place depuis un quart de siècle environ. Ce régime, particulièrement au cours des dix à quinze dernières années, était fondé sur la croyance, illusoire mais récurrente, que l'approfondissement financier pouvait durablement et mondialement accroître le potentiel de croissance en réduisant les contraintes d'épargne portant sur les agents privés et en « optimisant » l'allocation du capital et la gestion des risques financiers. Comme lors de toutes les phases de suraccumulation du capital et de bulles financières, il s'est avéré ouvertement, à l'occasion d'un « incident » financier initialement considéré comme mineur, que trop de capital accumulé – notamment fictif et rentier – ne pouvait être rémunéré selon la convention financière et boursière encore dominante en vigueur – les fameux 15% de rendement exigés par les actionnaires – au départ de la masse, insuffisante, de plus-value effectivement extraite du procès de travail productif.

Ceci démontre une fois de plus que rien ne peut être compris au fonctionnement accidenté du capitalisme, et en particulier de sa variante néolibérale à dominante financière, sans référence à une théorie de la valeur-travail. Celle-ci permet en effet de comprendre que la financiarisation a été un moyen, dans un premier temps efficace du point de vue du capital, de déplacer les frontières de l'accumulation, en reportant dans le temps (via le crédit et l'endettement) et en disséminant dans l'espace (via la mondialisation commerciale et financière) ses contradictions internes endémiques. Ces contradictions récurrentes, niées par le courant dominant, découlent de la dialectique intrinsèquement instable à l'œuvre entre deux logiques antagoniques : la lo-

29. C'est notamment le cas en Belgique de Paul De Grauwe, ex-sénateur VLD.

gique micro-économique de rentabilité maximale et d'extorsion-appropriation privée du surplus collectif, d'une part, et la contrainte macro-économique de réalisation (validation) de la valeur produite dans et par le bouclage des débouchés (vente de la production), d'autre part. Quels que soient les détours techniques empruntés et le caractère finalement contingent et fortuit des éléments déclenchants, la crise financière surgit lorsque les attentes – irréalistes – de profits et les exigences – excessives – de rendements financiers, cristallisées dans des cours boursiers hypertrophiés ou des bulles spéculatives, se révèlent tout d'un coup ouvertement en « porte-à-faux » par rapport à ce que l'économie réelle est en mesure de fournir comme « tribut » ou rentabilité économique, c'est-à-dire comme surplus ou plus-value prélevés sur la force de travail. La convention financière mimétique jusque là dominante s'effondre alors sur le mode d'un jeu de dominos ou de l'implosion, ou encore selon la logique « imprévisible » des événements extrêmes très mal pris en compte par les modèles mathématiques probabilistes en vogue.

Cette enième crise disqualifie ainsi une fois de plus le paradigme néo-classique dominant et l'idéologie orthodoxe du marché auto-régulé comme prismes « autistes » (déconnectés du réel) de compréhension des faits économiques ; cette « pensée » obsolète s'est à nouveau avérée congénitalement incapable d'intégrer la notion même de crise, de même qu'elle s'est toujours montrée inapte à penser le temps réel (l'histoire économique) ou à modéliser l'interaction systémique et dynamique entre des institutions combien plus complexes et plus diversifiées que le marché concurrentiel standard (et fictif) des manuels et *text-books*. La crise valide *a contrario* les approches cognitives alternatives ou hétérodoxes, qu'elles soient régulationnistes, keynésiennes (radicales) ou marxiennes. Celles-ci remettent au cœur de l'analyse socio-économique non pas une pseudo capacité auto-équilibrante permanente de la grande horlogerie concurrentielle (stylisée dans les modèles désincarnés et formalisés « d'équilibre général »), mais bien la dynamique historique concrète, forgée par les institutions et les acteurs sociaux, par des conflits de pouvoir et de répartition pour la distribution du surplus et la satisfaction des besoins sociaux.

Un keynésianisme vert comme issue à la crise ... ?

Au plus fort de l'implosion financière et de la panique mal dissimulée des élites dirigeantes, certains se sont congratulés à gauche de cette faillite si apparente du dogme de l'efficacité des marchés et de la doctrine néolibérale. Avec l'intervention massive des Etats et de la puissance publique au secours des banques menacées, avec la nationalisation pure et simple de certaines grandes banques (au Royaume-Uni notamment), avec l'injection massive et très peu orthodoxe de liquidités monétaires dans les circuits bancaires privés paralysés, avec enfin la mise en place généralisée de plans de relance budgétaire parfois imposants, certains ont cru pouvoir célébrer le retour du social-keynésianisme bienveillant et la fin définitive de l'ère néolibérale. Dans la foulée de l'arrivée au pouvoir de Barak Obama aux Etats-Unis, certains se sont mis à rêver d'un nouvel éco-keynésianisme, d'une conversion miraculeuse des élites à un nouveau *new deal* écologique et vert.

Quelques semaines ou mois plus tard à peine, avec les résultats pour le moins mitigés, voire franchement décevants et en trompe-l'oeil du G-20 de Londres, le retour aux durs principes de réalité doit être de mise.

Beaucoup ont la mémoire très courte. Après les folies d'Enron et consorts ainsi que les actes publics de contrition et les promesses d'ivrogne (plus jamais ça !), après l'hystérie collective de la « nouvelle économie » et le *krach* boursier des nouvelles technologies (2000-2001), *etc.*, le système s'est-il alors remis fondamentalement en question ? A l'époque, malgré les grandes déclarations visant à le re-légitimer, on s'est contenté de réformes limitées et en grande partie cosmétiques, dont certaines, mal pensées, trop partielles (ou trop bien vidées de tout contenu), ont d'ailleurs produit des effets pervers et contribué largement aux emballements puis effondrements actuels.

Aujourd'hui aussi, il est maintenant clair que face au *lobbying* intense de Wall Street et de la City de Londres, la grande remise au pas de la finance internationale n'aura pas lieu. De même, le nouveau Bretton Woods réclamé à grands cris par Sarkozy restera dans les limbes. Le retour de l'Etat n'est qu'apparent et circonscrit, malgré l'ampleur des masses financières en jeu. C'est le retour périodique de l'**Etat-pompier**, pris en otage par les grandes institutions financières (*too big to fail*) et rappelé à la rescousse pour **socia-**

liser massivement les pertes privées, mais sans contrôle stratégique sur le circuit du crédit et sur la réforme en profondeur du secteur financier. L'intervention publique massive s'apparente donc plus à la privatisation bancaire de fonds publics subordonnés qu'à une nationalisation réelle du crédit. Pire, les interventions actuelles et futures risquent de reporter les contraintes d'endettement du secteur privé sur le secteur public, avec de nouveaux risques financiers à la clé et des menaces pour le financement futur de la protection sociale.

Aux *USA* et au Royaume-Uni, les capacités d'action publique sont déjà dangereusement étranglées. Les taux d'intérêts officiels à court terme sont pratiquement tombés à zéro, plus bas encore qu'en 2002-2004, et, en cas de déflation, la « *trappe à liquidité* »³⁰ menace. Les moyens dits non conventionnels (monétisation des déficits publics et remise en fonction de la planche à billets) ont commencé à être mobilisés dans le monde anglo-saxon. Les déficits publics prévus pour 2009 explosent et pourraient approcher voire dépasser les 10 % de PIB (*USA* et Royaume-Uni).

Et ceux qui misent sur l'effet d'entraînement écologique potentiellement vertueux au départ de l'élection d'Obama aux Etats-Unis – aussi bienvenue soit-elle par rapport au modèle réactionnaire-régressif incarné par le *ticket* McCain-Palin – ne doivent pas perdre de vue une chose. Si elle a lieu, la mutation de l'économie américaine vers un capitalisme tant soit peu verti – et vers le but géo-politique d'une moindre dépendance énergétique externe – se fera dans un premier temps largement à l'abri de la position internationale restée hégémonique et dominante du dollar sur la scène financière internationale. Seule cette position, dans une logique persistante de seigneurage international asymétrique et spoliateur déjà évoquée, assure pour le moment un financement quasi-indolore de la relance keynésienne massive orchestrée aux Etats-Unis, par recyclage des excédents d'épargne monumentaux de la Chine et des pétro-dollars des oligarchies du Moyen-Orient. Ces masses de capitaux drainés vers les *USA* ne seront cependant plus disponibles pour la

30. Situation dans laquelle les taux d'intérêts nominaux à court terme étant déjà proches de zéro, l'efficacité des politiques monétaires expansives conventionnelles s'affaiblit fortement, surtout si l'inflation devient très faible voire négative (déflation), auquel cas les taux d'intérêts réels restent positifs et ne peuvent plus être abaissés.

reconversion éco-énergétique et/ou la mise en place d'une protection sociale minimale tout aussi urgentes pour la Chine et les autres pays émergents. Seule cette position impériale unique et par définition non généralisable de l'Amérique d'Obama permet à ce dernier de lancer son chantier réformiste sans devoir attaquer trop frontalement – notamment au plan fiscal – les intérêts et privilèges de Wall Street et des élites et classes dirigeantes sur-payées, choyées par le clan Bush-Cheney, et qui ont mené le système économique et financier américain – et mondial – au chaos et au bord de l'implosion. Seule cette position inégalée permet aussi de pré-financer ce ré-investissement massif dans les technologies de pointe, et donc aussi dans la course à la suprématie technologique internationale en la matière, sans passer par une remise en cause brutale de l'*american way of life*.

Les deux victimes collatérales de la crise actuelle, en cas de sortie régressive par le bas, risquent d'être le salariat mondial (tant au Nord qu'au Sud) ainsi que les efforts de conversion écologique et de lutte contre le changement climatique (déjà remis en cause comme trop onéreux en situation de crise). En contexte de chute attendue des taux de profit, l'offensive pour faire re-baisser à nouveau les parts salariales (en hausse transitoire) et accaparer des gains réduits de productivité risque d'être rendue plus féroce. Et, en contexte de lutte pour le maintien des privilèges, on risque d'opposer maintien du pouvoir d'achat salarial et financement des efforts de reconversion écologique.

Bref, un capitalisme vert et social ne s'imposera pas de lui-même sans modification profonde des rapports de force sociaux, mais aussi sans révisions parfois déchirantes des conceptions dominantes en termes d'organisation sociale et de modes de vie.

Une « refondation » (?) du capitalisme qui, comme lors du récent sommet du G-20 à Londres, ne déboucherait que sur des mesures cosmétiques de re-régulation limitée des marchés financiers et sur l'aval donné à une fuite en avant peu coordonnée dans des relances keynésiennes monétaires et budgétaires nationales, permettra peut-être de contenir la crise et d'empêcher sa dégénérescence en dépression majeure. Elle ne peut cependant répondre aux déséquilibres fondamentaux sous-jacents engendrés par un mode de croissance structurellement inégalitaire – capital / travail, Nord / Sud – et écologiquement prédateur. Elle risque même, comme en 2001-2003 dans le sillage du *krach*

de la bulle *high-tech*, de semer les germes de nouveaux désordres financiers et de futures nouvelles bulles : sur les dettes souveraines des Etats, sur le dollar, les matières premières, les permis d'émission de CO², *etc.* Quant au sauve-qui-peut non coopératif dans la déflation salariale, sociale et fiscale compétitive, il ne peut que démultiplier comme toujours les logiques dépressives déjà présentes et exacerber les contradictions intrinsèques au système entre logique de profit (compression des coûts) et logique des débouchés (expansion des revenus et de la demande – notamment socio-salariale).

24 avril 2009.

La crise réelle du capital fictif

Xavier Dupret*

« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente ».

Aimé Césaire

Cela fait un peu plus d'un an que la crise du *subprime* a éclaté. Et le monde de la finance va de soubresaut en soubresaut. Les secousses qui frappent de plein fouet les bourses mondiales ont entraîné l'intervention des pouvoirs publics *US*. Cela a commencé avec Fannie Mae et Freddie Mac. Le 7 septembre 2008, le Trésor américain reprenait le contrôle de Fannie et Freddie. Et pourtant, le Trésor américain avait déjà, en juillet 2008, secouru ces deux « *government sponsored enterprises* » grâce à un plan de sauvetage incluant une hausse de crédit au profit de ces deux institutions ainsi qu'un plan d'achat de leurs actions. Pourquoi en trois mois est-on passé de la nationalisation partielle de fait à une reprise en main intégrale ? Peut-être parce que les in-

* Chercheur Gréséa – Groupe de recherche et d'étude pour une stratégie économique alternative, Bruxelles. Info sur www.gresea.be

vestisseurs chinois avaient besoin d'être rassurés. Cela donne une idée de l'importance que le Sud a prise sur la scène financière internationale.

La Chine trônait, avec 376 milliards de dollars¹, en tête des détenteurs d'obligations émises par Fannie Mae et Freddie Mac. Aujourd'hui, avec l'adoption du Plan Paulson par le Congrès américain et la recapitalisation des banques américaines par le gouvernement fédéral, l'intervention des pouvoirs publics dans la crise se fait plus puissante. Comment va s'articuler ce grand plan de sauvetage avec la grande dépendance des Etats-Unis aux flux financiers en provenance de l'extérieur ? On notera à cet égard, avec intérêt, qu'au cours des quatre dernières années, le secteur privé américain a emprunté 3000 milliards de dollars au reste du monde² (en particulier, à la Chine). En s'endettant à ce point vis-à-vis de l'extérieur, l'économie américaine, aujourd'hui en crise, semble avoir mis en place les mécanismes lui permettant de répudier sa dette.

Répudiation de la dette et taux d'intérêts réels négatifs

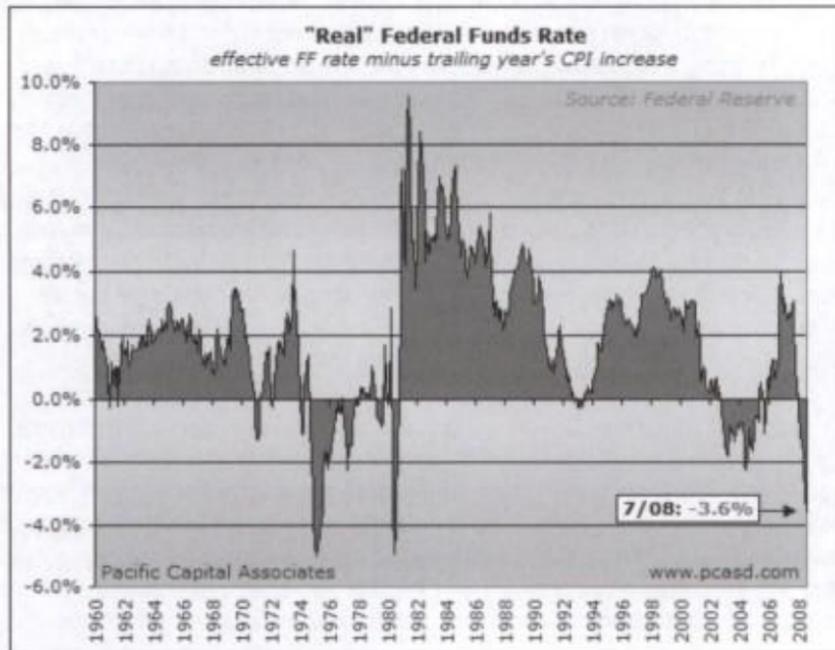
Pour les Etats-Unis, répudier une dette, cela peut se faire en la dévaluant de fait via le jeu des taux d'intérêts réels. Quand on scrute de près l'évolution des taux d'intérêt américains depuis quelques années, on ne peut qu'être frappé par la faiblesse de leur niveau réel. Un taux d'intérêt réel, c'est la différence entre le taux d'intérêt officiel (on parle de taux d'intérêt nominal) des banques centrales et le taux de l'inflation. Aujourd'hui, les taux d'intérêt réels aux Etats-Unis sont négatifs.

Depuis les années 80, on n'avait plus vu un mouvement aussi net de reflux des taux réels aux Etats-Unis. En juillet 2008, le taux d'intérêt réel *US* était de -3.6%. Comme le montre le graphique suivant, l'évolution est, pour le moins, saisissante.

1. *Wall Street Journal*, 11 juillet 2008.

2. *Business Week*, 13 octobre 2008.

Figure 1. Evolution des taux d'intérêt réels aux Etats-Unis depuis 1960



Source : Pacific Associates, août 2008.

Avec des taux directeurs nominaux compris dans une fourchette allant de 0 à 0.25 %, la Fed a amplifié ce mouvement à partir d'octobre 2008. Ce qui ne manquera pas de renforcer la tendance de l'économie américaine à vivre à crédit.

En effet, de manière schématique, des taux d'intérêt réels négatifs ont tendance à produire un effet pervers majeur en matière de répartition de la consommation et de l'épargne. Ils dissuadent notamment l'épargne. Car les ménages qui réalisent des dépôts en banque n'y bénéficient pas d'un taux d'intérêt leur permettant de compenser la perte de pouvoir d'achat des sommes déposées.

La récente évolution des taux d'intérêt réels états-unis tend à renforcer une tendance de l'économie américaine qui se caractérise, depuis les années 80, par un excès de consommation et d'endettement par rapport à la constitution d'une épargne. Il n'est d'ailleurs, en rien, assuré que cette politique fonctionne et que le consommateur américain suive. « *Le marché immobilier américain a connu la crise la plus grave depuis les années 70, avec des baisses de prix de 8 % en moyenne depuis le pic de 2005, mais de 40 % dans les régions les plus touchées. Le marché part de l'idée que la baisse pourrait continuer jusqu'à 30 %. Cela augure de la direction que l'économie américaine pourrait prendre. Avec un taux de chômage record qui dépasse les 8 % selon certaines estimations, le consommateur américain (qui a longtemps été considéré comme le moteur de la croissance mondiale) pourrait jeter le gant. La consommation des ménages a chuté de 0.4 % en décembre 2007* »³.

Le grand déséquilibre US entre épargne et consommation a été financé, jusqu'à présent, par l'extérieur. Or, ce financement présuppose cependant que le marché américain des capitaux reste attractif. Aussi le financement des déficits américains, depuis les années 80, est-il toujours allé de pair avec des taux d'intérêt réels positifs, comme cela fut le cas entre 1980 et 2002. Des taux d'intérêt réels négatifs engendrent également une diminution de confiance dans le dollar comme valeur pivot du système monétaire international.

De ce fait, le dollar ressort affaibli face aux autres monnaies. Ce qui pose un problème aux nations qui exportent prioritairement vers les Etats-Unis, parmi lesquelles les pays asiatiques (en particulier, la Chine). Lier son destin à la monnaie américaine n'est, en fin de compte, plus aussi intéressant qu'il y a, par exemple, dix ans lorsque les taux d'intérêt réels états-unis étaient légèrement supérieurs à 4 % (une baisse de près de 8 % en l'espace d'une décennie). En outre, le plombage du dollar par la crise du *subprime* et les déficits dévaluent les réserves de change des nations asiatiques. Ce qui est de nature à gêner aux alentours l'accumulation dans cette région du monde. Et donc, la mauvaise santé du dollar est de nature à y alimenter des inquiétudes.

3. *The Economist*, 12 janvier 2008.

Aujourd'hui, nous sommes donc en présence d'une configuration qui voit la politique monétaire américaine renforcer une tendance à la désépargne alors que les ménages américains fortement endettés mettent leur consommation en berne. C'est une contradiction de taille. Elle n'est pas la seule.

Car une fois de plus, « *les Etats-Unis font la course économique sans se préoccuper des interdépendances internationales* »⁴. Or, trouver une issue à la crise passera par une stimulation de la demande dans les pays asiatiques ainsi qu'en Europe. Dans le même temps, les Etats-Unis devraient, quant à eux, réduire leurs déficits.

Asie et Europe : jusqu'à quand le sacrifice ?

Du côté des déficits, la situation américaine n'incite guère à l'optimisme. En juillet 2008, les observateurs⁵ signalaient que le **déficit budgétaire US** (490 milliards de dollars) menaçait d'exploser à l'occasion de l'exercice fiscal 2009. Quant au **déficit commercial**, il reste, malgré la faiblesse du dollar, encore élevé. Pour les huit premiers mois de l'année 2008, le déficit commercial américain cumulé se chiffrait à 522.8 milliards de dollars contre 457 milliards de dollars pour la même période trois ans auparavant⁶.

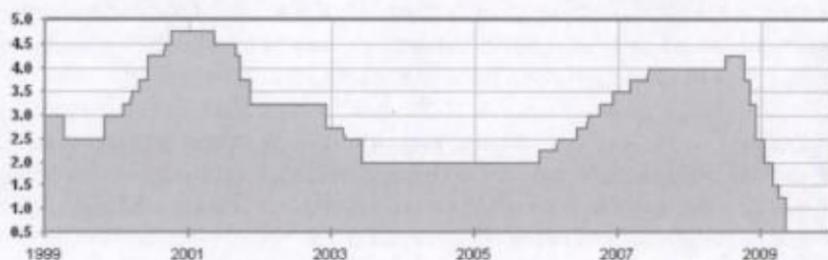
Une sortie progressive de la crise impliquerait, pour les pays de la zone euro, de rompre radicalement avec le pacte de stabilité qui contraint le vieux continent à une situation de croissance molle. Cette option, qui implique de se prononcer en faveur de l'expansion monétaire (en lieu et place de l'obsession anti-inflationniste *made in BCE*), devrait impérativement passer par un découplage des taux d'intérêt américains et européens. On ne peut guère dire que la Banque centrale européenne ait emprunté ce chemin jusqu'à présent. Comme en témoigne l'évolution du taux de refinancement de la BCE.

-
4. Michel AGLIETTA, « *Les déséquilibres financiers des Etats-Unis et la transformation du système monétaire international* », contribution à la conférence internationale d'économie monétaire et financière, Strasbourg, 16-17 juin 2005.
 5. *Les Echos*, 28 juillet 2008.
 6. *Le Nouvel Observateur*, 23 juin 2008.

Le taux de refinancement est le taux fixé par une banque centrale. C'est à ce taux que sont rémunérés les surplus de liquidités des institutions financières. C'est également à ce taux que ces mêmes institutions peuvent emprunter auprès de la banque centrale. Le taux de refinancement détermine donc le loyer de l'argent. De ce fait, il influence, de façon fondamentale, l'activité économique. En baissant son taux de refinancement, une banque centrale, en rendant l'argent moins coûteux pour les emprunteurs, encourage les investissements. *A contrario*, en augmentant les taux, on comprime l'activité économique. Cela est même indiqué en période de surchauffe, lorsque la croissance s'accompagne de poussées inflationnistes.

La baisse de 0.25% du taux de refinancement de la BCE décidée en octobre 2008 – taux qui se situait jusqu'alors à 3.75% – ne devait pas faire illusion, car elle nous ramenait *grosso modo* au niveau de janvier 2008 (voir figure n°2). A cette époque, les critiques pointaient déjà le niveau trop élevé des taux de la BCE.

Figure 2. Evolution des taux de refinancement de la BCE depuis 1999



Source : *Les Echos*, édition mise en ligne le 16 mars 2009.

En mars 2009, la BCE a abaissé son taux de refinancement à 1.5%, un niveau historiquement bas. Cette mesure est clairement destinée à mitiger le *credit crunch* qui sévit en Europe. Mais pourquoi avoir attendu mars 2009 pour agir alors que tous les analyses avaient prédit, dès octobre 2008, que la crise s'approfondirait sur le vieux continent ?

En effet, alors que la crise que l'on voyait, à l'époque, poindre à l'horizon se caractérise par un resserrement du crédit (ce qui n'était pas le cas en 2003),

le taux de rémunération offert aux placements des banques privées aurait dû être plus faible depuis bien plus longtemps. La Banque d'Angleterre l'avait compris, dès la fin de l'année 2008, elle qui avait baissé son taux directeur nominal à 2% (une première depuis la fondation de la Banque d'Angleterre en 1694) et envisageait de le diminuer davantage si la conjoncture l'imposait.

Cela fait apparaître que, dans la zone euro, nous sommes victimes d'une doctrine économique excessivement anti-inflationniste et, de ce fait, trop peu orientée vers la croissance. La « *conception endogène de la croissance, selon laquelle le sous-emploi chronique mine la formation du potentiel de croissance et l'insuffisance de demande intérieure entraîne des taux d'investissement trop faibles dans les grands pays de la zone euro, est rejetée par le point de vue officiel. Elle est incompatible avec la doctrine qui règne à Bruxelles et à Francfort, avec le carcan des règles institutionnelles existantes* »⁷.

Quant à l'Asie, obligée d'intervenir sur les marchés des changes pour soutenir le dollar, elle ne prend pas le chemin qui permettrait de relancer l'économie mondiale. « *La dépendance de la croissance en Asie à l'égard de l'exportation doit être réduite et le mode de croissance doit être corrélativement redéployé sur la croissance interne* »⁸. C'est d'ailleurs de Chine que les premiers coups de canif à la liaison des économies du monde avec le dollar pourraient bien être portés.

Ainsi, lors de la réunion du G-20 consacrée à la crise financière, les 11 et 12 octobre 2008, « *la Chine fut également très critique (...) Les officiels chinois ont, en effet, signalé que malgré le fait que la croissance chinoise sera un peu inférieure cette année (environ 9% contre 7% en 2009), la Chine détient suffisamment de liquidités pour faire face à la crise. Un fonctionnaire de la délégation argentine a signalé qu'il entrerait concrètement dans les projets des Chinois de réduire son niveau d'exportations pour se concentrer sur le développement de son marché intérieur* »⁹.

7. Michel AGLIETTA et Laurent BERREBI, *Désordres dans le capitalisme mondial*, Odile Jacob, Paris, 2007, p.381.

8. *Ibid.*

9. *Página/12*, Buenos Aires, 12 octobre 2008 (trad.XD).

Architecture financière internationale dollarisée

Comme on vient de le voir, l'alignement des principales économies mondiales sur le dollar pose de plus en plus problème. Cet alignement distrahit, à l'intérieur de ces mêmes économies, des ressources nécessaires au maintien de la croissance ou au décollage de la consommation intérieure. Comment interpréter, dans ces conditions, les appels, comme celui lancé à intervalles réguliers par le premier ministre britannique, Gordon Brown, et visant à la mise en œuvre d'un nouveau Bretton Woods dans le cadre d'un Fonds monétaire international appelé à (re)devenir le garant de la stabilité financière au niveau mondial ?

On commencera par constater le décalage évident entre ce type de considérations et l'actuel surendettement de l'économie américaine. En effet, le système issu de la conférence de Bretton Woods a inauguré, dès 1944, une ère de domination du dollar. Avec les accords conclus alors, l'ensemble des monnaies du monde se définissait dans des rapports de change fixes au dollar, ce dernier étant défini selon une parité stricte par rapport à l'or (35 dollars l'once d'or).

Le système allait connaître une période de fonctionnement stable, tant qu'il y avait pénurie de dollars dans le monde. Graduellement, à partir de la fin des années 50, le système de Bretton Woods allait montrer toutes ses limites. Limites attenantes à « *la très grande difficulté à faire fonctionner un système de taux de change fixes dans un contexte de forte mobilité des capitaux* »¹⁰.

Au cours des *golden sixties*, l'expansion monétaire de la seconde guerre mondiale, l'accélération de la sortie de dollars à l'extérieur des Etats-Unis (le développement des investissements directs étrangers des firmes transnationales en Europe) et la dégradation de la balance des paiements américains amenaient à ce que la couverture en or de ces dollars ne soit plus viable. En outre, et ce n'est évidemment pas négligeable, en supprimant en 1971 la convertibilité en or du dollar, les Etats-Unis se donnaient les moyens de démonétiser leur dette puisqu'ils avaient la possibilité de fixer le cours du dollar

10. Barry EICHENGREEN, *L'expansion du capital – Une histoire du système monétaire international*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.172.

selon leur seul intérêt national. L'ère de l'unilatéralisme monétaire *US* pouvait alors commencer. En 1971, les Etats-Unis mettaient en crise le système dont ils étaient, à l'origine, garants.

Aujourd'hui, l'or est démonétisé. Il n'y a plus de contrepartie métallique à la monnaie émise, seulement de la dette. Les taux de change sont flexibles. Et la régulation du système monétaire international s'effectue via le seul fonctionnement des marchés. Et avec la modification des règles du jeu monétaire, le rôle du FMI a complètement évolué.

A l'origine, le FMI devait garantir le bon état de marche du système monétaire international en aidant, par exemple, les pays en crise à rétablir leur stabilité monétaire. Dans les années 80, en assortissant, dans le cadre des plans d'ajustement structurels, ses prêts de conditionnalités, le FMI a mis en œuvre le démantèlement de pans entiers des politiques sociales et industrielles au Sud¹¹.

Comme l'a noté en son temps Montaigne, l'accoutumance est une seconde nature, et non moins puissante. Dans le cas du FMI et des conditionnalités, cet adage se vérifie pleinement. Aussi, bien qu'ayant été mis sur la touche par le Sud, le FMI continue aujourd'hui à assortir son aide de conditions en matière de politique économique.

Objectif ? « *Obliger les pays en développement à appliquer des politiques économiques inappropriées, avec l'accord tacite des gouvernements des pays riches. Ces conditions de politique économique compromettent l'élaboration de politiques nationales, retardent le déboursement de l'aide et n'ont souvent aucun impact positif sur les populations pauvres* »¹².

11. Voir pour l'époque, l'analyse de Frédéric LAPEYRE « Le FMI, un agent de l'internationalisation et non du développement », *CM* n°186, *Démocratie, insurrection permanente*, sept. 1992.

12. Document d'information OXFAM, « Perdre les mauvaises habitudes : la Banque Mondiale et le FMI attachent encore des conditions de politique économique à leur aide », novembre 2006.

Dans un passé récent, un certain nombre de pays du Tiers-monde se sont mis à rembourser leur dette rubis sur l'ongle. *« L'afflux de capitaux vers le Sud rendant un peu moins pressant que par le passé tout recours au FMI, le portefeuille des prêts de ce dernier ne s'élève plus qu'à 35 milliards de dollars, ce qui le ramène à son niveau d'avant 1980 (soit avant les différentes crises de la dette). Et déjà, un projet de réforme du FMI émergerait. Des spécialistes (surtout états-uniens) lui verraient bien jouer un rôle dans le règlement de la question des déséquilibres commerciaux. Cette redéfinition des buts et missions du Fonds est d'ailleurs saluée par son Directeur Général »*¹³. Soit dit en passant, il sera difficile de « vendre » cette réforme aux nations exportatrices d'Asie et d'Amérique du Sud qui voient dans ces projets un retour virulent du protectionnisme au Nord.

La crise en cours a, depuis la réunion préparatoire du G-20 de mars 2009, remis en selle le rôle du FMI en tant que prêteur à destination des pays en difficulté. Cette réhabilitation récente du FMI par les parrains occidentaux de l'économie mondiale rassurera-t-elle le Sud ? C'est loin d'être sûr. Jusqu'à présent, les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) n'ont pas obtenu la garantie de pouvoir peser plus sur la scène économique internationale.

Sud : découpez, croissez et multipliez ?

Comme on peut le voir, l'approche de la crise mondiale en termes de déséquilibre de flux qui est corrélative aux volontés de réhabilitation du FMI posera, d'ores et déjà, problème au Sud. Car cette optique laisse (délibérément ?) de côté le déséquilibre de structures qui mine l'économie mondiale, c'est-à-dire le déséquilibre consommation / épargne à l'intérieur de l'économie-monde. A ce sujet, les tenants d'un nouveau Bretton Woods se montrent peu diserts. C'est, comme on dit, une lacune.

Une lacune qui se heurte de plein fouet à certaines réalités macroéconomiques. Le découplage Nord-Sud, par exemple. Le découplage désigne une forme de désynchronisation des rythmes de croissance de l'économie entre

13. *Wall Street Journal*, 21 avril 2006 (trad.XD).

différentes parties du monde. Le concept de découplage s'oppose à l'idée d'un monde globalisé dont les sous-éléments seraient interconnectés et radicalement et intrinsèquement dépendants les uns des autres.

En ces temps où la geste altermondialiste s'est profilée comme seule voix alternative au système dominant, on pressent combien s'avère dérangement dans certains esprits (occidentaux), la possibilité de divergences fondamentales à l'intérieur de l'économie-monde sur base de la diversité de situations nationales. Voilà pourquoi, sans jugement de valeur ni préjugé, il faut examiner, d'un point de vue strictement factuel, si la thèse du découplage est fondée en raison et dans les faits.

Première pièce à verser au dossier: le FMI, lui-même, en février 2008, entrevoyait la possibilité d'une croissance au Sud qui ne serait pas uniquement tirée par les exportations. « *Malgré un recul de la croissance des exportations, les pays émergents et en développement — Chine et Inde en tête — restent pour l'instant sur la voie d'une expansion vigoureuse. Ces pays bénéficient de la grande vitalité de leur demande intérieure, de politiques macroéconomiques plus disciplinées et, dans le cas des exportateurs de matières premières, de la montée des cours des produits énergétiques et alimentaires* »¹⁴. Il est vrai qu'à cette époque, le FMI n'évoquait pas explicitement la possibilité d'une récession économique majeure.

Depuis, les prévisions concernant la croissance mondiale ont été fortement revues à la baisse. Pour le premier trimestre de l'année 2009, le FMI prévoyait une croissance globale de 0% pour l'ensemble de l'économie mondiale. Cette présentation certes schématique laisse apparaître que, tandis que le Nord sera en récession, le Sud continuera à créer de la richesse. Moins, il est vrai, que ce qui était, à l'origine, prévu.

La fragilisation de certaines économies du Sud serait, à l'avenir, plus causée par leur ouverture au monde extérieur que par le refus de l'insertion au sein de l'économie-monde néolibérale. En effet, « *la violente liquidation de certaines devises émergentes ces dernières semaines (...) n'est que le début de*

14. *FMI Bulletin*, Volume 37, numéro 2, février 2008.

ce qui pourrait être un processus de plusieurs mois (...) Les fonds spéculatifs sont également de la partie. Ils procèdent à des rapatriements de fonds à grande échelle pour faire face à leurs échéances, en cédant notamment les actifs des pays émergents »¹⁵.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous, du peso argentin au rand sud-africain, étaient frappés. Tous sauf le yuan redimbi, la monnaie nationale chinoise qui n'a perdu que 0.19% par rapport au dollar au cours du dernier trimestre 2008¹⁶. Parmi les victimes de la crise, une analyse récente du FMI recense 22 pays à faible revenu qui vont souffrir pour maintenir leurs réserves de change à un niveau prudent (soit trois à quatre mois d'importations)¹⁷.

A l'avenir, en cas de durcissement de la crise, plus de 50% des pays à faible revenu pourraient faire face à une balance des paiements vulnérable, une résultante de la diminution des investissements directs étrangers, elle-même causée par la crise financière globale. La situation de ces pays ne doit pas faire oublier le cas de figure particulier des nations dites émergentes. « Si la crise était survenue quelques années plus tôt, ces pays auraient déjà été mis en déroute »¹⁸. Cependant la hausse, au cours des dernières années, des matières premières a permis à bon nombre d'Etats au Sud de se désendetter et de constituer des réserves via des excédents budgétaires. Ce qui a renforcé leurs poids et leur crédibilité sur la scène financière internationale. « Aujourd'hui, par exemple, les pays représentant 75% du produit intérieur brut d'Amérique latine (Brésil, Mexique, Chili, Argentine) bénéficient de la meilleure note de risque, ce n'était jamais arrivé. Quant à la probabilité de voir l'inflation augmenter, elle est limitée par la récession »¹⁹.

La Chine, de son côté, sera un peu moins affectée par la crise économique mondiale. Cela mérite explication. Contrairement aux idées reçues, la croissance de l'économie chinoise ne dépend pas fondamentalement des expor-

15. *L'Echo*, 21 octobre 2008.

16. *L'Echo*, 22 octobre 2008.

17. IMF, *The Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries*, mars 2009.

18. *Le Monde*, édition mise en ligne le 12 janvier 2009.

19. *Ibid.*

tations. Ce sont les investissements (40% du PIB) et la consommation intérieure qui constituent le moteur de l'économie chinoise²⁰. C'est le caractère relativement autocentré de cette croissance qui explique la grande stabilité de la monnaie chinoise à l'heure où les devises émergentes pâtissent des soubresauts de l'économie mondiale. Cette stabilité fait d'ailleurs les affaires de certains pays du Tiers-monde. Lorsque les officiels chinois annonçaient, à l'occasion du G-20 des 11 et 12 octobre 2008, que l'économie chinoise se centrerait davantage sur son marché intérieur, le quotidien progressiste de Buenos Aires *Pagina/12* se réjouissait : « *cela équivaudra à un niveau supérieur d'importations qui pourraient être couvertes par des matières premières en provenance de l'Argentine* »²¹.

Le Sud ne sera sans doute pas mécontent d'apprendre que la Chine serait sur le point de lancer un plan de relance de plus de 1 000 milliards d'euros. Ce plan aurait pour objectif de maintenir la croissance chinoise au niveau des 8% en 2009. « *Le pays en a les moyens. Après des années de forte croissance, l'Etat est peu endetté (à peine 20.9% du PIB fin 2007) et peut se permettre quelques déficits* »²².

Est-il encore possible dans le cas des Etats-Unis de procéder à une augmentation de la dette publique ? Celle-ci avoisinait les 10 600 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2008²³. L'accroissement de la dette américaine est inquiétant. En effet, à long terme, l'endettement états-unien, s'il devait continuer à croître, pourrait pénaliser les efforts de relance de Washington. Car les taux auxquels le gouvernement américain devra rembourser une dette en expansion risquent d'augmenter. Avec le risque à la clé de déprimer davantage l'économie.

Un plan de reflation et de restabilisation de l'économie *US* misant sur le long terme n'a de sens que si l'impôt est réhabilité outre-Atlantique. Au cours des

20. *The Economist*, 3 janvier 2008.

21. *Pagina/12*, *op.cit.*

22. *Les Echos*, 5 mars 2009.

23. <http://www.treasurydirect.gov> (site du Trésor *US*), consultation en date du 25 novembre 2008.

trente dernières années, les déficits *US* se sont creusés moins par l'augmentation relative des dépenses publiques (au demeurant importantes) que par la multiplication des réductions d'impôt.

Figure 3. Evolution (en points de PIB) des dépenses publiques et de la taxation dans 5 pays industrialisés depuis 1960.

	Dépenses publiques		Taxation	
	1960-1979	1980-2001	1960-1979	1980-2001
Etats-Unis	1.42	0.02	0.84	-0.81
Allemagne	0.57	-1.62	0.53	-0.52
Royaume-Uni	-0.48	-0.52	-0.06	-0.28
Canada	0.27	-1.79	-0.21	0.67
Australie	0.79	0.42	-0.21	-0.17

Source : Jérôme Creel, Bruno Ducoudré, Catherine Mathieu et Henri Sterdyniak, « Doit-on oublier la politique budgétaire ? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques », *Revue de l'OFCE*, n° 92, janvier 2005, p.85 (repris de R. Perotti, mimeo, mars 2004).

On peut constater que les dépenses publiques aux Etats-Unis ont – relativement au PIB – quasiment stagné entre 1980 et 2001, alors que le niveau de taxation y était en diminution (-0.81 points de PIB entre 1980 et 2001). L'impôt ne sert pas qu'à financer l'Etat. Il permet aussi de redistribuer la richesse, donc de solvabiliser la demande des milieux populaires.

Aux Etats-Unis, les fruits de la croissance passée ont profité le plus à une couche trop étroite de la population. A propos de l'évolution salariale dans ce pays, des économistes américains se sont interrogés pour savoir à qui profitaient les gains de productivité de l'économie américaine. Selon Ian Dew-Becker et Robert Gordon, « seule la fraction correspondant au décile supérieur de la distribution des revenus a connu un taux de croissance de son salaire réel équivalent ou supérieur aux gains de productivité de l'économie

prise dans son ensemble »²⁴. Paul Krugman constatait lui aussi que, « depuis la fin des années 1970, l'Amérique que j'ai connue s'est défaite. Nous ne sommes plus une société de classes moyennes, dans laquelle les bénéficiaires de la croissance économique sont largement partagés : entre 1979 et 2005, le revenu réel médian des ménages n'a été augmenté que de 13% alors que celui des 0.1% les plus riches a augmenté de 296% »²⁵.

D'après Michel Husson, la part du revenu national américain bénéficiant « au 1% des salariés les mieux payés est passée de 4.4% à 8% entre 1980 et 2005, soit une captation de 3.6 points de PIB qui monte à 5.3 points si on considère les 5% des salariés les mieux payés. Si on défalque ces très hauts salaires, on obtient une évolution comparable à ceux de l'Union européenne »²⁶. Union européenne où, toujours selon Husson, la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé au cours des vingt-cinq dernières années. Elle est passée de 75% en 1960 à un peu plus de 65% vers la fin des années 90. Autrement dit, pour un euro produit en 1960, un travailleur européen percevait, en moyenne, 75 centimes. Aujourd'hui, il n'en touche plus que 65. « Si l'on prend 1982 comme référence, le transfert opéré au détriment des salariés [en France – XD] peut être évalué à 170 milliards d'euros. Si l'on considère 1982 comme une bosse atypique, on prendra une référence plus lointaine et on estimera ce transfert à 90 milliards d'euros »²⁷.

Des deux côtés de l'Atlantique, l'augmentation en masse et en proportion des profits concomitante à cet amoindrissement de la part des salaires dans la valeur ajoutée n'a pas conduit à une croissance significative des investissements productifs. Ces profits non investis ont alimenté la sphère financière et spéculative.

24. Ian DEW-BECKER and Robert J. GORDON, "Where did the Productivity Growth Go? Inflation Dynamics and the Distribution of Income", Paper to be Presented at the 81st meeting of the Brookings Panel on Economic Activity, 2005: 2, Washington DC, September 8-9, 2005, p. 59 in www.brookings.edu/es/commentary/journals/bpea_macro/forum/200509bpea_gordon.pdf (trad. XD).

25. Paul KRUGMAN, *New York Times*, 18 septembre 2007 (traduction XD).

26. Michel HUSSON, « La baisse tendancielle de la part salariale », 23 septembre 2007, p.3 in <http://hussonet.free.fr/parvavis.pdf>.

27. Michel HUSSON, « Sur la compression salariale en France », 28 février 2009, site précité.

Et c'est, d'ailleurs, à ce niveau que la fiscalité doit agir. Car des systèmes d'imposition qui ne permettent pas une redistribution suffisante de la richesse ont tendance à augmenter la thésaurisation et à accroître les placements sur les marchés financiers. Par contre, plus un impôt est redistributif et/ou redistribué, plus on accroît le revenu disponible des catégories populaires. En relevant leur revenu, on leur permet d'accéder plus facilement à la consommation. Et, par là même, d'injecter leur argent dans les circuits de l'économie réelle. *A contrario*, si on relâche la pression fiscale et que l'on favorise le gonflement des revenus des classes aisées, on donne la possibilité à ces dernières de procéder à des placements spéculatifs. C'est-à-dire de prendre du risque avec de l'argent qui leur apparaît presque comme superflu. « *La détention d'actions* [la classe d'actifs la plus risquée – XD] *aux Etats-Unis est extrêmement concentrée, le dernier décile* [les 10% de la population les plus riches – XD] *possédant 80% des actions détenues par les ménages* »²⁸.

Plus un gouvernement choisit les classes aisées par des allègements d'impôts, plus il favorise *in fine* un déséquilibre entre l'épargne et l'investissement. Un déséquilibre de ce type va provoquer, à terme, une destruction des capacités productives nationales. Ces dernières ne peuvent plus être employées à plein régime, la demande solvable faisant défaut. Les producteurs nationaux disparaissent et sont remplacés par des étrangers qui fournissent à moindre coût. Certains objecteront que les Etats-Unis constituent précisément le contre-exemple de ce qui vient d'être décrit, dans la mesure où la consommation des ménages y est importante. L'endettement des ménages aux Etats-Unis a fonctionné, jusqu'à présent, comme une variable d'ajustement qui a permis, depuis les années 80, d'entretenir la consommation avec un revenu stagnant.

En l'état actuel des choses, le discours sur la progressivité de l'impôt part du constat que les Etats-Unis ne pourront répondre à cette crise et relancer la croissance en misant sur le seul recours à l'endettement. Parallèlement, les tenants de la « justice » fiscale savent que consacrer l'épargne à la seule baisse du désendettement déprimerait encore plus profondément l'économie mondiale. L'Amérique est-elle prête pour un tel tournant, majeur ? A-t-elle le choix ? Actuellement, les pouvoirs publics y sont coincés entre deux options.

28. Actes du Colloque du Conseil scientifique de l'Autorité des marchés financiers, *Les risques financiers portés par les ménages*, Paris, 2006, p.17.

S'ils mettent exclusivement l'accent sur la nécessité de résorber les déficits, ils pénalisent la demande sur le marché intérieur. En conséquence de quoi, les Etats-Unis d'Amérique pourraient connaître une déflation plus profonde encore. S'ils tentent de s'endetter davantage auprès du reste du monde pour relancer leur économie, ils ne sont guère plus sûrs de sortir victorieux de leur lutte contre la crise. Cette tension illustre les difficultés dans laquelle le scénario mondialiste a plongé les économies occidentales (et particulièrement celle des USA) depuis la fin des années 90. *Flash back*.

Mondialisation et capital fictif

Au milieu des années 2000, Paul Samuelson²⁹, pourtant ardent partisan du libre-échange, développe une critique de la thèse des gains attendus du « *free trade* ». En imaginant que l'économie-monde se résume à deux pays qui importent et exportent exclusivement deux biens, chacun des deux pays, selon la théorie classique, va se spécialiser en fonction de sa productivité. Tant que la structure relative des avantages comparatifs découlant des différentes productivités n'évolue pas – c'est-à-dire tant qu'un des deux pays n'améliore pas sa productivité dans le bien pour lequel l'autre pays s'est spécialisé – tout va bien. Mais rien ne dit que ce cadre restera figé. Dans le cas des relations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, les gains de productivité de l'économie chinoise ont peu à peu entamé les réserves du géant américain.

D'après une enquête émanant de l'*US Bureau of Economic Analysis* (2004), la part de l'industrie manufacturière américaine dans la valeur ajoutée industrielle nationale a chuté dramatiquement, passant de 88.3% en 1973 à 50.3% en 2004. Les importations en provenance du monde développé (Europe, Canada et Japon) ont fortement augmenté. Elles équivalaient à 9.5% de la valeur ajoutée manufacturière en 1973 contre 22.3% en 2004. Impressionnant ? Que dire alors de l'explosion des importations en provenance du Tiers-monde ? En 1973, elles ne représentaient que 2.2% de la valeur ajoutée manufacturière. Aujourd'hui, elles ont dépassé le poids des importations du

29. Paul A. SAMUELSON, « Where Ricardo and Mill Rebut and Confirm Arguments of Mainstream Economists Supporting Globalization », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 18, n°3, 2004.

monde développé en atteignant 27,4% du PIB industriel américain. Or ce sont les industries qui permettent à une économie de produire de la valeur ajoutée et de procéder à sa redistribution.

Dans les années 90, Robert Reich³⁰, ex-secrétaire d'Etat au Travail de Bill Clinton, avait anticipé les conséquences du processus de mondialisation alors balbutiant. Dans un ouvrage resté célèbre, Reich décrivait l'avenir du marché de l'emploi américain. Selon Reich, le *dumping* social était appelé à devenir une des règles de la localisation des activités économiques dans le monde. Ce qui signifiait la disparition aux Etats-Unis des emplois dits d'exécution. N'y subsisteraient que les postes de cadres hautement qualifiés que Reich, dans un élan lyrique, qualifie de « *manipulateurs de symboles* ». A la clé, une explosion des inégalités car les détenteurs de postes d'exécution seraient contraints de se reconvertir en acceptant des postes à faible niveau de qualification et à bas salaires dans le secteur des services.

La mondialisation devait fatalement entraîner ce type de conséquences. Le magazine *The Economist* l'a brillamment démontré : les nouveaux venus dans l'économie mondiale ont apporté avec eux peu de capital en valeur et, dès lors « *avec deux fois plus de travailleurs et si peu de changement dans la taille du stock du capital mondial, la proportion du capital mondial par rapport au travail a chuté presque de moitié en quelques années : probablement le plus important changement de ce type intervenu dans l'histoire* ». Et, puisque cette proportion détermine les rémunérations afférentes au travail et au capital, il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour repérer les récentes tendances intervenues dans les salaires et les profits. On ne s'étonnera dès lors guère que « *les salaires réels moyens dans la plupart des pays développés (...) ont été à la traîne, loin derrière les gains de productivité* », ni par le fait que, dans ces mêmes pays, « *les salaires en proportion du revenu total sont actuellement proches de leur plus bas niveau depuis des décennies* »³¹. Le malheur du Nord aurait-il, en fin de compte, fait le bonheur du Sud ?

30. Robert REICH, *L'économie mondialisée*, Dunod, Paris, 1993.

31. *The Economist*, 30 juillet 2005.

Les antiennes en faveur de la mondialisation ont longtemps donné à cette dernière une mission eschatologique de lutte contre la pauvreté. *Amen*? S'il est vrai que les politiques d'ouverture économique ont réduit la pauvreté absolue au Sud, la paupérisation relative, en revanche, y a clairement augmenté. Selon le Bureau international du travail, entre 1995 et 2007, « *chaque point de croissance annuelle supplémentaire du PIB par tête s'est traduit, en moyenne, par 0.75 % de hausse de la croissance annuelle des salaires. Résultat : dans près des trois-quarts des pays dans le monde, la part des revenus du travail dans le PIB a décliné* »³². Normal si l'on se réfère à l'existence, au sein du Tiers-monde, d'un découplage croissant entre les gains de productivité et la progression des salaires dans la mesure où « *la productivité (y) augmente plus vite que les salaires de 50 %* »³³.

Cette répartition fondamentalement inégalitaire des fruits de la croissance au sein des nations émergentes constitue, d'évidence, l'angle mort des discussions sur le nouvel ordre économique international. Qui s'en étonnera, serait-on tenté de dire? Certes, mais en occultant ces réalités, on se prive de comprendre le rapport entre un des points les plus mis en avant depuis que cette crise a éclaté, à savoir le fait que « *les Etats, en décidant la libéralisation des mouvements de capitaux, ont ouvert la voie à une finance spéculative dont l'instabilité menace la croissance mondiale* »³⁴, et la survenance de cette crise.

Quel statut peut-on donner à ces masses d'argent qui, nous dit-on, narguent les frontières des Etats-nations? L'endettement des Etats-Unis, dont on a vu qu'il posait aujourd'hui problème, a cependant joué un rôle fonctionnel dans la structuration de l'économie-monde. Pour dépasser ses limites, la machine

32. « *Le BIT prévient que les salaires réels de millions de travailleurs sont menacés de coupes en 2009. Un déclin qui intervient après une décennie de salaires à la traîne de la croissance* », relevé par *Trends-Tendances*, édition mise en ligne le 26 novembre 2008 (<http://www.trends.be>).

33. François HOUTART, *Dé légitimer le capitalisme – Reconstruire l'espérance*, Colophon, Bruxelles, 2005, p. 22.

34. Christian CHAVAGNEUX, « *A qui profite la libre circulation des capitaux ?* », *Alternatives économiques*, Hors-série n°48, avril 2001.

économique a multiplié les formes artificielles de la demande solvable. C'est ce que l'on nomme du capital fictif.

Le caractère fictif de ces capitaux renvoie au fait qu'ils constituent, pour ainsi dire le reflet d'investissements effectués auparavant et « ailleurs » dans l'économie. Revêtant la forme d'obligations et d'actions, ces capitaux constituent un capital pour leurs détenteurs et seulement pour eux. En réalité, ces capitaux « ne le sont pas pour le système pris comme un tout, mais ils le sont pour leurs détenteurs et, dans les conditions économiques normales, au terme du processus de valorisation du capital, ils leur assurent des dividendes et des intérêts. Mais leur caractère fictif se révèle en situation de crise. Quand surviennent les crises de surproduction, les faillites des entreprises, etc., il s'avère que ce capital peut disparaître soudainement. Vous pouvez donc lire dans les journaux que telle ou telle quantité du capital a disparu lors d'un choc boursier ! Ces montants n'existaient pas en tant que capital proprement dit malgré le fait que, pour les détenteurs de ces actions, ces titres représentaient un droit aux dividendes et aux intérêts, un droit de percevoir une fraction des profits »³⁵.

Depuis une trentaine d'années, la multiplication du fictif est, à l'intérieur du système, patente. Les fonds de pensions en sont l'exemple le plus évident, dans la mesure où le capital que détient le retraité assujéti à ce type de structures renvoie au partage de profits qui peuvent tout simplement s'évanouir dans la nature en cas de crise. « Et la grande nouveauté qui est apparue au début ou au milieu des années 1990 et tout au long des années 2000, c'est qu'en particulier aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, une poussée extraordinaire a eu lieu pour la création du capital fictif sous la forme du crédit. Des crédits aux entreprises, mais aussi et surtout les prêts aux ménages, les crédits à la consommation et encore plus les crédits hypothécaires »³⁶.

35. François CHESNAIS, « La crise climatique va se combiner avec la crise du capital », 9 novembre 2008, <http://www.alterinter.org/auteur1977.html> (consultation : le 14 avril 2009).

36. *Ibid.*

Et la bulle éclata

Au début des années 2000, après que la bulle des nouvelles technologies de l'information et des communications ait explosé, le monde financier *US* s'est mis en quête d'une autre martingale et d'un autre secteur d'activité.

Le secteur privilégié sera l'immobilier. Pariant sur le fait que, depuis 1945, on n'avait jamais enregistré de baisse des prix dans l'immobilier aux Etats-Unis (on notera, au passage, le caractère approximatif du raisonnement), les organismes financiers présents sur le marché américain escomptaient une hausse constante des valeurs immobilières au point que la solvabilité des emprunteurs n'avait finalement plus guère d'importance à leurs yeux. Si un emprunteur ne pouvait plus rembourser, on pourrait toujours revendre la propriété. Sans perte pour l'organisme de prêt. Dès lors, on a assisté à une véritable explosion des crédits dits *subprime* aux Etats-Unis tout au long des années 2000. « En 2006, les crédits 'subprime' ont représenté 24 % des nouveaux crédits immobiliers octroyés aux Etats-Unis (...) contre 8.5 % en 2001 »³⁷. Le crédit immobilier *US* s'est donc montré de plus en plus « accro » au risque.

La martingale mise en avant, ce sera la titrisation. Celle-ci consiste en la transformation de créances (dans le cas du *subprime*, le remboursement des crédits hypothécaires en cours) en titres financiers. En jargon financier, les sociétés qui pratiquent la titrisation des créances sont émettrices de *MBS* (*mortgage backed securities* – en français, on parlera de « titres adossés aux emprunts hypothécaires »). Les paiements des traites sont transférés aux détenteurs des titres qui deviennent, en quelque sorte, propriétaires de la créance. Via la titrisation, les sociétés de crédit hypothécaire se débarrassent du risque du défaut de paiement (ou risque de crédit) en transférant leurs créances auprès des organismes qui mettent en œuvre la titrisation en émettant des *MBS*, et finalement des acheteurs de ces titres.

A l'origine, la titrisation permettait aux organismes de prêt d'éviter le risque de liquidité qui procède du décalage temporel entre des dépôts à court terme et des prêts à plus long terme. Or, précisément, le marché des titres garantit

37. *Les Echos*, 26 décembre 2007.

des financements de long terme, ce qui cadre bien avec l'en-cours des crédits hypothécaires qui porte le plus souvent sur plusieurs décennies.

Sur le papier, tout semblait donc devoir marcher comme sur des roulettes. D'un côté, on avait un marché immobilier en expansion constante depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ce qui constituait un pare-feu *a priori* sécurisant face à l'hypothèse fâcheuse d'éventuels défauts de paiements d'une partie du public. De l'autre, on comptait sur une technique qui permettait aux organismes prêteurs de couvrir les emprunts consentis par des rentrées de long terme. Le meilleur des mondes ? Pas vraiment. Car cette configuration apparemment idyllique a totalement volé en éclats. Pourquoi ?

Il y a deux niveaux d'explication. Le premier tient à l'évolution du contexte macroéconomique des Etats-Unis depuis le début des années 2000. Au 25 juin 2003, le taux d'intérêt de la *Fed* était de 1 %. Au 29 juin 2006, il culminait à 5.25 %³⁸. Ce mouvement haussier des taux d'intérêt a entraîné une restriction de la demande pour les biens immobiliers, dont les prix ont fort logiquement commencé à baisser. Par voie de conséquence, les agences de crédit ne pouvaient plus se rembourser en procédant à la vente forcée des biens des clients insolvables. Première ombre au tableau. Ce n'est pas la seule.

Comme les *subprime* sont des prêts à taux d'intérêt variable (révisable et revu souvent annuellement), il va de soi que les hausses successives de taux d'intérêt mises en œuvre par la *Federal Reserve* ont fragilisé les possibilités de remboursement des ménages. Les organismes de crédit se retrouvent avec des emprunts impayés sur les bras, emprunts qui sont malheureusement adossés à des biens immobiliers dont la valeur s'effondre. Situation évidemment inconfortable dont nul ne pouvait supposer qu'elle deviendrait explosive. Car comment rendre compte du fait qu'une hausse des crédits hypothécaires impayés de l'ordre de 34 milliards de dollars a entraîné à sa suite, en un été, une déstabilisation du système financier américain qui pèse 57 000 milliards de dollars³⁹ ?

38. <http://www.federalreserve.gov/fomc/fundsrate.htm> (site de la *Fed*), 30 avril 2008.

39. Chiffres cités par Randall DODD, « Subprime : topographie d'une crise » in *Finances et Développement*, Bull. trim. du FMI, décembre 2007, p. 15.

Tenter de répondre à cette question suppose que l'on passe à un autre niveau d'explication, centré sur la stratégie des acteurs individuels présents sur le marché du crédit hypothécaire US. A l'origine, la titrisation était le fait d'organismes parapublics⁴⁰ qui s'engageaient uniquement à mettre sur le marché des capitaux des lots de créances solides (ce que l'on nomme dans le jargon des crédits de premier ordre, *prime*). Les nouveaux acteurs du crédit hypothécaire vont, comme on l'a vu, bouleverser la donne en s'engageant en faveur de créances douteuses. Cette modification des normes de souscription va prendre un coté massif avec le temps. « En 2003, selon Inside Mortgage Finance, les organismes parapublics étaient à l'origine de 76 % des émissions de titres adossés à des crédits hypothécaires (...), les 24 % restants étant constitués de titres 'privés' émis par les grandes maisons de Wall Street. A la mi-2006, leur part avait chuté à 43 %, les titres privés représentant 57 % du total »⁴¹.

Le souci avec les emprunts *subprime*, c'est que puisqu'ils sont (très) risqués, ils font problème pour attirer les investisseurs institutionnels (les fameux « zinzins ») traditionnellement actifs sur le marché de titres adossés aux emprunts hypothécaires. Les zinzins sont, en effet sévèrement limités, de par leurs directives d'investissement, en matière d'achats de titres de créances mal cotées. A tout problème, sa solution. Les sociétés de crédit vont séparer les risques en mélangeant dans un fonds commun des titres obligataires adossés pour partie à des créances douteuses mais aussi à des créances sûres.

Pour cela, Wall Street a ressorti les dispositifs d'obligations structurées adossées à des emprunts (*Collateralized Debt Obligations – CDO*) dont la mise en œuvre remonte au début des années 80. Entre la société émettrice de MBS et le détenteur final du titre (l'investisseur institutionnel ou spéculatif), une nouvelle structure va donc servir d'intermédiaire, le CDO. « Pour comprendre le fonctionnement d'un CDO, il faut remonter dans le temps, à l'époque des années 80 et dans la salle de marché de Salomon Brothers (aujourd'hui dans Citigroup). Lewis Ranieri, un des responsables de cette

40. Voir Xavier DUPRET, « Fannie Mae et Freddie Mac dans la tourmente du subprime », juillet 2008 sur <http://www.gresea.be/ED08XD07fannymae>

41. Randall DODD, *op.cit.*, p.16.

banque d'affaires, a l'idée de prendre un portefeuille de crédits hypothécaires d'une banque commerciale, de le placer dans un véhicule d'investissement ad hoc et de le diviser en plusieurs obligations destinées à être vendues à des fonds d'investissement »⁴².

Le *CDO* comme véhicule de titrisation, dans le cas des titres liés au crédit hypothécaire, consiste en une savante combinaison qui permet de répartir le risque de défaut de paiement d'un portefeuille de créances mises sur le marché obligataire. Un *CDO* est classiquement composé de quatre tranches distinctes. La première de ces tranches se nomme *equity*. C'est cette tranche qui est la plus susceptible d'enregistrer des pertes, c'est celle qui possède le profil de risque le plus élevé. Elle peut aller jusqu'à 3% du portefeuille. C'est ici que l'on retrouve les emprunts *subprime*. La seconde tranche, dite *mezzanine*, se chiffre le plus souvent à 7% du portefeuille. Elle présente un profil moins risqué que l'*equity*. La *mezzanine* et l'*equity* sont également appelées « tranches subordonnées ». On trouve ensuite la tranche *senior* (20% du portefeuille) et la tranche *supersenior* (la moins risquée). La composition interne d'un *CDO* peut varier. Plus le risque d'un portefeuille est élevé, plus le mécanisme du *CDO* est attractif en vertu d'un mécanisme nommé « *high yield debt* » (en français, obligations à haut rendement). Plus l'*equity* et la *mezzanine* seront importantes dans la composition du portefeuille, plus le taux d'intérêt de l'obligation adossée aux créances sera élevé. Et cela afin de récompenser le risque pris par l'investisseur. Dans le concret, le volet *equity* des *CDO* sera acheté par les fonds spéculatifs, tandis que les tranches *mezzanine*, *senior* et *supersenior* seront acquises par des investisseurs institutionnels habituellement plus prudents.

Le *CDO*, cela permet également de réaliser un formidable artifice comptable. Une banque d'affaires doit légalement se protéger contre les prêts à risque. Pour couvrir ces derniers, elle doit disposer de fonds propres. Avec le *CDO* qui est un portefeuille fictif, une banque d'affaires va pouvoir prendre des risques sans se couvrir. Dans le cas du *subprime*, les tranches risquées du *CDO* (la tranche *equity* plus la *mezzanine*) ne représentaient, formellement, que 10% dudit *CDO*. La banque, via des fonds spéculatifs, gardait pour elle les 10% des tranches à risques dotées d'un taux d'intérêt rémunérateur (à hau-

42. *La Tribune*, 8 juillet 2007.

teur du risque encouru). Bien que les tranches qu'une banque détenait, via un fonds spéculatif, concentraient **la totalité** du risque du portefeuille, la banque, d'un point de vue comptable, n'était pas exposée au risque puisque la part totale des tranches subordonnées n'équivalait qu'à 10% du fonds. D'un point de vue comptable, une banque qui spéculait sur les *subprime* n'avait donc pas à se couvrir plus que d'ordinaire, bien qu'elle totalisait 100% du risque du fonds.

Par où la sortie ?

L'explosion de la bulle du *subprime* pose un défi majeur. Les banques doivent purger de leurs actifs des titres toxiques (du capital fictif qui ne vaut plus rien puisque le système est entré en crise), pour lesquels des endettements colossaux ont été consentis et qui ont amené dans certains cas à des ratios d'endettement jusqu'à trente fois supérieurs à l'encaisse effective des banques. Or, jusqu'à présent, l'action de la *Fed* consiste à multiplier le capital fictif en empruntant au reste du monde à des taux d'intérêt négatifs pour socialiser les pertes des acteurs financiers. En bonne logique, cette stratégie apparaît comme une vaste fuite en avant qui, au lieu de s'attaquer à la racine du mal, en amplifie, au contraire, les ravages. Cette stratégie de sortie de crise n'est évidemment guère durable. Et d'ailleurs, combien de temps la Chine supportera-t-elle d'être le prêteur en dernier ressort⁴³ d'une économie *US* à ce point malade ? Car la Chine ne peut dissiper à perte des capitaux dans les circuits de l'économie *US*.

Comme nous avons déjà pu le voir, la mondialisation a « externalisé » des emplois industriels vers des pays à faibles coûts salariaux. C'est ainsi qu'une bonne partie de l'industrie *US* des biens de consommation a été relocalisée vers la Chine. Avec les conséquences que l'on sait du point de vue des déficits aux Etats-Unis. Au fil des années, la Chine a accumulé des excédents qu'elle s'est empressée de prêter aux Etats-Unis.

43. Le prêteur en dernier ressort désigne l'agent économique qui injecte de l'argent frais dans les rouages de la machine économique lorsque cette dernière se grippe. Il est attendu de l'action du prêteur en dernier ressort qu'il relance la machine économique en recréant une partie du capital détruit.

L'arrivée massive de capitaux étrangers en Chine y a rendu possible le développement de capacités de production. Et c'est ici que nous touchons au cœur de cette crise, à savoir la surproduction résultant fondamentalement d'une suraccumulation de capitaux. « *En Europe, l'accélération de la délocalisation des capacités productives et des postes de travail, pour les transférer vers ce paradis unique du monde capitaliste qu'est aujourd'hui la Chine, a été notoire de la part des grands groupes industriels (...) La création massive des capacités de production (...) a été le moteur de la croissance de la Chine, mais le marché final permettant d'écouler cette production et réaliser la valeur et la plus-value a été le marché mondial. En s'aggravant, la récession mettra en évidence cette suraccumulation du capital* »⁴⁴.

On appréciera cette suraccumulation au regard « *du fléchissement de la productivité globale des facteurs après 1995 (...) ce fléchissement est l'effet d'une baisse prononcée de la productivité marginale du capital dans les secteurs de l'industrie lourde. Si la Chine peut se permettre d'autofinancer une croissance très capitalistique, c'est qu'elle bénéficie d'un niveau extrêmement élevé d'épargne privée, qui est équivalent à 1 174 milliards d'euros, soit 43% du PIB et 115% des dépenses d'investissement en 2005* »⁴⁵. A la base de cette croissance « ultra-capitalistique », le taux d'épargne en vigueur dans l'économie chinoise posait question au fur et à mesure que la récession frappait les économies mondiales. Comment, en effet, réaliser la production alors qu'il était évident qu'une contraction du marché extérieur allait se produire. Ce qui fut confirmé fin mars 2009 par l'Organisation mondiale du commerce, qui faisait savoir que le commerce mondial chuterait de 9% pour cette année.

Pour assurer un nouveau débouché à leurs productions, les autorités chinoises se sont, comme on l'a vu auparavant, empressées de lancer un vaste plan de relance. Donc, là, maintenant, pour ainsi dire sous nos yeux, la Chine, puisque le grand marché d'exportation *US* est en berne, réoriente son épargne vers son marché intérieur. Forcément, ces moyens, le Trésor américain n'en bénéficiera pas. En effet, le plan chinois annonce aussi un revirement en

44. François CHESNAIS, *op.cit.*

45. Michel AGLIETTA et Yves LANDRY, *La Chine vers la superpuissance*, Economica, Paris, 2007, p.27.

cours de la politique commerciale chinoise en privilégiant la croissance par la consommation interne.

Ce modèle signifie une incitation moins importante à l'épargne. Or, jusqu'à présent, c'est le niveau élevé de l'épargne chinoise qui finançait les niveaux abyssaux de la dette publique et privée américaine. Il n'est pas acquis du tout que cette stratégie fonctionne encore à l'avenir. Qui, à moyen terme, financera l'offre toujours plus importante des Bons du Trésor *US*? Et le fait que ces derniers, vu les baisses successives de taux décidées par la *Fed*, garantissent aujourd'hui un rendement négatif ne contribue guère à stabiliser l'économie mondiale.

C'est sans doute la raison pour laquelle lorsque Hillary Clinton, présente Secrétaire d'Etat de l'administration Obama, était en visite fin février 2009 à Pékin, elle remercia la Chine pour la confiance que cette dernière témoignait dans les Bons du Trésor américain, malgré la crise financière⁴⁶. Jusqu'à présent, la Chine, avec 585 milliards de dollars de ses réserves investies, est le principal créancier des Etats-Unis.

La fuite en avant continue. *Wait and see* comme l'on dit outre-Atlantique.

46. Voir Pagina/12, édition mise en ligne le 22 février 2009, <http://www.pagina12.com.ar/diario/elmundo/4-120354-2009-02-22.html>.

Une jurisprudence impériale

Jean-Claude Paye*

Belgique : procès des « *filières kamikazes* » France : condamnation des Français de Guantanamo et procès des « *filières irakiennes* »

Le procès des « *filières kamikazes* » qui vient de se dérouler en Belgique, comme celui dit des « *filières irakiennes* » qui a eu lieu en France, ainsi que la condamnation des détenus français de Guantanamo par des tribunaux hexagonaux, ont des enjeux qui ne sont pas uniquement internes à ces pays. Ces procès s'inscrivent dans un nouvel ordre de droit mondial. A travers ceux-ci, la Belgique et la France installent une jurisprudence permettant de satisfaire les exigences américaines : pouvoir désigner comme ennemi tout ressortis-

* Sociologue, auteur de *La fin de l'Etat de droit* (La Dispute, 2004), et de *Global War on Liberty* (Telos Press, 2007). Voir ses précédents articles dans les *CM*, n° 234, 235 et 237.

sant d'une nation avec laquelle les Etats-Unis ne sont pas en guerre, le faire condamner par les tribunaux de ce pays ou se faire remettre cette personne afin qu'elle soit incarcérée et jugée aux Etats-Unis. Ces procès représentent un pas supplémentaire dans l'intégration des systèmes judiciaires de ces deux pays européens dans un ordre juridique mondial sous direction américaine.

Le procès des Français détenus à Guantanamo

La plupart des pays européens ont finalement obtenu le rapatriement de leurs ressortissants détenus à Guantanamo. Ce fut également le cas pour les détenus français. Ces six Français avaient été arrêtés fin 2001 en Afghanistan et au Pakistan. Capturés par des Afghans, certains prévenus auraient été vendus aux troupes américaines, comme Khaled ben Mustapha, qui a parlé à l'audience de 5000 dollars comme prix de sa remise aux troupes américaines. Ils ont été rapatriés en France en 2004 et 2005. A leur arrivée, ils ont été mis en examen et placés en détention provisoire pour une période de 11 à 17 mois. Ensuite, cinq d'entre eux ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Il leur est reproché d'avoir séjourné en Afghanistan où ils ont participé, en 2000 et 2001, pour cinq d'entre eux, à des stages d'entraînement militaire dans un camp attribué à Al Qaïda et pour le dernier, Imad Kanouni, à un « *enseignement religieux qui aurait prôné l'action violente* ».

Si les accusés reconnaissent s'être rendus en Afghanistan en suivant une filière clandestine, ils nient tous avoir eu pour but d'entrer dans un réseau terroriste, et encore moins d'avoir eu l'intention de commettre des attentats, en France ou sur le continent européen. Il ne peut leur être reproché aucune activité délictueuse sur le territoire français. Cependant, leur arrestation et leur jugement en France étaient une condition posée par les autorités américaines pour leur rapatriement.

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné, le 19 décembre 2007, cinq de ces six anciens détenus de Guantanamo à un an de prison ferme pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* »¹. Leur peine

1. « Cinq des anciens détenus de Guantanamo condamnés à un an de prison ferme », *Le Monde*, le 19 décembre 2007.

fut assortie d'un sursis allant jusqu'à quatre ans. Le sixième a été relaxé. Les peines évitent aux prévenus de retourner en prison car ils ont déjà été détenus entre un et deux ans en France. La procureure n'avait requis que des peines couvertes par les périodes de détention provisoire, effectuées après leur retour en France. Si elle a souhaité que les inculpés ne retournent pas en détention et a bien voulu prendre en compte leur enfermement « *anormal à Guantanamo* », elle a cependant plaidé afin qu'ils soient « *reconnus coupables* »².

Lors des débats, il sera peu question de la base américaine de Guantanamo, par ailleurs dénoncée par la France. Les six prisonniers avaient expliqué au procès qu'ils y avaient été enfermés dans des cages en plein soleil, maltraités, victimes de tortures physiques et psychologiques. Khaled ben Mustapha a affirmé avoir subi des traitements inconnus, régulièrement administrés par piqûres intraveineuses. Il a été placé sous anxiolytiques depuis son retour en France. Les éléments à charge ont été ainsi obtenus en violation des droits de la défense. Les règles les plus élémentaires de procédure – être informé de la qualité et du cadre juridique dans lequel interviennent les enquêteurs, être avisé de ses droits, pouvoir consulter un avocat et voir un médecin, ... – n'ont pas été respectées. La France a également participé à la violation de ces droits. Les six prévenus, lorsqu'ils étaient détenus sur la base américaine à Cuba, ont été soumis à un interrogatoire de la part des officiers de la DGSE et des policiers de la DST. Les détenus ont répondu d'autant plus facilement qu'ils pensaient avoir affaire à des diplomates chargés de les faire sortir de leur prison. A partir des éléments recueillis, fut établie une note de synthèse qui a servi pour rédiger des procès verbaux d'audition entrant dans le cadre de l'enquête ouverte par le Parquet de Paris³.

-
2. Sophie BOUNIOT, « Les parcours islamiques des Français de Guantanamo », *L'Humanité*, le 13 juillet 2006.
 3. Philippe MADELIN, « Les erreurs de la DST au procès des 'Six de Guantanamo' », le 12 décembre 2007, *Rue 89*, <http://www.rue89.com/2007/12/12/les-erreurs-de-la-dst-au-proces-des-six-de-guantanamo>

Une intégration dans l'ordre de droit étasunien

La condamnation des détenus français de Guantanamo par un tribunal hexagonal, ainsi que la participation des services de renseignement et de police français à la violation des droits des accusés, procèdent de l'intégration du système judiciaire hexagonal dans l'ordre de droit étasunien. Il s'agit d'abord d'une reconnaissance d'une action de violence pure exercée par les autorités américaines, à savoir se saisir d'une personne capturée, sur ou à proximité du champ de bataille d'un conflit déclenché par les Etats-Unis, la maintenir en détention sans jugement ni inculpation pendant une période indéterminée, ainsi que la torturer afin d'obtenir des « preuves » de sa culpabilité. Ensuite, il s'agit d'intégrer cette anomie, cet acte posé en dehors de toute règle juridique, dans le système de droit. La procédure suivie consiste à désigner la personne comme un combattant, tout en refusant de lui appliquer les lois de la guerre, ainsi qu'à la nommer criminelle, tout en la privant des garanties prévues par le code pénal.

Si cette condamnation incorpore le système judiciaire français dans l'ordre juridique d'exception étasunien, de nouveaux procès, en France et en Belgique, vont produire une jurisprudence adaptée aux mutations enregistrées dans l'ordre de droit étasunien. Avec l'introduction de la notion d'ennemi au cœur de la loi pénale américaine, cette incrimination n'a plus seulement pour objet de s'attaquer à des personnes capturées sur ou à proximité du champ de bataille, mais à tout individu désigné comme ennemi par l'exécutif des Etats-Unis. La lutte judiciaire contre le *ihad* est le moyen de mettre en place une jurisprudence qui permettra de criminaliser tout acte de soutien à une résistance armée à la politique étrangère des USA.

Inscription de la notion d'ennemi dans le droit pénal

Le *Patriot Act*⁴, la loi antiterroriste installée après les attentats du 11 septembre 2001, autorise déjà une détention administrative illimitée des étrangers

4. *USA Patriot Act* de 2001, <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/query/z?c107:H.R.3162.ENR>

soupçonnés de terrorisme par l'administration. Le *Military Order* du 13 novembre 2001 permet le jugement par des tribunaux militaires spéciaux, les commissions militaires, des étrangers soupçonnés d'être en rapport avec Al Qaïda ou d'avoir commis, préparé ou aidé à concevoir des actes de terrorisme international envers les USA⁵. Cet acte administratif a été utilisé pour incarcérer, sans inculpation, tout étranger, capturé sur les champs de bataille d'Afghanistan et d'Irak ou simplement vendu à l'armée américaine par des mafias locales⁶.

Le *Military Commissions Act* de 2006 augmente encore les pouvoirs discrétionnaires de l'exécutif⁷. Il étend considérablement la notion « *d'ennemi combattant illégal* », puisqu'elle porte non seulement sur les étrangers capturés ou achetés sur le champ de bataille, mais concerne tout Américain ou étranger n'ayant jamais quitté son pays d'origine. Si les Américains inculpés sur base de la notion d'ennemi combattant illégal doivent être déférés devant des juridictions civiles, ce n'est pas le cas des étrangers, qui peuvent être jugés devant des « *commissions militaires* ».

Les commissions militaires sont des tribunaux spéciaux, tellement liberticides qu'ils violent le code militaire lui-même. Le prévenu n'a pas le choix de son avocat. Ce dernier est un militaire désigné par le Président. Celui-ci nomme également les juges militaires et détermine quel degré de torture, pardon de « *coercition physique* », peut être appliqué au prisonnier. Ce dernier n'a pas non plus accès aux éléments de preuve si elles sont classées « *secret défense* ». Bref, cette procédure n'accorde aucun droit à la défense et supprime toute séparation des pouvoirs⁸.

Le *Military Commissions Act* constitue un renversement de l'ordre de droit. Cette loi introduit la notion d'ennemi dans le code pénal. Elle donne au pré-

5. *Military Order* du 13 novembre 2001, <http://www.fas.org/irp/offdocs/eo/mo-111301.htm>

6. Les rapports d'Amnesty International montrent qu'une partie importante des détenus de Guantanamo ont été simplement remis à l'armée américaine, moyennant rançon, par des groupes locaux armés.

7. <http://www.govtrack.us/data/us/bills.text/109/s/s3930.pdf>

8. « Inscription de la guerre dans le droit pénal », *La Pensée* n° 353, mars 2008.

sident des Etats-Unis le pouvoir de désigner, comme ennemis, ses propres citoyens ou tout ressortissant d'un pays avec lequel les Etats-Unis ne sont pas en guerre. On est poursuivi comme « *ennemi combattant illégal* », non pas sur des éléments de preuve, mais simplement parce qu'on est nommé tel par le pouvoir exécutif américain. Intégrée dans la loi, cette incrimination ne fait donc plus référence à une situation d'urgence, comme dans le *Military Order* de 2001, mais devient permanente. Elle constitue la base sur laquelle se construit un nouvel ordre juridique mondial.

Le *Military Commissions Act* de 2006, loi de portée internationale, n'a été contesté par aucun Etat. Au contraire, nous voyons que l'ordre de droit des autres nations s'adapte pour satisfaire d'éventuelles demandes d'extradition, basées sur cette loi. Tel est l'enjeu fondamental du procès des « *filières kamikazes* » qui s'est déroulé, en première instance et appel, en Belgique, ainsi que celui, en France, desdites « *filières irakiennes* », dont seulement la procédure de première instance est terminée.

Le procès des « *filières irakiennes* » en France

Le 14 mai 2008, le tribunal correctionnel de Paris a condamné les sept membres, six Français et un Algérien, de la « *filière irakienne du XIX^e arrondissement* », à des peines, de dix-huit mois à sept ans de prison ferme, pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* »⁹, c'est-à-dire pour avoir formé ou participé à une filière de recrutement et d'envoi de jihadistes en Irak à partir de 2004.

La France, pays qui a condamné officiellement l'invasion de l'Irak par les troupes américano-britanniques s'intègre dans la structure impériale en poursuivant pénalement des jeunes Français qui sont venus combattre avec des irakiens agressés. Alors qu'il a été simplement établi que ces personnes se sont rendues ou avaient l'intention de se rendre en Irak pour combattre, l'accusation, sans apporter de preuve ou d'élément matériel, prétend qu'elles auraient rejoint des groupes relevant d'Al-Qaïda, terme générique construit

9. « Ouverture à Paris du procès d'une filière irakienne », *Le Nouvel Observateur*, le 24 mars 2008.

par les *USA* pour qualifier la résistance en Irak. C'est cette identification, reprise par le tribunal, entre tout acte de résistance armée à l'occupation américaine et l'organisation terroriste, qui permet de considérer ces personnes, combattants, réels ou intentionnels, comme des criminels.

Ce procès est très semblable à celui qui a eu lieu en Belgique. Il se donne une compétence universelle et criminalise tout acte de résistance à l'armée des *USA*. Il pose aussi les mêmes problèmes en ce qui concerne la légalité des moyens de preuve : aucun acte d'enquête n'a été effectué en Irak, les pièces à charge sont fondées sur des renseignements d'origine américaine, notamment obtenus sous la torture. Ainsi, un des accusés, Boubakeur El Hakim a combattu en Irak. Il avait été arrêté à Falloujah en Irak en décembre 2004 par les forces américaines et avait été condamné à quinze ans de prison le 3 juillet 2006 par le tribunal correctionnel de Bagdad. Il affirme avoir été victime de tortures de la part d'officiers américains lorsqu'il était détenu à Abou Ghraib.

Le procès des « filières kamikazes » en Belgique

Le 10 janvier 2008, le tribunal de première instance de Bruxelles a condamné cinq prévenus, pour appartenance à un groupe terroriste, à des peines de vingt-huit mois à dix ans de prison¹⁰. Le 26 juin 2008, la 12^e chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles, tout en réduisant les peines prononcées, a confirmé le jugement de première instance¹¹.

Ils sont reconnus coupables d'avoir participé à une filière qui aurait recruté en Belgique des combattants en vue de faire la guerre en Irak. L'accusation leur reproche, notamment, d'avoir contribué au passage en Irak de Muriel Degauque, qui s'y serait fait exploser le 9 novembre 2005.

10. « Le procès dit des filières irakiennes », *Rapport 2007 du Comité de vigilance en matière de lutte contre le terrorisme (Comité T)*, Ligue des Droits de l'Homme, Bruxelles 2008.

11. Jean-Pierre BORLOO, « Peines réduites pour la filière kamikaze », *Le Soir*, le 26 juin 2008.

Dans le premier jugement belge, l'identification à Al-Qaïda n'est même plus nécessaire : tout acte de résistance armée au gouvernement « démocratique » irakien est en soi illégitime.

Dans un conflit dans lequel la Belgique n'est pas partie prenante, le tribunal se donne la compétence de déterminer, parmi les forces en lutte, celles qui sont légitimes et celles qui sont criminelles. Plutôt que de considérer les prévenus comme des combattants, luttant contre la présence illégitime des troupes américaines, statut prévu dans le droit international humanitaire, le tribunal les désigne comme des terroristes et cela pour deux raisons : d'une part, leur combat ne serait pas juste et, d'autre part, les moyens employés les désignent comme des criminels.

Le tribunal estime que ces hommes faisaient partie de milices islamistes qui « *rêvent de créer une guerre civile inter-confessionnelle pour amener au pouvoir un régime rétrograde* ». Le président du tribunal avait aussi déclaré que « *leur objectif réel était de se livrer à une guerre de religion et à une croisade anti-occidentale afin d'instaurer un califat* ».

Ainsi, malgré que la guerre initiée par les Etats-Unis ait été déclenchée en violation du droit international et pour des motifs – collaboration du régime irakien avec le réseau Ben Laden, existence d'armes de destruction massive – qui ont été invalidés par les faits, le jugement s'inscrit dans le cadre du « *choc des cultures* » et de « *la lutte du bien contre le mal* » initiée par le Président des Etats-Unis.

Criminalisation de la résistance à l'ordre étasunien

Ignorant l'existence des troupes d'occupation – 50 000 soldats et plus de 100 000 mercenaires – le procureur a estimé que l'occupation de l'Irak était déjà terminée au moment des faits. Le passage d'un état de guerre à une situation de paix ne serait pas déterminé par la réalité du terrain, mais par la déclaration faite par l'administration américaine. Cette reprise intégrale du point de vue des Etats-Unis a été partagée par le tribunal, qui a estimé qu'il n'y avait pas de conflit armé en Irak en 2004-2005 au sens du droit international humanitaire, au motif que les factions armées dissidentes n'ont pas

occupé de partie significative du territoire irakien, à partir de laquelle elles auraient pu lancer des attaques systématiques. Rappelons que, par exemple, l'application de ces critères aux résistants à l'occupation nazie les transformerait en terroristes.

Leur manque de visibilité est aussi, pour le tribunal, un élément qui les désigne comme des terroristes. Un combattant ne peut que faire partie d'une armée régulière d'un Etat constitué. Toute guérilla, toute guerre de résistance des populations contre un ennemi militairement supérieur devient automatiquement criminelle. Cependant, ce jugement ne semble pas s'appliquer aux mercenaires employés par des firmes privées américaines, combattants qui ne sont pas soumis au droit de la guerre et qui ne sont pas plus identifiables que les résistants. Ils ne mènent, non plus, aucune action couvrant l'ensemble du territoire.

Ce ne serait donc pas les caractéristiques intrinsèques d'un combattant qui feraient de lui un criminel, mais simplement le fait qu'il est désigné comme tel par l'administration américaine. C'est le pouvoir que se donne celle-ci de nommer un ennemi « *terroriste* » que conforte le tribunal. Cette reconnaissance l'intègre dans un ordre de droit impérial.

Bien qu'il ait fortement réduit les peines des condamnés, le procès d'appel, dont le prononcé a eu lieu le 26 juin 2008, est resté dans ce cadre de la « *guerre des civilisations* ». Alors que les éléments probants à ce propos étaient extrêmement limités, la Cour suivra le Parquet fédéral et considérera que le groupe identifié s'apprêtait à mener une guerre de religion, partout dans le monde où il l'aurait jugé opportun, l'Irak n'étant que la « *destination du moment* »¹².

Si, cette fois, le tribunal a reconnu qu'il y avait bien un conflit armé en Irak, il a estimé qu'il n'est « *nullement établi ni même vraisemblable* » que les personnes du groupe étant parties en Irak aient rejoint une force armée ou un groupe armé organisé.

12. Olivia VENET, « Le procès des 'filières irakiennes' », note pour le Comité T, Ligue des droits de l'homme, Bruxelles, août 2008.

Cette prise de position du tribunal empêche l'application de l'alinéa 1 de l'article 141 *bis* du Code pénal belge, sollicité par la défense, qui exclut du champ d'application de la loi sur les infractions terroristes les activités des forces armées en période de conflit armé, telles qu'elles sont définies et régies par le droit international humanitaire.

Il se pose donc un problème fondamental en matière de preuve. Alors que le tribunal estime que les preuves ne sont pas suffisantes pour déterminer qu'il s'agissait bien de groupes armés organisés et que la défense n'a pas de pouvoirs d'investigation, on lui refuse les devoirs d'enquête qu'elle demande. Il y a ainsi, en pratique, une impossibilité de faire appliquer l'exception en période de conflit armé.

Les conséquences de ce deuxième jugement, en ce qui concerne la jurisprudence créée, sont différentes. Alors que les attendus du jugement de première instance criminalisent ouvertement toute forme de résistance armée aux troupes d'occupation sur le territoire irakien, pour le tribunal d'appel, c'est essentiellement la volonté « jihadiste » attribuée aux prévenus qui les désigne comme des criminels et motive leur condamnation. La figure du combattant islamiste reste ainsi la figure privilégiée de l'ennemi combattant dans la jurisprudence des pays européens.

Des « preuves » invérifiables et entachées d'irrégularités

L'accusation, les jugements de première instance et d'appel reposent sur une construction : l'existence d'une filière belge de kamikazes pour combattre en Irak. La réalité d'un groupe structuré n'a pas été établie et le parquet fédéral n'a pas rapporté la preuve que les personnes prévenues ont « *recruté des terroristes* ».

Les éléments transmis par le *FBI* ne permettent pas de savoir avec précision ce qui s'est passé. Le parquet fédéral n'a pu étayer que les prévenus avaient eu l'intention d'envoyer des gens en Irak pour s'y faire exploser.

Les preuves reposent sur des demandes d'entraide adressées aux *USA*, au Maroc, à l'Algérie, à la Turquie, à la Syrie, à la France, à la Thaïlande... Les

éléments recueillis par cette voie sont présumés l'avoir été de manière régulière, sans que la défense ait eu les moyens d'en vérifier la légalité. Les informations fournies par les Etats-Unis sur les attaques en Irak étaient laconiques, alors que leur utilisation par le Parquet fédéral était centrale.

Le tribunal considère qu'en matière d'entraide judiciaire internationale, il n'est pas requis que soit transmise l'intégralité du dossier. Il est ainsi impossible de renverser la présomption de légalité de ces éléments. Ces éléments recueillis à l'étranger ont été centraux dans l'appréciation des faits. Pourtant la défense a montré que la recherche et la saisie de données informatiques étaient entachées d'irrégularités selon le droit américain.

Des preuves recueillies en Algérie ont aussi été acceptées et ce malgré que le Conseil de l'Europe considère que ce pays utilise systématiquement la torture dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le tribunal a déclaré qu'il « *n'est ni équipé, ni compétent, ni habilité à décerner de bons et de mauvais points à un Etat en la matière* ». Aucune confrontation n'a pu être effectuée, notamment avec les personnes interrogées en Algérie.

Ces tribunaux, non habilités pour vérifier la légalité des moyens de preuve qui leur sont soumis, se donnent cependant une compétence universelle pour définir ce que sont une démocratie, un état de guerre ou de paix, ce que sont un conflit et une résistance justes ou ce qu'est une guerre de religion généralisée et quel est le camp « *du bien* » dans ce conflit.

Une jurisprudence impériale

L'enjeu de ces procès, en France et en Belgique, est de placer directement les citoyens de ces pays sous souveraineté des Etats-Unis. Il s'agit de rendre applicable le *Military Commissions Act* de 2006 sur le sol européen.

Ces jugements créent une jurisprudence qui permettra que l'incrimination américaine d'ennemi combattant illégal, soit reconnue dans l'ordre pénal français et belge. Cela facilitera des demandes d'extradition de citoyens français et belges vers les *USA* sur base de cette notion contenue dans la loi antiterroriste américaine de 2006. Rien dans les accords d'extradition, signés en

2003 entre l'Union européenne et les Etats-Unis¹³, n'empêche que les personnes remises soient jugées devant des commissions militaires, des tribunaux spéciaux où les droits de défense n'existent pas. Cette jurisprudence place ainsi notre système judiciaire dans un ordre juridique impérial. Il y perd non seulement son autonomie, mais aussi sa capacité de juger des faits, devant valider des systèmes de valeur et les prises de position politiques des autorités américaines.

Les procès de personnes ayant combattu en Afghanistan ou en Irak, ou étant engagées dans des actes de solidarité vis-à-vis d'actions contre les troupes d'occupation, risquent de se développer dans les prochains mois, dans plusieurs pays européens désirant criminaliser toute forme d'aide à la résistance afghane et irakienne et par extension à toute lutte contre les initiatives de guerre étasuniennes. En Italie¹⁴, un groupe de cinq personnes, soupçonnées d'avoir constitué une filière de recrutement pour le *ji*had, ont été arrêtées le 9 août 2008. Ici aussi, l'accent est mis sur l'aspect « *guerre de religion* », sur le « *combattant islamiste* » comme ennemi du Bien, comme ennemi de l'Empire.

13. Conseil de l'Union européenne, ST 8295/1/03 rev 1, 2 juin 2003.

14. « Blitz antiterrorismo, cinque arresti: reclutavano kamikaze per la Jihad », *Il Manifesto*, le 10 août 2008.

LECTURES GÉCIBES ?

Krach mondial

Xavier DUPRET

Couleur Livres, Charleroi,
2009, 104 pp., 11 euro.

Le sous-titre, *Genèse, mécanisme et enjeux pour la Belgique et l'Europe*, dit bien l'ambition de cette plaquette qui prend place dans la collection «L'autre économie» animée chez l'éditeur par le Gréséa.

Le lecteur du présent numéro des *CM* – et *ipso facto* de l'article de Xavier Dupret, peut-on supposer – trouvera dans cette publication un développement historique plus détaillé pour ce qui concerne la crise aux *USA* et en Belgique, ainsi qu'une présentation très didactique – c'est le projet de l'éditeur – des notions financières mobilisées et des acteurs en cause.

Ce fut notre apéritif pour solliciter la contribution de l'auteur au numéro – comme digestif cela ira très bien aussi.

Michel Godard

L'Union fait-elle toujours la force ?

Vincent DUJARDIN et
Michel DUMOULIN

**Nouvelle Histoire de Belgique,
tome 8: 1950-1970, Editions
Le Cri, 2008, 228 pp.**

Les auteurs – tous deux professeurs à l'Université catholique de Louvain – ont choisi pour traiter des années

50 à 70 un titre un peu nostalgique. Nostalgie fragile, car d'entrée de jeu, ils constatent que leur ouvrage se referme sur « *une autre Belgique* », moins unie et moins forte.

Leur travail éclaire beaucoup d'éléments mal connus, surtout sur la période des gouvernements homogènes sociaux-chrétiens, de 50 à 52 sous la houlette de Joseph Pholien, de 52 à 54 avec Jean Van Houtte. Après avoir rappelé que la loi électorale favorise les partis les plus importants (PSC-CVP et PSB-BSP) aux dépens du parti libéral et du parti communiste, VD et MD soulignent la gravité de la crise que traverse le monde catholique au lendemain de la consultation populaire du 12 mars 1950 sur l'avenir de Léopold III. Ils n'y vont pas de main morte : « *La communauté catholique est dans un état de malaise profond* », qui « *inhibe la capacité de décision de ses dirigeants* ». Le fossé ne cesse de se creuser entre le parti d'une part, les cadres politiques du MOC-ACW d'autre part. En Flandre, les milieux catholiques s'indignent d'avoir dû s'incliner « *devant une minorité descendue dans la rue* ». Dans *La Libre Belgique* alors hantée par les menaces de la rue, le député Desiré Lamalle s'en prend au gouvernement qui « *a capitulé devant une minorité de brayards wallons, mêlés d'étrangers et d'agents du Kominform* ».

Premier ministre par défaut

Comme si le malaise profond ne suffisait pas, les candidats à la direction du gouvernement ne se bousculent pas au portillon. Et le candidat Pholien n'a pas le profil du sauveur-unificateur. En effet, durant la nuit du 31 juillet 1950 où se scellait le sort de Léopold, Joseph Pholien s'était opposé au vote d'une loi de délégation des pouvoirs royaux à Baudouin. Dans le même esprit, il a proposé le 9 août à des sénateurs du PSC de déposer un amendement suivant lequel les Chambres se réuniraient au bout d'un an pour envisager que Léopold reprenne ses fonctions. Le même Pholien refuse de siéger dans une équipe dont ferait partie Gaston Eyskens, lequel est cependant soutenu par van Zeeland, Segers, van der Straeten-Waillet et Harmel.

On peut considérer que, le 16 août 1950, Pholien est devenu Premier ministre par défaut. Le fait d'avoir milité dans les rangs du Parti catholique durant l'entre-deux-guerres ne plaide pas en sa faveur. Car nombre « d'anciens » avaient été éliminés lors de la naissance, en 1945, du PSC, éclaboussés par des scandales ou des indulgences envers REX. Pholien lui, à 65 ans, faisait figure sinon de héros, du moins de patriote parce qu'il avait été arrêté comme otage

par l'occupant. Des résistants catholiques, il y en avait incontestablement mais ils avaient d'autres ambitions que celle de diriger un gouvernement PSC-CVP.

Complétons le portrait avec les observations des deux auteurs. « *Venant de l'aile conservatrice du parti, (Pholien) était l'héritier et le porteur d'idées proches du programme de 1935 de l'Union catholique ainsi que de celles inscrites, durant la guerre, dans Strekkingen¹. Qualifiées d'autoritaires, ces idées visaient, sur le plan politique et institutionnel, un renforcement du pouvoir exécutif. Les gouvernements devaient être librement composés par le roi. Les parlementaires seraient moins nombreux, certains d'entre eux, élus selon des normes plus sévères, verraient leurs compétences réduites à l'adoption des budgets, le contrôle de la politique générale et la promulgation des lois-cadres. Enfin, le Sénat devrait accueillir une représentation des provinces, tandis que le suffrage universel simple pour les hommes s'accommoderait d'un double suffra-*

ge pour les chefs de famille âgés de plus de trente ans ».

Il est presque inutile d'ajouter que, toujours selon Dujardin et Dumoulin, Joseph Pholien ne cache pas ses sympathies pour Franco et Salazar et qu'il est du dernier mieux avec des dirigeants de la Société Générale.

Bref, on ne peut reprocher à ce Premier ministre son manque de cohérence. Sa dévotion à Léopold III est aussi viscérale que son anticommunisme.

Fonction oblige, c'est Joseph Pholien qui évoquera au Parlement l'assassinat de Julien Lahaut, président du Parti communiste de Belgique, tombé le 18 août 50 sous des balles anonymes. Le Premier ministre déclara les assassins « *condamnables* », mais ils ne furent pas condamnés par la Justice.

Les mesures destinées à assurer « *le maintien de l'ordre* » ne tardent pas : elles visent à assurer l'exercice de « *la liberté du travail* » ainsi que le fonctionnement des administrations publiques et la protection de l'outil économique. VD et MD précisent que le nombre d'agents de l'Etat membres du PCB est estimé à 600 personnes. Qu'à cela ne tienne : puisque « *le PC prépare la révolution* », Pholien s'autorise un « *macCarthy-*

1. Note CM - *Strekkingen*: Dénomination d'un groupe de concertation catholique conservateur qui prépara, pendant la guerre et sous ce même titre, un programme de réformes politiques et sociales pour « l'après ». Secrétariat de Ludovic Moyersoen.

me à la belge». Il met en place un Comité ministériel de défense. Le 12 septembre 1950, le Premier ministre déclare ne pouvoir accepter que des éléments qui ont un caractère dissolvant du point de vue des intérêts de la nation, exercent une influence au sein des services publics. Dans ces conditions, poursuit-il, « *le gouvernement a décidé d'éloigner de tous les services de l'Etat les agents qui, par leur affiliation ou autrement, soutiennent ouvertement l'activité d'un groupement qui aura été qualifié de révolutionnaire ou d'anti-national par le gouvernement responsable devant le Parlement.* » Les communistes sont interdits d'antenne à l'INR (future RTB-F). Des cadres et des employés sont licenciés à la Sabena. Un ancien ministre (catholique) est sanctionné pour avoir pris part à un congrès de l'Association internationale des juristes démocrates.

S'ajoutent à ce programme déjà martial, une drastique augmentation des dépenses militaires, et un service porté à 24 mois, qui provoque une opposition intense jusque dans les casernes, avec des prolongements devant la justice militaire. Le 29 août 50, la Belgique se range sans surprise aux côtés des Américains dans la guerre de Corée. Un corps de 600 volontaires embarque à Anvers le 20 décembre.

La fin de la dyarchie

La monarchie, on connaît. La dyarchie, c'est quoi ? Ce terme désigne en l'occurrence la situation créée par la présence de Léopold III et de son épouse au château de Laeken jusqu'au mariage de Baudouin. C'est que l'influence sur celui-ci de son père et de sa belle-mère est considérable ; le prince, très jeune², est « *profondément ulcéré de l'injustice dont il considérait que son père avait été l'objet* ». Les ulcérations de Baudouin ont suscité des bouderies puériles – par exemple son refus de recevoir Eisenhower, futur commandant en chef des troupes de l'alliance atlantique, au motif que Ike ne voulait pas rendre visite à Léopold III. Autre exemple : Baudouin prétend faire participer son demi-frère Alexandre à un *TeDeum*, or cette manifestation du sens de la famille recomposée heurte le protocole et la décence. La population, elle, se préoccupe surtout du coût de la vie, des grèves se prolongent en Flandre comme en Wallonie.

2. Né en 1930, il a donc 20 ans : jeune, chacun savait que Baudouin l'était. Mais Pholien note qu'il fallait tout lui apprendre, y compris comment on se sert d'une épée. Plus inquiétant : le jeune chef de l'Etat classait son coreligionnaire Gaston Eyskens parmi les socialistes...

Quand Baudouin et Fabiola se marient (le 15 décembre 1960), le couple Léopold-Lilian déménage et la dyarchie prendra fin, en même temps qu'un fantasme qui régnait du côté des palais royaux : Charles, ci-devant Régent du Royaume, aurait fait de l'ombre à son frère et à son neveu. Certains ont parlé d'une menace « carliste » !

Vincent Dejardin et Michel Dumoulin traitent dans le même ouvrage de l'élaboration du Pacte scolaire, de la contribution belge à la construction de l'Europe, de la marche inexorable de la Belgique vers le fédéralisme. Nous avons cependant privilégié ici les chapitres consacrés aux séquelles de l'affaire royale à l'heure de la guerre froide.

Les précisions apportées par les auteurs sur la gouvernance de Pholien (et précédemment par Dumoulin dans le cadre d'une recherche collective sur Joseph Pholien, *un homme d'Etat pour une Belgique en crises*³), éclairent très utilement l'influence que la famille royale a pu

exercer par le biais de politiciens à sa dévotion.

Rosine Lewin

Lire Jean Meslier

Serge DERUETTE

Editions Aden, collection Opium du peuple, Bruxelles, 2008, 414 pp.

Jean Meslier est né en 1664. Il est mort en 1729. Entretemps, il fut curé de village à Etrépy, petite paroisse de quelques centaines d'âmes située à une dizaine de kilomètres de Charleville-Mézières. Son nom m'était parfaitement inconnu avant de lire l'étude que Serge Deruette lui consacre chez Aden. Normal, pensez-vous : nous ne connaissons pas davantage les patrons de paroisse au XVIII^e siècle (ou au XVII^e, ou au XIX^e) de Gussignies, près de Bavay, ou de Condé-sur-Escaut. Pourtant, Voltaire mentionne son existence – pour mieux trahir sa pensée. Michel Onfray, deux siècles et demi plus tard, l'évoque comme un des précurseurs de l'athéisme. Serge Deruette s'est insurgé contre l'injustice historique que représente l'oubli de l'œuvre de Meslier, et s'est attaché à réparer cette injustice en nous présentant sa

3. Françoise CARTON (éd.), *Joseph Pholien, un homme d'Etat pour une Belgique en crises*, Editions Mols, Wavre, 2003, 354 pp.

pensée dans toute son envergure, qui est considérable.

Curé et athée révolutionnaire, écrit Deruette en sous-titre à son livre. Étonnant, pour un curé de campagne qui a vécu au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles... Mais la qualification n'est pas excessive, et ne relève nullement de l'amplification poétique. Meslier a rédigé, sans doute après 1723, un copieux *Mémoire des pensées et des sentiments de J... M...*, qui condense les réflexions de toute sa vie ; les trois exemplaires de ce mémoire ont été remis après la mort de Meslier « *aux curés de son voisinage* », et ont vraisemblablement circulé clandestinement au XVIII^e siècle. Serge Deruette nous propose un choix judicieux d'extraits du *Mémoire* (parfois baptisé *Testament*) – le meilleur choix jamais proposé jusqu'ici, écrit en préface l'historien Roland Desné, qui a établi et publié le texte autographe du *Mémoire* en 1970. Deruette nous offre en outre un commentaire enthousiaste et pénétrant de l'œuvre de Meslier, dans lequel il éclaire bien les trois volets du *Mémoire* – athéisme, critique sociale et matérialisme philosophique – unis dans une vision du monde qui ne retrouva une cohérence comparable que bien plus tard, peut-être avec Babeuf, plus certainement avec Marx, un siècle et demi après sa mort. Penseur profondément atypique, Meslier est d'autant

plus remarquable qu'il n'avait qu'un accès dérisoire à la littérature de son temps.

Deruette termine son livre par un florilège à l'usage du lecteur pressé, écrit-il ironiquement, « *conçu comme un survol rapide des traits les plus saillants du mesliérisme* ». J'en profite pour vous en proposer quelques-uns, histoire de vous convaincre qu'on ne peut que partager l'admiration de Serge Deruette pour Meslier.

En matière de religion : « *Toutes les religions qui sont ou qui ont été dans le monde ne sont et n'ont jamais été que des inventions humaines* ». Et encore : « *Les dieux ne parlent jamais que par la bouche des hommes* ».

Critique sociale : « *Vous serez misérables et malheureux, vous et vos descendants, tant que vous ne posséderez pas et que vous ne jouirez pas tous en commun des biens de la terre. Vous serez misérables et malheureux, vous et vos descendants, tant que les biens et les maux ou les peines de la vie seront si mal partagés entre vous* ». Critique sociale bis : « *Vos tyrans se servent de vos propres forces contre vous-mêmes et pour vous réduire vous-mêmes, tous tant que vous êtes, sous leur esclavage* ».

Et pour conclure, la synthèse des deux points de vue: «*La religion soutient le gouvernement politique si méchant qu'il puisse être et, à son tour, le gouvernement politique soutient la religion, si vaine et si fausse qu'elle puisse être*».

A déguster sans modération!

Pierre Gillis

Mon identité électorale

Jacques ARON

Didier Devillez éditeur,
Bruxelles, 2008, 251 pp.

De prime abord, on pourrait croire que Jacques Aron titre à contre-sens, tellement son texte exsude l'irritation face aux quêtes identitaires qui fleurissent à tout propos – racines, racines, l'idéal socio-éthique le plus abouti serait celui du champ de patates, qui ont sur nous l'avantage décisif de n'être que radicales. Et puis, on se dit que le qualificatif «*électorale*» change tout: une identité choisie («*Juif européen athée*»), c'est sans aucun doute le contraire d'une généalogie subie, du type de celles qui nourrissent les pires des communau-

tarismes, soubassements des identités meurtrières.

«*Citoyen belge, fils et petit-fils d'immigrés juifs, je vis à Bruxelles, capitale de l'Europe. Tel est aujourd'hui mon port d'attache. C'est à la lumière de l'histoire qui m'a façonné tel que je suis, que je m'interroge sur mon identité multiple et sur ma place dans la judéité*». Beau programme, mené à bien en 250 pages au bout desquelles on arrive sans même s'en rendre compte – et en effet, au-delà d'un volet personnel bien loin de relever de la banalité, c'est l'historicité de la fameuse «question juive» qui est au centre du propos.

Le voyage dans le temps et dans l'espace européen auquel Jacques Aron nous convie nous amène à rencontrer quelques-uns de ses interlocuteurs privilégiés, et on y croise des personnages qui méritent le détour. Dans un premier temps, ce sont les tenants des Lumières dans la tradition juive elle-même qui sont évoqués – avec l'émergence d'une pensée rationnelle dans un contexte dominé par les écrits prophétiques, comparable à ce que la chrétienté a connu. Martin Luther en prend pour son grade, lui dont le ralliement à la petite noblesse, face aux révoltes paysannes qui ont marqué l'époque, a coïncidé avec le développement

d'une hargne anti-juive. Côté positif : Spinoza, dont la religiosité minimaliste frôle l'athéisme, et Moses Mendelssohn (1729-1786), figure tutélaire du courant d'émancipation des Juifs en Allemagne, infatigable avocat de la séparation des Eglises et de l'Etat, remarqué et admiré par Kant.

A cette époque, en Allemagne, l'Histoire est victime d'un accident qui l'envoie durablement sur un chemin de traverse, accident dont les conséquences malheureuses ne purent se mesurer que bien plus tard : les valeurs et les idées de la Révolution française ont été répudiées par la majorité des intellectuels allemands, une fois ces idées et ces valeurs incarnées par l'envahisseur impérial français. L'*intelligentsia* juive n'a pas échappé à cet évènement, de sorte qu'un clivage s'est installé entre ceux qui, comme Heinrich Heine, Moses Hess et Karl Marx, ont continué à lier le sort des Juifs et leurs espoirs d'émancipation aux progrès de la démocratie en général, et ceux qui se sont laissé entraîner par l'air du temps, porteur de l'embryon du nationalisme – en acceptant une définition communautariste de la citoyenneté : ainsi, à la même époque, le XIX^e siècle, à Hambourg, la minorité conservatrice de la communauté locale continue à subordonner pour les

Juifs l'exercice de la citoyenneté à l'appartenance à la communauté.

La suite voit les nationalismes quitter le stade embryonnaire et le capitalisme se déployer. L'antisémitisme moderne date de cette époque, la seconde moitié du XIX^e siècle, et se nourrit du désarroi engendré par l'ampleur des bouleversements sociaux, exorcisés par la fabrication de bouc-émissaire. En passant, Jacques Aron tord le cou à un canard trop répandu, celui qui attribue un caractère millénaire à l'antisémitisme concomitant de l'essor des nationalismes français et allemand. Ces nationalismes exploseront dans la guerre de 14, et exporteront leur rivalité sur le terrain colonial – un transfert dont les effets tragiques plombent, aujourd'hui plus que jamais, la réalité géopolitique du Proche Orient.

Nous y voici donc, là où le trajet personnel et familial s'inscrit dans les sillons de l'Histoire récente, celle du nazisme, celle du sionisme et de l'Etat d'Israël. Première remarque pénétrante, et littéralement renversante : *« c'est le succès nazi qui donne à l'antisémitisme sa radicalisation, et non l'antisémitisme, ce 'code culturel' auquel tous les Allemands seraient depuis longtemps prêts à souscrire, qui assurerait l'ascension du nazisme »*. Le tranchant de l'analyse se fait

plus acéré que jamais, pour démontrer l'existence d'un lien de continuité entre le courant sioniste et ceux des Juifs qui, quelques décennies auparavant, communautarisaient leurs revendications spécifiques, alors que d'autres s'efforçaient de les politiser en les inscrivant dans le cadre universalisant du mouvement ouvrier socialiste.

Cette tradition s'est renouvelée en liaison plus que dangereuse, dont l'évocation fait mal : Kurt Blumenfeld, un des dirigeants du mouvement sioniste allemand, alla jusqu'à dialoguer avec des intellectuels nazis, entre 1930 et 1932, pour tenter de « convaincre certains courants nationaux-socialistes ou conservateurs que le nationalisme juif procède d'une vision du monde comparable ou tout au moins compatible avec les aspirations 'völkisch' à la souveraineté exclusive des Allemands sur leur sol ». Les pires furent sans aucun doute ceux que Jacques Aron appelle des francs-tireurs, dont le dérapage fut total, les « Sionistes d'Etat », leur chef allant jusqu'à proposer à Goebbels sa nomination comme commissaire à l'émigration. Ce rappel, pour peu politiquement correct qu'il soit, est bien utile pour comprendre que l'extrême-droite israélienne, désormais bien installée au gouvernement, a des an-

técédents à faire valoir – elle aussi a des racines.

Au bout du voyage, on se retrouve convaincu, après un dialogue gourmand avec le meilleur de la tradition juive, élue par affinités électives, des prophètes aux philosophes de l'émancipation, qu'aucune solution à la Question Juive ne peut passer par la réduction de Gaza à un ghetto morbide. Et aussi, pour notre plus grand plaisir de lecteur, que l'érudition de Jacques Aron, loin de tout pédantisme, est pour beaucoup dans la séduction et l'intérêt passionné qu'exerce son livre.

PG.

Le silence des communistes

Vittorio FOA, Miriam MAFAI,
Alfredo REICHLIN

L'Arche, Paris, 2007, 95 pp.

Sept lettres échangées au début du XXI^e siècle entre trois militants profondément impliqués dans l'histoire du *PCI*, publiées en 2004 en italien à Turin, traduites en français par Jean-Pierre Vincent, et mises en scène par lui au Festival d'Avignon de 2006 : cela suffit à l'évidence pour

proposer une réflexion dense sur le positionnement singulier du *PCI* pendant le demi-siècle qui a suivi la seconde guerre mondiale. J'ai vu la représentation théâtrale à Charleroi-Danses en février 2009, dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent, dont l'ascétisme délibéré focalise l'attention du spectateur sur le texte et son contenu politique. Le texte a été publié en français en 2007, et je l'ai lu après avoir vu la pièce de théâtre, question de revenir sur l'intérêt immédiat ressenti à l'audition et d'en prendre la mesure plus précisément.

Vittorio Foa, qui exerça d'importantes responsabilités syndicales au sein de la *CGIL*, sans être membre du *PCI*, avait 80 ans au moment où il écrit la lettre qui ouvre le dialogue avec ses amis Miriam Mafai et Alfredo Reichlin, plus jeunes que lui de quelques années, l'une journaliste, l'autre ayant exercé des fonctions dirigeantes au sein du *PCI*. Le titre du recueil épistolaire est tiré de la première page de la lettre initiale de Vittorio Foa : *« Ils étaient des millions dans le monde entier, et aussi en Italie, les hommes et les femmes qui se disaient communistes : permanents, militants, électeurs, sympathisants. En Italie, il y a encore peu de temps, plus d'un tiers des citoyens se disaient tels. Maintenant ils sont en majeure partie silencieux, leur passé est effacé de la*

mémoire ». Et Foa souligne d'emblée un premier paradoxe : *« Le communisme est terminé et l'anticommunisme continue à faire rage »*.

On peut donner au questionnement de Foa une forme moins introspective : comment comprendre que la formation politique que beaucoup, en Europe et pas seulement en Italie, considéraient comme un modèle réussi d'intelligence collective, de créativité et de capacité mobilisatrice populaire ait pu engendrer une formation aussi droitnière et aussi insipide que le Parti démocrate de Veltroni d'une part, retomber dans les querelles de chapelle du côté de *Rifundazione*, et finalement se retrouver totalement démunie face à la montée triomphale, pas si provisoire que ça, d'un clown comme Berlusconi, corrompu, ultraréactionnaire, machiste, inculte – pour ne citer que quelques-une de ses qualités ?

Miriam Mafai et Alfredo Reichlin jouent le jeu et s'efforcent de répondre honnêtement et complètement à leur ami, en refusant toute complaisance nostalgique. Première question, certes pas anecdotique : *« votre identité était-elle liée au communisme comme transformation du monde ou bien à cette réalité spécifiquement constructive qu'a été le parti communiste italien, et qui a absorbé tout*

vosre engagement, y compris moral ? En peu de mots : qu'a été pour vous, au cours du temps, la 'révolution' ? »

Miriam Mafai: *« Je crois n'avoir jamais cru à la 'révolution' entendue comme la réalisation du moment épique où flottent les drapeaux, se dressent les piques ou les mitrailleuses pour conquérir la Bastille ou le Palais d'Hiver ».*

Alfredo Reichlin: *« Croyions-nous à la révolution [...] ? Je dirais non si par révolution on entend un coup d'Etat, le renversement du pouvoir par la force. Mais nous croyions certainement avec passion en la lutte pour changer le tissu profond, le tissu culturel et moral du pays, et donc en quelque chose qui à nos yeux valait bien mieux que ce que nous appelions avec mépris le réformisme : c'était l'accession des classes laborieuses au gouvernement de l'Etat ».*

Commentaire multiple : la question de Vittorio Foa se dédouble – comment était pondéré l'engagement sur lequel il revient, plus international qu'italien, ou plus italien qu'international ? Et d'autre part, la révolution et sa signification.

Le premier volet reste une vraie question, même avec recul, mais voir posé le second volet m'a surpris, tant

la réponse de Reichlin me semblait aller de soi, au regard de ce que fut la politique du *PCI*.

La réponse de Miriam Mafai, à première vue plus réservée à l'égard d'une éventuelle affirmation révolutionnaire, s'avère cependant finalement assez proche de celle de Reichlin dans un passage qui complète sa réponse : *« quand j'ai participé dans les Abruzzes aux luttes contre le prince Torlonia, pour la réforme agraire, aux occupations des terres de Fucino (on partait à l'aube, des pays alentour, avec les ouvriers agricoles, les drapeaux, les charrettes), quand j'ai participé aux grèves pour imposer au prince les travaux nécessaires, oui, alors j'étais convaincue de faire une chose très importante pour ces paysans et pour le progrès de notre pays. N'était-ce pas déjà un bout de 'révolution' ? ».*

Mais qu'un proche comme Vittorio Foa pose la question est en soi une indication précieuse de ce que devait être la tonalité dominante dans la base du *PCI*, que le syndicaliste Foa connaissait de près... et qui devait vraisemblablement vibrer à l'invocation de la Révolution. Un peu comme chez nous, la base ouvrière du PSB, à l'époque où elle était consistante, dans les années 60, était d'un anti-capitalisme que la direction du PSB avait répudié dans sa pratique. La

pointe adressée par Reichlin aux réformistes est enfin aussi très révélatrice de la béance de la coupure subjective entre communistes et socialistes pendant la guerre froide, si l'on se souvient que la réponse de Reichlin – adhérent à un projet d'authentique renversement des rapports de domination de classe, mais sans Grand Soir – est à peu de choses près une reprise du programme des réformistes étiquetés comme tels à l'époque de la scission du mouvement socialiste entre révolutionnaires (la 3^e Internationale) et réformistes (l'Internationale Socialiste).

Revenons au premier volet de la question de Foa – primauté à la construction nationale ou à un projet planétaire ? Le thème est beaucoup plus douloureux pour les vieux communistes. En Italie, aussi bien dans les faits que dans leur théorisation, le projet national fut revendiqué. Mafai : « *Mon adhésion au PCI [en 1943] et ma participation à la Résistance eurent une forte empreinte 'patriotique'* ». Reichlin s'interroge lui-même sur ce qu'il appelle le grand mystère qu'a été le PCI, dont il dit qu'il ne fut pas seulement la version italienne de la social-démocratie : « *Comment un parti qui s'était assigné un but révolutionnaire, qu'il ne fut jamais en mesure d'atteindre, devint néanmoins un protagoniste de l'histoire nationale ?*

L'explication consiste dans la 'fonction nécessaire' que ce parti exerça. 'Nécessaire' non seulement en termes de classes mais de nation. Cette fonction a consisté dans le fait qu'il incarnait, avec un consensus croissant, l'opposition de larges masses à un Etat et à des classes dirigeantes dont elles se sentaient étrangères et en fin de compte ennemies ».

Profondément, et sans doute bien plus que ce que nous pouvions en percevoir depuis la Belgique, où le PCI faisait figure de modèle d'indépendance à l'égard de l'URSS, en tout cas pour la génération dont il est question ici, l'internationalisme de l'ambition révolutionnaire s'est investi dans la fidélité à la Révolution d'Octobre et à ses héritiers, aussi infrequentables soient-ils. Ce qui amène Reichlin à écrire : Palmiro Togliatti « *réconcilia pour la première fois en Italie les classes pauvres avec la Nation, il les amena au seuil du pouvoir, mais en même temps il condamna le PCI à la marginalisation, étant de fait un des plus grands chefs non seulement du Komintern, mais de l'Union Soviétique* ». Dur-dur pour quelqu'un (Reichlin) dont Miriam Mafai rappelle qu'il répétait souvent « *qu'il y a plus de socialisme dans une coopérative d'Emilie ou des Pouilles que dans toute l'URSS* » !

On notera la rareté d'arguments touchant aux fondements économiques de l'Histoire qui est au centre des discussions de nos épistoliers. On rejoint ici quelque chose qui me semble relever d'une certaine surpolitisation, ou au moins sur-idéologisation de la tradition marxiste italienne. On pense alors à l'influence de Gramsci – mais il faut, à sa décharge, rappeler qu'Antonio Gramsci tordait le bâton dans un sens opposé au déterminisme socio-économique de Kautski, d'abord, et à celui de Staline et de ses inspireurs à partir de la crise de 1929. Même s'il est vrai, comme le disaient Althusser et Labica, que l'heure de la dernière instance ne sonne jamais, on retrouve, surtout dans les interventions de Miriam Mafai, une certaine caricature d'un Gramsci poussé dans ses derniers retranchements, jusqu'à une étonnante indulgence à l'égard de Bettino Craxi, patron du PSI de 1976 à 1992, ancien premier ministre, et créateur politique de Berlusconi : si la justesse d'une idée ou d'un programme se vérifie dans le fait que les masses s'en emparent, alors le succès posthume de la politique craxienne, succès qui fut le fait de Berlusconi, ce succès se voit paré d'une légitimité qui ne peut être écartée d'un revers de la main. Peut-être cette incompréhensible indulgence pour Craxi a-t-elle quelque chose à voir avec l'évolution des hé-

ritiers du *PCI*, et sa dégénérescence en *PD* (*Partito Democratico*)...

Nos trois auteurs se renvoient à loisir un slogan auquel adhèrent de nombreux responsables politiques : il faut choisir entre un monde des possibles et un monde de l'échec. Certes. On pourrait aussi dire qu'il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade, et ça ne nous aiderait pas beaucoup plus. C'est pourquoi je préfère en revenir à Reichlin, dont il m'était arrivé de dévorer la prose dans les années 70 et 80, lorsqu'il s'avance dans une tentative de définition d'un axe porteur pour le socialisme de demain : « *Le grand thème ancien de l'égalité fait corps avec celui de la connaissance. Pas la connaissance pour l'élite, mais le droit de tous à accéder à ce bien public fondamental qu'est justement la connaissance, l'école, la culture. C'est le défi que nous devons lancer à la droite, un défi non seulement politique, mais culturel. C'est un défi impossible à éluder, si nous pensons que dans le monde moderne, la force des 'dominants' face aux 'dominés' ne réside pas tant dans les armes ou dans la restriction des libertés personnelles, que dans l'extrême concentration de cette richesse immatérielle qu'est le contrôle de la connaissance [...] Car les monopoles de la connaissance, après tout, signifient cela : la capa-*

cit      imposer une vision globale du monde et, par ce moyen,    contr  ler l'action humaine».

La notion de libert   est devenue un enjeu chaudement disput  , et particuli  rement en Italie. Probablement    l'initiative de l'  diteur italien de la premi  re   dition de l'  change de lettres, on trouve    la fin du volume un petit dictionnaire cens     clairer le lecteur non familier du *PCI* et de la politique italienne. Deux perles qui figurent dans ce petit dictionnaire sont un reflet r  v  lateur de l'  pret   de la pol  mique dont l'histoire du *PCI* et Togliatti sont le centre. A la rubrique «*Berlinguer*», on lit qu'il supprima en 1957 «*l'obligation pour les membres du Parti de visiter l'URSS*». Doublement   tonnante, cette note: d'une part, Berlinguer n'est devenu secr  taire g  n  ral qu'en 1972, et d'autre part, si des voyages en URSS pour les militants actifs des PC furent bien organis  s, «*l'obligation*» pour les simples membres d'effectuer de tels voyages rel  ve de l'affabulation. Seconde perle:    la rubrique

«*Togliatti*», on lit qu'il a vot   en 1957, lors du Congr  s mondial des partis communistes, la condamnation    mort d'Imre Nagy. Si les PC ont en effet approuv   l'intervention sovi  tique de 1956 en Hongrie, la condamnation de Nagy a   t   le fait d'un tribunal hongrois, certes plus que solidement encadr  , mais aucun congr  s de PC n'a si  g   comme tribunal.

Pol  mique pour pol  mique, je pr  f  re terminer ma critique du livre en citant la deuxi  me r  ponse de Reichlin    Vittorio Foa, dans une tirade qui trouverait bien sa place dans une envol  e altermondialiste: «*Comment se fait-il que, quand nous voyons la religion coloniser tous les autres champs de la vie humaine, nous la nommons th  ocratie, que quand nous voyons la politique coloniser tout autre champ de la vie humaine, nous la nommons absolutisme, alors que si la loi de l'argent tente de coloniser tout autre champ de la vie humaine, nous la nommons libert  ?*».

PG.

Les Cahiers Marxistes
sont déposés
dans les librairies suivantes :

- ABELARD Bouquinerie
Rue F. Dons, 5 (Quartier ULB) - 1050 Bruxelles
- AGORA Louvain-la-Neuve
Agora, 11 - 1348 Louvain-la-Neuve
- A LIVRE OUVERT
Rue St Lambert, 116 - 1200 Bruxelles
- LA DERIVE
Grand'Place, 10 - 4500 Huy
- LIBRAIRIE FILIGRANES
Av. des Arts, 39 - 1000 Bruxelles
- SHOP 171 vzw-asbl
Bd. Lemonnier, 171 - 1000 Bruxelles
- LIBRAIRIE ANDRE LETO
Rue d'Havré, 35 - 7000 Mons
- LIBRAIRIE ENTRE-TEMPS (Centre culturel Barricade)
Rue Pierreuse, 19/21 - 4000 Liège
- LIBRIS - TOISON D'OR Espace Louise
Av. de la Toison d'Or, 40/42 - 1060 Bruxelles
- POINT VIRGULE
Rue Lelièvre, 1 - 5000 Namur
- PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES
Av. Paul Héger, 42 - 1050 Bruxelles
- TROPISMES
Galerie des Princes, 11 - 1000 Bruxelles
- WALLONIE - BRUXELLES
Rue Quincampoix, 46 - F - 75004 Paris

REVUE BIMESTRIELLE ISSN: 0591-0633

Editeur responsable : Pierre Gillis
6, N-D Débonnaire
7000 - Mons

Production, propriété & copyright : FREE, mouvement
d'éducation permanente non reconnu par la Communauté française
Membre de l'Association des Revues scientifiques et culturelles

Dépôt: Bruxelles X

8 EUR